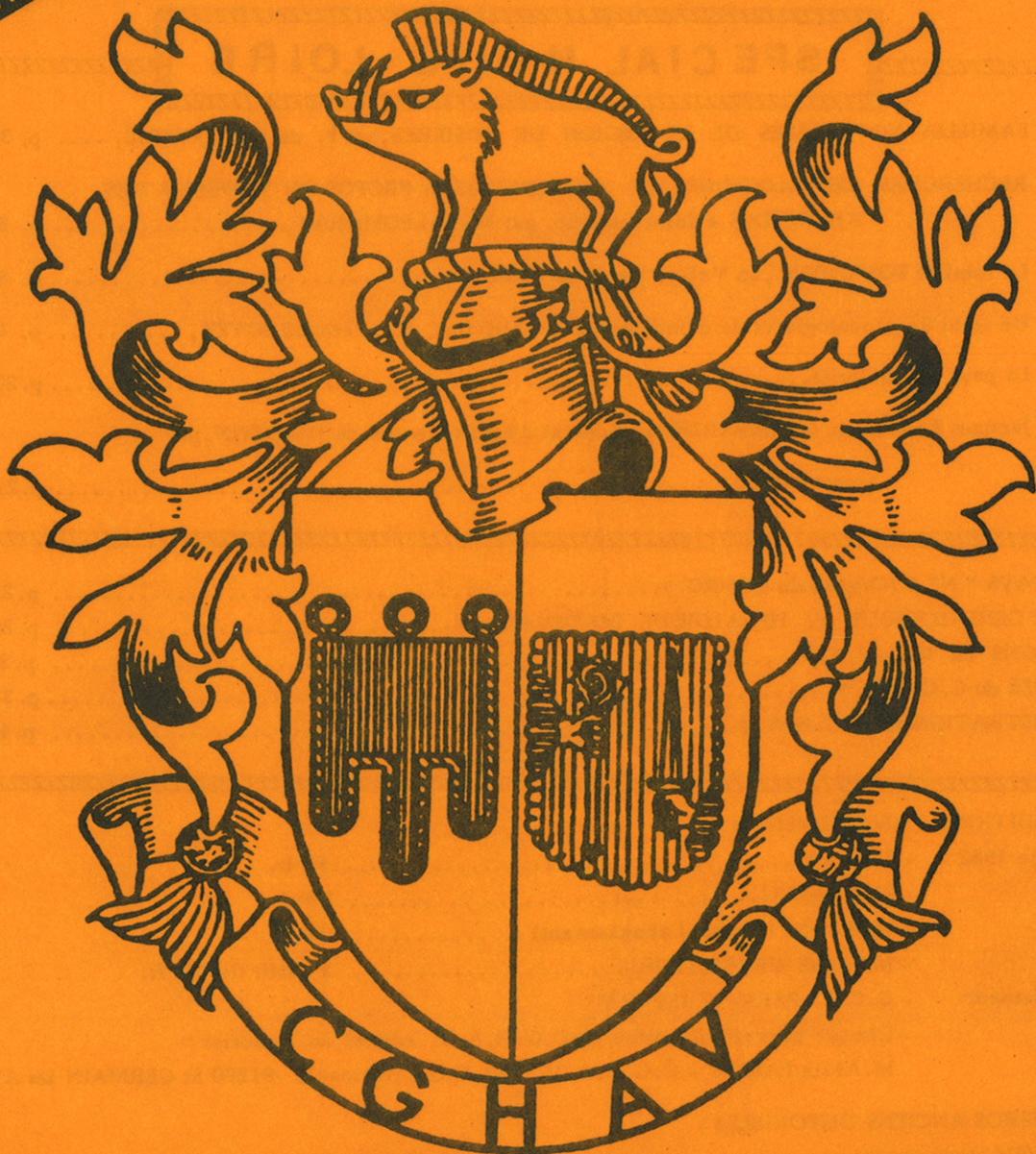


BULLETIN TRIMESTRIEL

ISSN 0220-6765

A MOI AUVERGNE!



4^{eme} trimestre
1981
4^{eme} année

CGHAV
45, QUAI CARNOT
92210 SAINT-CLOUD

N° 18
le n° 20 frs



" Mon pays es mon pays, c'est à dire le plus beau
de tous les pays ; et l'Auvergne est un beau pays,
pour d'autres raisons encore.... "

Jean AJALBERT
de l'Académie GONCOURT

SOMMAIRE

AVIS IMPORTANT / COTISATIONS 1982.....	p. 1
LE MOT DU PRESIDENT.....	p. 1
NOTRE CARNET :.....	p. 2

SPECIAL HAUTE - LOIRE

FAMILLES NOTARIALES DE LA REGION DE ROSIERES, par F. de la CONTERIE,	p. 3-4
RECHERCHES GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES: A PROPOS DU TOMBEAU DES ARLEMPDES à Saint Laurent, par Michel POMARAT,.....	p. 5-8
La famille BONNETON , en Velay, par Rose CAZES,	p. 8-15
Un essai de généalogie et de démographie paroissiales, par Fernand BOYER,	p. 15- 19
La page de publicité.....	p. 20
Jacques Antoine de CHAMBARLHAC, Général d'Empire, baron de l'AUBEPIN, par Ernest RIBBES,	p. 21-27

" LOU PAYS " N° 6 (Organe du CGHRQ).....	p. 28-29.
QUERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DU GEVAUDAN.....	p. 29-30.
QUESTIONS du C.G.H.A.V.....	p. 30-36.
REPONSES du C.G.H.A.V.....	p. 31-41.
ADMINISTRATION du C.G.H.A.V.....	p. 42.

CONDITIONS d'ABONNEMENT :

Année 1982 :	- FRANCE.....	80 fr.
	- ETRANGER.....	100 fr.
	- MENAGES (un seul abonnement).....	100 fr.
	- MEMBRE BIENFAITEUR.....	à partir de 250 fr.
Règlement:	- C. C. P. PARIS 17 492 12 Y	
	- Chèque bancaire à l'ordre du C.G.H.A.V. adressé au Trésorier :	
	M. Alain PABIOT - C.G.H.A.V. 57, Route Natioanle -91290 St GERMAIN lès ARPAJON	

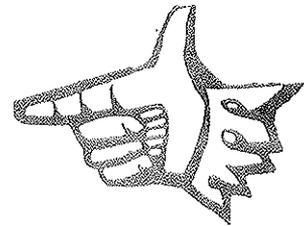
NUMEROS ANCIENS DISPONIBLES :

N° 1/2/3 (réimpression).....	30 fr. + 3,20 f. (port)	= 33,20 fr.
N° 4/5 (réimpression).....	45 fr. + 4,50 f. (port)	= 49,50 fr.
N° 6/7 (réimpression).....	15 fr. + 1,80 f. (port)	= 16,80 fr.
N° 8.....	10 fr. + 1,80 f. (port)	= 11,80 fr.
N° 9.....	10 fr. + 1,80 f. (port)	= 11,80 fr.
N° 10/11/12/13. (réimpression).....	65 fr. + 6,50 f. (port)	= 71,50 fr.
N° 14/15/16..... chaque numéro.....	15 fr. + 1,80 f. (port)	= 18,80 fr.
N° 17.....	20 fr. + 2,40 f. (port)	= 22,40 fr.

Les numéros anciens doivent être commandés au Trésorier (joindre le règlement nécessaire).



AVIS IMPORTANT



APPEL DES COTISATIONS 1982

Avec ce numéro se termine votre abonnement pour 1981.

La hausse constante des coûts dans l'imprimerie, la cherté de toute chose aujourd'hui nous contraignent à majorer nos tarifs d'abonnement pour 1982 qui sont fixés à :

- . Abonnement normal : 80 fr.
- . Ménages, un seul bulletin: 100 fr.
- . Etranger: 100 fr.

(pour les cotisations à l'étranger requérant l'envoi par air une majoration de 25 fr. est demandée).

- . Membres bienfaiteurs : à partir de 250 fr.

REGLEMENTS : Chèques à l'ordre du C.G.H.A.V. - C.C.P. PARIS N° 17.492.12.Y

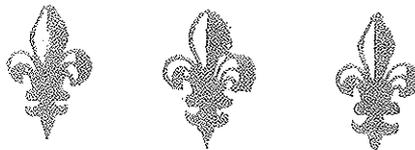
à adresser à notre trésorier M. Alain PABIOT, 57 ~~Boulevard~~ National, 91290 SAINT GERMAIN LES ARPAJON.

(ne pas oublier d'y faire figurer le N° d'adhésion).

ATTENTION : Le N° 19, daté du 1^{er} trimestre 1982 ne sera adressé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation au 28 février 1982 au plus tard. Les retardataires s'exposent à ne recevoir ce bulletin que tardivement, en raison des impératifs du routage interdisant les envois fragmentaires.

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT ET ADRESSEZ VOTRE REGLEMENT SUR LE CHAMP. LA SURVIE DU CERCLE ET DU BULLETIN EN DEPENDENT. MERCI.

IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT...



Le Mot du Président

Exceptionnellement, ce " MOT " sera un peu plus long qu'à l'ordinaire. Je vous remercie néanmoins de le lire jusqu'au bout car je le crois important.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser avec ce dernier numéro de l'année 1981 mes vœux les plus sincères pour vous et vos familles. Je souhaite en particulier que le plus grand nombre soit épargné par les conséquences d'un environnement économique et politique qui, en France et de par le Monde, s'avère chaque jour un peu plus inquiétant.

Avec ce dernier bulletin de l'année se trouve l'appel de notre Trésorier pour l'année à venir. Répondez-y massivement et sans tarder, c'est l'avenir du bulletin et du Cercle lui-même qui en dépendent. L'inflation qui ne s'épuise pas nous a malheureusement conduits à augmenter les cotisations mais nous nous sommes efforcés de limiter cette hausse au strict nécessaire tout en gardant en vue l'équilibre indispensable de notre gestion.

Ce numéro, comme nous l'avions promis à l'A.G. de Brioude du 16 mai dernier, est pour l'essentiel consacré à des recherches et études généalogiques faites en Haute-Loire. C'est pourquoi nos rubriques habituelles seront ou sommairement traitées ou simplement renvoyées aux numéros suivants, à l'exception des Questions et Réponses dont nous avons tenu à faire passer le plus grand nombre pour résorber notre stock. Ces travaux sur la Haute-Loire sont pour la plupart inédits et pour cette raison sont destinés à servir de référence. Sans nier l'intérêt des rubriques qui s'attachent surtout à retracer la généalogie propre à chacun des membres, il est certain que des travaux plus généraux et pouvant faire référence doivent dans l'avenir être un de nos objectifs si nous voulons

nous attirer la considération de tous ceux qui abordent la recherche historique et sociale sous un angle scientifique. On doit l'idée et la réalisation de ce "Spécial Haute-Loire" à M. Christian de SEAUVE, délégué du C. G. H. A. V. pour ce département, qui a su grouper autour de lui les adhérents et chercheurs ayant tenu à participer à ce numéro. Qu'il en soit remercié ainsi que tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre et ont su le faire dans les délais prescrits. Ce numéro exceptionnel devant être suivi d'autres, par exemple pour le CANTAL et le FUY de DOME, j'invite d'ores et déjà tous ceux qui le pourraient à se réunir en vue de publier sur une région qu'ils auraient particulièrement étudiée. A vos plumes !

Récemment, certains responsables et adhérents du Fuy de Dôme ont pris la décision de travailler indépendamment et d'une façon différente. Tout cela n'est pas négatif, sinon toujours dans la forme, du moins dans le fond. L'important n'est-il pas, qu'attachés passionnément à la même petite patrie, nous ayons tous pour but de la faire revivre à travers l'existence de tous ceux et toutes celles qui l'ont habitée ? Nous n'avons jamais prétendu autre chose et c'est pourquoi, travaillant sur la même région et sur les mêmes familles, nous sommes faits pour nous entendre, en dépit de ce qui peut parfois nous séparer, à commencer par la distance. N'avons nous pas en commun, outre la même passion, plus de trois ans de travail ensemble, d'efforts, de joies parfois et, j'ajouterais, d'estime et d'amitié réciproques ?

Que personne, où qu'il soit et quels que soient ses sentiments, ne l'oublie pour le plus grand profit de la généalogie en Auvergne. Pour ma part, je m'attacherai de toutes mes forces à démontrer que, où qu'ils soient, les généalogistes et intéressés à l'Auvergne ne sauraient s'opposer ou s'ignorer mais sont complémentaires.

En m'excusant de sa longueur inhabituelle, je termine de mot en souhaitant à notre Cercle toujours plus de force et de vitalité afin de mieux vous aider dans vos recherches. A bientôt.

Michel TEILLARD d'EYRY

UNE NOUVELLE TRÈS ATTENDUE :

Le GUIDE DES ARCHIVES de HAUTE-LOIRE, par Monsieur Yves SOULINGEAS, Directeur des Services d'Archives Départementales de la HAUTE-LOIRE, vient de sortir et facilitera grandement les recherches de tous les chercheurs.

S'adresser aux Archives Départementales de HAUTE-LOIRE, rue Etienne Delcambre, 43012, LE FUY.
(Cedex)

NOTRE CARNET

MARIAGE :

Le 12 septembre 1981, en l'église Saint Austremonin d'Issoire (63) de Mesdemoiselles Isabelle et Monique CASTINEL, filles de nos adhérents, Monsieur et Madame Bernard CASTINEL (*N° 176), la première avec Monsieur Denis PAUL, demeurant à Paris, la seconde avec Monsieur Arnaud PERON, demeurant à Maringues (63).

Toutes nos félicitations aux jeunes époux et nos compliments aux heureux parents pour ce magnifique double !

DECES:

Le 17 juillet 1981, à l'âge de 69 ans, de Madame Veuve Guy FOISSON, née Andrée DUTHUEL, mère de notre adhérent Monsieur Gérard FOISSON.

Le 17 août 1981, à l'âge de 72 ans, de Monsieur Pierre-Jean TREBUCHON, père de Monsieur Raymond TREBUCHON, Président de la Ligue Auvergnate et du Massif Central, Membre d'Honneur de notre Cercle (N° 104).

Le 3 novembre 1981, de Madame Georges de CHAMBARLHAC née Yvonne MORQUIN, épouse de notre adhérent M. de CHAMBARLHAC (N° 488).

Nous prions les familles éprouvées d'accepter nos condoléances très sincères.

NOUVEAUX MEMBRES:

En raison du " SPECIAL HAUTE-LOIRE ", cette rubrique est renvoyée au numéro suivant.



FAMILLES NOTARIALES de la REGION de ROSIÈRES

aux XVI^e et XVII^e siècles

(GALAVEL, RIOUFREYT, FORESTIER, AURELLE, DORON, etc.....)

Les GALAVEL, de Galavel dans la commune de Malrevers - de Chaspinhac avant 1865 - de Cleysac, de Mercoeur, etc., sont au centre du noyau de notaires qui instrumenta aux environs de Rosières et de Beaulieu au XVI^e siècle. Pour se rapprocher de leurs origines on doit recourir à d'autres sources que les registres de catholicité, le début de ceux-ci dans la région visée étant trop tardif (1).

De Galavellum au pied du pic de Mercoeur, mentionné en 1387 comme bien de l'évêque du Puy, de sa maison-forte, de sa métairie, plus rien ne demeure, une banale villa s'élève sur le site à 800m. de Malrevers, à gauche et au bord de la D 26 menant à la D 7 de Lavoite sur Loire à Beaulieu. Subsistait le moulin sur le ruisseau de Courbeyre, en contre-bas et à droite de la D 26. En 1958 rien n'y avait encore bougé, ni le matériel, ni le mobilier, lits clos et vaisselier ; une belle cheminée de pierre portait sur son bandeau fendu en deux la Croix et l'Ancre entre les lettres I et S, monogramme flanqué de deux écussons portant à gauche la date de 1349, à droite celle de 1563, puis, de chaque côté deux marguerites cerclées d'un anneau.

Jusqu'à plus ample informé les GALAVEL paraissent en 1534, Mes Ambroise GALAVEL, Robert ROBERT et Jehan THOLISE, notaires, s'engageant alors à rédiger le terrier de Lavalemblavès et à le remettre au bout de l'année au vicomte de POLIGNAC (Preuves de la Maison de POLIGNAC, t. I, p. 223). Le 16 janvier 1536, Ambroise GALAVEL, Nre, reçoit une reconnaissance emphytéotique de Vidal SALVAT, de Lespinace, mandement de Mercoeur).

Il reste un fragment de jugement pour l'an 1554 (2 E 1899, 16 janv.). Ambroise GALAVEL est +, Me Charles GALAVEL x à Anthonia CHOMELIN plaide contre sieur Pierre GALAVEL, receveur de la taille royale au mand^t de Mercoeur pendant deux ans. Le principal et la fin du jugement manquant, il n'apporte pas de précisions de parenté.

N. GALAVEL, n^{re}, reçoit le c. de m. de Me Guillaume SABORIN, chirurgien au Puy et de Martize SAULTE, fille de Me Jehan SAULTE et d'Antoinette ROGIER, de Cleysac, paroisse de Rosières, en 1565 (2 B I, f^o 40 v^o, 21 mars). Pierre GALAVEL reçoit le testament de Georges ROCHE, du Fau, par. de Chaspinhac (2 B 2, f^o 228, 1572, 23 juin).

Le Serment de la Ligue, prêté le 6 avril 1589 pour la Sainte Union porte ntre autres signatures celles de : " GALAVENAS, de PLANHOL, GALAVEL, GALAVEL et GALAVEL . . ." (Preuves, t. III, p. 98). La compagnie des gens de guerre à cheval commandée par Christophe de CHALENCON le 14 mai 1590 comprend Jehan de PLANIOLZ, Anthoine RIOUFREYT, Pierre " ROUFREYS", Moÿse GALAVEL, Danyel de GALLAVEL (Preuves, t. III, p. 100).

Pierre GALAVEL, n^{re} de Galavel, + avant 1600, laissa veuve Dlle Claua MONZIE qui maria leur fils Moïse, alors praticien, avec Charlotte de SAURON, fille de Me Jehan SAURON, de Montusclat, et de Blanche TEXTOR (celle-ci également d'une famille de notaires). Le contrat est passé dans la belle maison des SAURON qui existe encore au moins en partie. La mariée reçoit 250 écus, quatre robes, deux vaches pleines ou avec leur veau ; le marié la moitié des biens de sa mère. La liste des témoins est un vivant reflet de la société dans laquelle évoluaient les deux familles. N. Anthoine de la COLOMBE, sieur d'ARTITES, Jehan VEYRIER, de Planhol, beau-frère de Catherine FORESTIER, de Coraze (Lantriac), François de GUAGEYRON, de Viverols, parent des GAGEYRON de Crapome, Anthoine DROSSANGES, sieur du FIEU, Claude de la BASTIE, sieur de RULHIER, Me Jehan TEXTOR, n^{re} royal, baile du Mezenc, Barthelemy YLLAIRE, Mathieu ESBRAYAT, Pierre GUILHOT, de Faÿ, Loys EYRAUD, de MONTEILS, Guillaume BERNARD, de BEYSSAC, Mes Jacques GALAVEL (Gualavel), Jacques SAULTE, André LEGAL, Daniel GALAVEL. Suivent encore dix-huit signatures. (Min. Sordon, de Faÿ, 1600, 9 janv., f^o 2).

La famille ensuite s'éparpille. Le 30 sept. 1618 GALAVEL, n^{re}, est dans sa maison de Galavel avec Me Jacques GALAVEL, sans doute son fils, et Me Jacques GALAVEL, praticien de Duminiac en Auvergne (c^{he} de Céaux d'Allègre), probablement un autre de ses fils. N. Anthoine VEYRIER n'est pas alors à Planhol mais à Mercoeur (Insinuations, 1618, 30 sept. Donation pour Antoine COFFY, des Granges près Rosières).

On trouve le 19 juin 1618 Me Pierre GALAVEL n^{re} à Cleysac (Min. Robert, du Puy, reg. 1617-1627, f^o 124), il avait x Jeanne GINHOUX ; leur fille Antoinette GALAVEL x Anthoine CHARBONNIER, fils de feu Claude, de Bonnet paroisse de Rosières, p. c. du 11. 11. 1618 (Insinuations). Trois autres enfants du ménage sont connus : Claude, qui suit et Jacques GALAVEL, Catherine GALAVEL x Me Jacques DORON, n^{re} de Rosières (voir test^t de Claude GALAVEL). Claude GALAVEL, praticien de Cleysac, x Marie ROYRON et en eut Marguerite, Catherine et Jeanne (voir test^t du 27.7. 1646, reçu Bernard, n^{re} de Rosières. Cet acte donne une bonne partie de la généalogie de la famille, il est donc fondamental). Deux mois après le + de son père, Marguerite x André REYMOND, fils de Me Antoine REYMOND, du

POUZAT, paroisse de Chaspinhac et de feu Ysabeau CHAPPON (Bernard, n^{re} de Rosières, 1646, 27 sept. De même importance que le testament cité plus haut). Les registres baptistaires de Chaspinhac donnent les ° de Catherine REYMOND, 1658, 27 sept. ; Claire REYMOND, 1664, 18 déc. ; Jeanne R., 1667, 25 oct. (dates de é, les bapt. suivent de quelques jours). Le ménage quitte Cleyssac pour Galavel où il travaille apparemment chez Mr André DELOLME et sa f^{ce} Dlle Claire du PONT de MENAT. D'autres enfants durent naître entre 1646, date du x et 1658, date de ° de Catherine REYMOND. L'étude de Cleyssac sera reprise par la descendance de Moïse GALAVEL, n^{re} de Galavel.

Après la mort de Charlotte SAURON, Moïse avait x en 2^o noces Clauda CHAPPON, d'où au moins Suzanne et Louise. Suzanne GALAVEL x Balthazard GIRARD, n^{re}, successeur de son beau-père à Galavel, d'où : Mathieu ° 1637, Louis, ° 1640, Jehan ° 1642, Balthazard, II, ° 1644. Balthazard I GIRARD de RULHIER testa en 1655, Suzanne GALAVEL étant son héritière (2 E 1910, Giraud, n^{re}).

Louise GALAVEL x le 23. sept. 1640 Me Jehan FORESTIER, praticien, fils de Me Claude FORESTIER, n^{re} royal de Cheyriac près Rosières auquel il succéda, et de Catherine RIOUFREYT (Hôp. 797). L'étude de Cleyssac va s'ajouter à celle de Chiriac où Me Jehan DORON était encore n^{re} en 1572 (2 B I Insinuations, f^o 336). Catherine RIOUFREYT était en pays de connaissance dans ce hameau à 800 m au nord de Rosières, Me Pierre RIOUFREYT, dit "le capitaine Rioufreyt" pendant les guerres de religion y avait été praticien. (Min. Robert, du Puy, reg. 1611-1617, f^o 541, Quittance à Jacques GOUTEYRON). On trouve Louise GALAVEL, fe de Me Jehan FORESTIER, n^{re} r. de Chiriac, marr. le 28. 4. 1647 de Michel RIOUFREYT, fils de François et de Jehanne DRAGOL, de Cleyssac. De son x elle eut au moins quatre enfants : Claudia, ° ? ; Balthazard, ° 1644, 16 fév., filleul de Balthazard GIRARD et de Catherine RIOUFREYT, afeule ; Suzanne, ° 1647, 21 fév., filleule de Claude FORESTIER et de Marg. GIRARD, de Galavel ; Philibert, ° 1648, 29 oct., filleul de Jehan RIOUFREYT, de Chambonet, par. de Retournac et de Philiberte RIOUFREYT, de Chiriac. Louise GALAVEL mourut et Jehan FORESTIER resta longtemps veuf ; remarié à Ysabeau AURELLE ils eurent : Catherine, ° 1660, 12 oct., filleule de Me Gaspard AURELLE, oncle, et de Claudia FORESTIER, soeur ; Marie, ° 1663, 1^o juin, filleule de Pierre RIOUFREYT, de Chiriac et de Dlle Catherine ROCHETTE, de Beaulieu ; Jean ° 1665, 29 nov., filleul de Me Jean ALIX, du Monastier et de Dlle Marie de GÉRANTON, du Monastier ; Marie, ° 1668, 20 déc., filleule de Mr Pierre AURELLE, cousin, et de Marie TEYSSONNEYRE.

Marie TEYSSONNEYRE était tante par alliance de cette enfant. Claude FORESTIER et Catherine RIOUFREYT avaient eu un second fils, Claude II, cordonnier de Rosières, x 1^o/ Marie TEYSSONNEYRE, d'où Pierre FORESTIER, ° 1656 28 janv., que l'on trouve à Chiriac en 1721 vendant des immeubles à Raymond et Claude BESSON (Bernard, n^{re} de Rosières, 21 sept.) ; 2^o/ Marie BONISSE, d'où François FORESTIER, ° 1662, 18 mars, filleul de Me François GIRAUD, n^{re} r. et de Benoîte GIRAUD, fe de Me CLEYSSAC, n^{re}.

Le parrainage de Me Jean ALIX le 29 nov. 1665 s'explique ainsi : Il était fils de Claude ALIX et de Catherine de GÉRANTON, du Monastier ; son père était + av. 1641, sa mère x 2^o/ Me Pierre AURELLE, n^{re} à Beaulieu, prend d'Ysabeau AURELLE, 2^o épouse de Jean FORESTIER veuf de Louise GALAVEL. Le fait que Jean ALIX soit l'époux de Marguerite FORESTIER, des FORESTIER de Meyzoux, par. St Fortunat du Monastier, dont la généalogie est parfaitement établie depuis les origines au XIV^e s. jusqu'à l'extinction de la branche n'intervient pas.

Indiquons pour terminer que la signature de Claude I FORESTIER, n^{re} à Chiriac, permet de remarquer le début de sa carrière au Puy chez le n^{re} DOLESON où il était cleric en 1604. La présence à son c. de m. en 1640 de Claude FORESTIER, me tailleur à Lantriac et de Guillaume FORESTIER, tisserand du même lieu, dont la parenté n'est pas indiquée, permet de supposer que le n^{re} de Chiriac était issu du vaste tronc central des FORESTIER de Coraze et de son rameau du Puy, plus tard réimplanté à Lantriac.

Une enquête menée en 1679 rapporte que "FOURESTIER de CHEYRIAC, CLEYSSAC de ROUSIERES" avec beaucoup d'autres devra payer 5 livres pour n'avoir pas produit ses lettres de provisions ni s'être présenté à l'assignation (Le Personnel des Notaires du Ressort de la Sénéchaussée du Puy en 1679, Bull. Hist. publié par la Sté Sc. et Agr. de la Hte Loire, t. III, 1913, p. 274-276).

Le XVIII^e siècle trouvera les GALAVEL à Saint Paulien et au Puy aussi bien qu'à Galavel ; médecins et officiers, une autre note leur sera consacrée.

(1) Rosières, 1634 ; Chaspinhac, 1636 ; Beaulieu, 1644. Les cotes indiquées dans le texte se réfèrent à des documents conservés aux Archives dép. de la Haute Loire.

Françoise de la CONTERIE



RECHERCHES GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES
A PROPOS DU
TOMBEAU DES DARLEMPDES A SAINT-LAURENT

Les importants travaux entrepris pour la restauration de l'église de St Laurent, ancienne église du couvent des Dominicains du Puy, dont le pavage a été enlevé, ont mis à jour une dalle sculptée provenant de la face antérieure d'un tombeau du XIV^e siècle, brisée en deux morceaux inégaux.

Même réemploi plus condamnable a été fait jadis du gisant en marbre du tombeau d'Yves d'ALEGRE, tué en 1512 à Ravenne. Transporté au château de Cordès près d'Orcival et retourné, il servait de marche à l'autel de la chapelle. Le tombeau de St Laurent avait-il un gisant ? Était-il dans un enfeu ? Rien ne permet de le supposer.

Il avait certainement été détruit au moment des guerres de religion en 1562, lorsque les huguenots commandés par BLACONS, lieutenant du baron des ADRETS, échouèrent dans le siège de cette ville du Puy, mais saccagèrent les couvents et les églises situées hors des murs.

Ses pierres furent utilisées pour le pavage d'un des collatéraux de l'église de St Laurent, car seule la nef centrale avait été dallée, en 1540, grâce aux libéralités de Benoît LACOURT, bourgeois du Puy.

La décoration de la face antérieure heureusement retrouvée n'est pas sans ressemblance avec celle du tombeau qui est dans l'enfeu de l'église de la commanderie de St Jean, au Puy, (qui, dans les temps modernes, servit de mangeoire pour les chevaux), et avec celle de l'enfeu de l'ancienne abbaye des Prémontrés de Doue, près de St Germain -Laprade, qui est moins ancienne.

Les faces de ces trois tombeaux sont divisées en trois compartiments égaux armoriés. Le tombeau de la commanderie que l'on avait attribué à tort à un membre de la famille de FAY, dont les armes sont " de gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine passant d'azur", comporte trois blasons semblables à des armoiries non identifiées, " de... , à 3 bandes de...".

Le tombeau de Doue est orné au centre d'une crucifixion entourée des armoiries des CHANDORAT "d'or... , à 3 sautoirs a laissés d'azur, placés 2 et 1" et de celles écartelées des CHANDORAT et des St GERMAIN " trois pals de... , surmontés chacun d'une fleur de lys de...".

La face antérieure du tombeau de St Laurent est sculptée de trois grands cercles renfermant chacun six lobes dont le centre est occupé par un blason assez curieux, qui ne figure dans aucun armorial, représentant " un écureuil passant, avec un chef chargé d'un cor, alias cornet ou trompe, tourné à senestre". Le même se trouve à la clef de voûte de la troisième travée du collatéral sud de l'église.

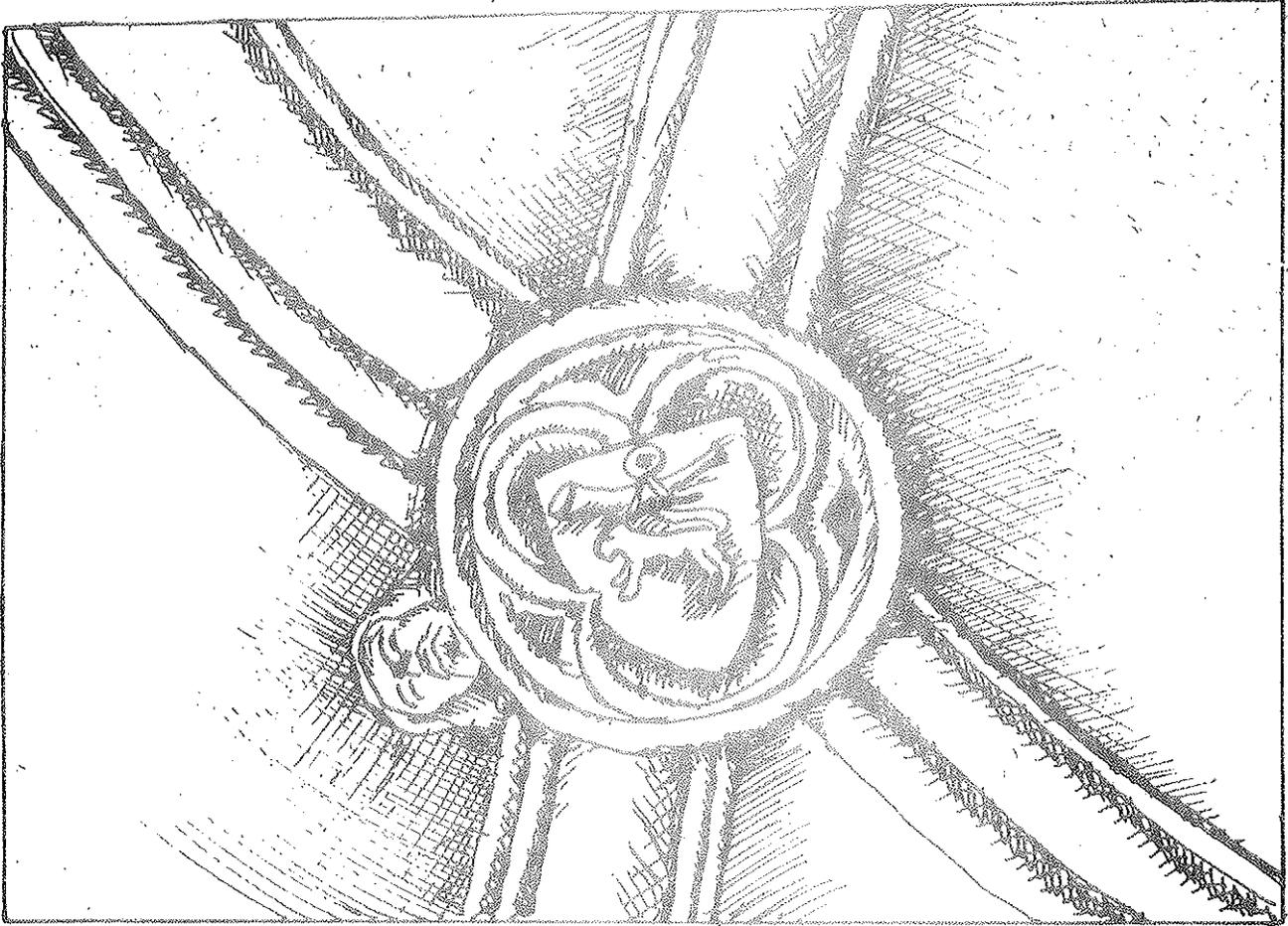
Ce blason a des meubles semblables à ceux des armoiries de Gailhard GUISCARD, chanoine du Puy en 1373-1390, qui se trouvaient sculptées sur une pierre d'un grand contrefort de la cathédrale, actuellement au musée du Puy. Elles se lisent : " écartelé : au 1 et 4, à un animal difficilement identifiable (est-ce un écureuil?) à la bordure endentée ; au 2 et 3 : à deux cors, à la bordure crénelée". Leur propriétaire avait dû participer généreusement aux frais occasionnés pour la consolidation de la cathédrale qui avait été ébranlée par un tremblement de terre.

Un document du XVII^e siècle découvert dans les fonds Dominicains aux Archives Départementales de la Haute-Loire (H 5 III), permet d'attribuer les armes du tombeau de St Laurent, avec la plus grande certitude, à l'ancienne famille d'ARLEMPDES (alias ARLEP[?]DIO, ARLEMDIO, ARLENDI, ARLANDES, ...). Dans cette pièce d'archives, datée du 24 sept. 1634, il est dit que Jean Bernard, seigneur de JALAVOUX, docteur et avocat en la sénéchaussée du Puy, produit de " bons titres desquels appert que ses prédécesseurs maternels de l'ancienne maison d'ARLENDIO" qui avaient pour armes " un escureile et un cornet au dessus", avaient fondé dans l'église du couvent des Dominicains du Puy la chapelle St Jacques qu'il avait fait réparer après le passage des protestants. Il est précisé que Marguerite de ARLENDIO, dernière héritière de cette famille, avait épousé honorable Claude VERDIER, d'où Jean VERDIER, leur fils et héritier, père de Catherine VERDIER, mère dudit Bernard de JALAVOUX.

D'après le procès-verbal du sac de l'église de St Laurent par les Huguenots, il est dit qu'à " la chapelle des VERDIERS, nommée St Jacques, ledict ymage, avec Saint Germain, à deux chapiteaux, mise au feu ; plus les parements de l'Haultel vollés, et le monument des dictz fondateurs rompu et caddé ; plus, une cluchette de fonte dérobée ; plus, un coffre rompu ; les treillhes de ladicte chapelle, de boys, rompues ; plus, deux bénityer de fonte ; plus, à la dicte chapelle luy avoict ung retable de sainte Anne à deux faces, cassé et brizé".

Au moment de la rédaction de ce document, cette chapelle appartenait aux VERDIER, famille notable du Puy, descendants, comme il a été dit, des d'ARLEMPDES. Par suite d'une mauvaise interprétation du mot "VERDIERS" le rédacteur avait cru qu'elle était à la corporation des employés des eaux et forêts et non à une famille, erreur reproduite par certains auteurs.

Les armoiries de du GUESCLIN, mort au siège de Chateaufort de Randon en 1380, dont les entrailles furent inhumées



à St Laurent, qui se lisent : "d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur, avec un filet en bande brochant sur le tout ", celles des POLIGNAC : " fascé d'argent et de gueules de six pièces", et celles des ARLEMPDES sont les seules qui soient sculptées dans l'église de St Laurent.

Il est vrai que ces deux maisons firent de nombreuses donations aux frères prêcheurs dont, dès leur installation, ils furent les principaux bienfaiteurs.

La construction de leur église, d'après une inscription en relief et en caractères gothiques figurant sur la base d'un pilier, remonte à 1341 et dura de nombreuses années. Les travaux étant en cours, testant le 9 janvier 1342, le vicomte Armand VII de POLIGNAC, mari de Poïe de POITIERS, légua aux Dominicains mille livres tournois pour édifier le chevet de l'église (pro edificio capitis ecclesiae), installer sa sépulture au milieu du chœur et construire une chapelle pour sa famille.

D'une transaction passée, en 1354, entre les Dominicains et Pierre d'ARLEMPDES, il appert que ses prédécesseurs de la maison d'ARLEMPDES avaient donné deux cents florins d'or pour la création de trois vicairies dans leur chapelle St Jacques, pour " finir la voûte qui est au dessus du coeur" et pour créer une 4^e vicairie assignées sur deux maisons des rues des Tables et des Farges.

La famille de POLIGNAC est bien connue. Il n'en est pas de même de celle des d'ARLEMPDES. Très ancienne noblesse de chevalerie, qui paraît tirer son nom du lieu d'ARLEMPDES en Velay, mais elle n'en a pas possédé le château, ni le fief, ni la justice qui d'après les documents les plus anciens parvenus jusqu'à nous, appartenaient, dès le XIII^e siècle, aux MONTLAUR.

Il n'est pas impossible, mais il serait trop audacieux de supposer que les ARLEMPDES aient possédé antérieurement cette seigneurie. Rien ne permet de soutenir cette hypothèse, faute de documents.

Le plus ancien connu de cette famille est Pons d'ARLEMPDES, dit neveu (nepos) du vicomte Pons III de POLIGNAC. Il figure dans un diplôme de Louis VII, donné à Paris, dans son palais, l'an 1171, relatant des accords intervenus entre l'évêque du Puy et la famille de POLIGNAC.

Le 4 février 1215, Pons et Jacques d'ARLEMPDES sont témoins d'une donation faite aux Templiers du Puy par Floque de MIRMANDE, femme de Béraud de CORDES.

Guillaume-Armand d'ARLEMPDES vend au Temple du Puy, le 9 juillet 1248, sous la caution d'Héraclé de MONTLAUR, son suzerain, ses droits sur Vesseaux et Chazeaux en Vivarais qu'il tenait dudit Héraclé. Etienne et Pons d'ARLEMPDES figurent dans l'acte.

En 1259, Armand d'ARLEMPDES est procureur de l'abbaye Saint Chaffre du Monastier.

Guillaume d'ARLEMPDES, écuyer, est vassal du baron de Solignac à qui il rend hommage en 1261.

Autre Guillaume d'ARLEMPDES, fils du précédent, vit en 1273. Hugues d'ARLEMPDES, en 1275.

En 1291, Jean d'ARLEMPDES est donat de la léproserie de Brives près le Puy.

Armand d'ARLEMPDES, écuyer, fils d'autre Armand, rend hommage au baron de SOLIGNAC, en 1313.

Hugues d'ARLEMPDES, écuyer, fils d'Armand, vit en 1335-1358.

En 1347, Pierre d'ARLEMPDES est consul du Puy. Testant, le 5. 8. 1348, Pierre d'ARLEMPDES fonde une vicairie de cent sols tournois par an, dans la chapelle St Jacques de l'église des frères précheurs et nomme Etienne Bonaventura comme vicaire.

Succédant à Barthelémy de CONCHES, Pierre d'ARLEMPDES reconnaît en 1361, au seigneur de MONTLAUR, le mas de Masclaux au mandement d'Arlempdes.

Jean d'ARLEMPDES, dit de CONCHES, fait la même reconnaissance au seigneur de MONTLAUR, en 1405.

En 1375, Charles V dispense du paiement des aides certains barons et seigneurs des bailliages du Velay, du Vivarais et du Valentinois qui lui avaient versé gracieusement dix mille francs d'or, parmi lesquels le vicomte de POLIGNAC et Hugues d'ARLEMPDES.

Guillaume d'ARLEMPDES, chevalier, fils d'Hugues, rend foi et hommage, le 23. 11. 1393, à Randon-Armand X de POLIGNAC, pour ses biens situés notamment dans le château et le mandement de Solignac, au Brignon et aux Salles.

Noble homme d'ARLEMPDES, seigneur de Concole, chevalier, vit en 1401.

Le 3 avril 1428, noble Balthazar d'ARLEMPDES, alias de CONCHES, seigneur de Drossanges, et Jean d'ARLEMPDES, comme héritiers de Pierre, et patrons d'une vicairie perpétuelle fondée par lui en 1348, désignent frère Giraud AMIGUET, prêtre, de l'ordre des frères précheurs du Puy, comme vicaire en remplacement de feu frère Etienne SANHOLERIE.

Charles VII, en mai 1452, accorde des lettres de rémission à Guy d'ARLEMPDES, jeune écuyer, qui avait tué un de ses sujets.

Raphaël d'ARLEMPDES, dit de CONCHES, fils de Jean précité, vit en 1448-1473.

Guillaume d'ARLEMPDES, greffier des États du Velay, assiste en 1484 aux États Généraux de Tours et à ceux du Languedoc, tenus à Montpellier.

En 1503, Claire d'ARLEMPDES, veuve de Pierre BORDEL, possède des rentes à Fareyrolles qu'elle tient en fief du vicomte de POLIGNAC.

Motte AMOUROUX, en 1513, est veuve de Guillaume d'ARLEMPDES, notaire, juge royal de l'Equivalent et greffier des États du Velay.

Jean d'ARLEMPDES est frère de la maladrerie de Brives en 1521.

Les relations entre les POLIGNAC et leurs lointains alliés et vassaux, les ARLEMPDES, ne se sont pas relâchées. Le prénom d'Armand propre aux POLIGNAC, revient souvent chez ces derniers.

En 1520, noble Isabelle d'ARLEMPDES, veuve de noble Claude d'AVIGNON, écuyer du Puy et seigneur du Monteil, donne quittance à Antoine de POMPADOUR, grand-père et tuteur de François, dit Armand de POLIGNAC, de la somme de deux cents écus qu'elle avait prêtés à feu dame Marguerite de POMPADOUR, sa fille, veuve du vicomte Guillaume-Armand XV, dit le Sage.

En 1574, Marguerite d'ARLEMPDES et son mari, Claude VERDIER, ayant disparu, c'est leur belle-fille, Gabrielle BRUN, en qualité de veuve de leur fils Antoine, bourgeois du Puy, qui nomme, le 31 mai, comme titulaire de la vicairie fondée en 1348, par feu Pierre d'ARLEMPDES, dit de CONCHE, bourgeois du Puy, Jacques VIGOUROUX, prêtre, religieux de St Laurent en remplacement de Mathieu SIRVENT, religieux du même couvent, décédé.

Dans son bel ouvrage sur " Le premier vol libre de l'histoire, réalisé par le major François-Laurent d'ARLANDES et son compagnon, M. PILATRE de ROZIER, sur le ballon des frères MONTGOLFIER, " Madame TOUZAIN-LIOUD s'est efforcée de rattacher à une même souche les ARLEMPDES-de GOYS, ceux du Dauphiné et ceux du Vivarais, pourvus d'armoiries différentes.

Mme TOUZAIN-LIOUD leur donne comme auteur commun Guillaume d'ARLEMPDES, vivant en 1410-1430, chambellan des rois Charles VI et Charles VII, sénéchal de Carcassonne, bailli du Gévaudan, fils de Hugon, chevalier, vivant en 1430, co-seigneur du Brignon, de Chacornac, des Salles, de Chabanelle, de Cayres la ville, du Bouchet St Nicolas, de Mazignon, des Rivets et de Vialette, petit-fils d'Armand d'ARLEMPDES, vivant en 1313, vassal de Béraud de SOLIGNAC.

Guillaume serait le père d'Hugues, marié en 1420 à Hélix de GOYS, qui releva le nom et les armes de la famille de sa femme : " d'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or".

Il serait également le père de François d'ARLEMPDES, seigneur de Coacoules, qui épousa en 1449 Antoinette de BROTTIN, fixé en Dauphiné en 1482, ancêtre du marquis Laurent-François d'ARLEMPDES, premier navigateur aérien. Cette branche avait pour armoiries : " d'azur à l'étoile d'argent, surmontée d'un croissant d'or renversé".

Il serait enfin le père de Gabriel d'ARLEMPDES, vivant en 1500, tige des seigneurs de Mirabel en Vivarais, éteinte en 1843 en la personne de la marquise de SURVILLE. Ils blasonnaient : " d'argent à 10 mouchetures d'hermine de sable, placées 4, 3, 2 et 1".

Cette variété d'armoiries n'a rien de surprenant, car bien souvent les branches ou même les membres d'une même famille portaient des armes différentes.

L'écureuil et le cornet des ancêtres maternels des ARLEMPDES du Velay furent au contraire conservés, par leurs descendants, les BERNARD de JALAVOUX, qui avaient cependant des armes propres. Elles étaient : " d'azur à une grue ou une cigogne d'argent, membrée et becquée de gueules, accompagnée à senestre d'une étoile d'or". Elles sont peintes sur la charte de mariage en parchemin de Vital BERNARD, fils de Jean et Philippe RANQUET, petit-fils de Vital, notaire royal du Puy, et de Catherine VERDIER, arrière-petit-fils de Claude VERDIER et de Marguerite d'ARLEMPDES.

Ce Vital BERNARD fut baron de Jalavoux, après son père, seigneur de Thiolent, des Ternes, de Fontanes, et du Claux, conseiller du Roi, son lieutenant en la Cour commune du Puy, puis conseiller en la Sénéchaussée. Il épousa le 27 juin 1609 Françoise SPERT de VOLHAC.

Ces armoiries se retrouvent sur les seize cachets de cire rouge scellant le testament de son père, Jean, docteur et avocat en la sénéchaussée du Puy, premier consul de cette ville et syndic du Velay, en date du 17 septembre 1640.

Dans le beau frontispice gravé par Léon GAULTIER, du livre " Le miroir des chanoines" édité en 1630, de Vital BERNARD, docteur ès-droits, chanoine de l'église cathédrale de N.D. du Puy, fils de Vital BERNARD, notaire royal du Puy, et de Catherine VERDIER, le portrait de l'auteur, porteur de la mitre et de la chappe, (que l'on avit pris à tort pour celui de l'évêque du Puy, Just de SERRES, à qui l'ouvrage est dédié), se trouve un cartouche portant à sa droite les armoiries des BERNARD de JALAVOUX, et à sa gauche celles des d'ARLEMPDES.

Lors de l'enregistrement de leurs armes dans le grand armorial de France, en exécution de l'édit de novembre 1696, Pierre BERNARD, écuyer, baron de Jalavoux, conseiller du Roi en la Sénéchaussée du Puy, et de Claude BERNARD, écuyer, seigneur des Ternes et de Fontanes, tous les deux fils de Vital et de Françoise SPERT de VOLHAC, reprirent le blason des ARLEMPDES, leurs lointains aïeules. Ils le déclarèrent " d'argent à un écureuil rampant de gueules et un chef d'azur, chargé d'un cor de chasse lié d'argent".

Enfin, le testament, en date du 20 novembre 1722, d'Antoinette BONNOT-BELHOËL, veuve dudit Claude BERNARD, est encore scellé de cachets de cire aux armes parti d'ARLEMPDES et de la testatrice : " d'... au dauphin de... soutenu de deux... ; au chef de... chargé de trois... de...".

Ainsi, pendant quatre siècles, les armoiries de l'ancienne famille d'ARLEMPDES qui figuraient à la clef de voûte de leur chapelle St Jacques, se transmirent de génération en génération à leurs descendants qui, dans leurs dernières volontés, exprimaient toujours le désir d'être inhumés dans le tombeau de leurs ancêtres maternels.

Il est souhaitable que la face antérieure, heureusement retrouvée, soit restaurée et reprenne sa place dans l'ancienne église des frères prêcheurs de St Laurent.



Michel POMARAT



Famille BONNETON en Velay.

par Mademoiselle CAZES
(adh. CGHAV N° 202)

La famille BONNETON est très connue dans le Vivarais, le Dauphiné et le Bourbonnais; Il semble qu'elle soit originaire du Velay. L'étude de Mademoiselle CAZES est des plus extraordinaires, car elle étudie avec rigueur les branches de cette famille entre SOIG-
GNAC et CAYRES (43), familles très nombreuses ; cette étude devrait intéresser beaucoup de monde, ce travail étant absolument inédit et devant appeler beaucoup de questions et de réponses.

" d'azur à trois rocs d'échiquiers d'or".

On a plusieurs fois écrit sur les BONNETON. En 1660, Antoine Boniel de Catillon les nomme dans sa vie de Claude EXPILLY, imprimé à Grenoble. Cent ans plus tard, Moreri, dans son Dictionnaire historique, paru en 1759, les feraient descendre d'un certain BENETTI, d'une puissante maison noble italienne, venu se fixer à Lyon au XV^e siècle. Certains de ses descendants auraient conservé leur nom italien, d'autres l'auraient francisé en BONETON, BONNETON, BONNETTON. Ceux-ci, répandus en Dauphiné seraient ensuite venus en Auvergne, pour retourner ensuite en Dauphiné.

Au XIX^e siècle Magny, après avoir mentionné en Auvergne, plus précisément en Bourbonnais, toute une suite de BONNETON au XVI^e s. répète ce qu'a écrit Moreri, raccordant froidement les uns aux autres. Mr Michel des Gozy relève vigilement cette contradiction dans des notes conservées dans les Archives de l'Allier.

Que quelques BONNETON descendent de BENETTI, peut-être ? Mais combien, en Dauphiné, Vivarais, vallée du Rhône, Bourgogne, remontent à d'autres origines, parfois très anciennes, que personne n'a recherchées.

Car, hors du Bourbonnais, bien avant le XIV^e siècle, on trouve des BONNETON ailleurs, notamment dans le Forez et dans le Velay, et c'est de ces derniers qu'il va être question.

Il y a encore à Bas en Basset (43210) un quartier de la ville et des territoires appelés les BONNETOUX et personne n'ignore que ce fut, au haut Moyen âge, le berceau d'une famille BONNETON.

Cette partie du Velay dépendit jadis des Dauphins de Viennois, jusqu'en 1296 où, par le mariage d'Alix de VIENNOIS, fille du Dauphin Hulbert I^{er}, avec le comte de FOREZ, elle releva de ce dernier.

Les BONNETON du Velay étaient PARSONNIERS. - Huillard-Breholles, Dognon, Funck-Brentano, Jacob, A. Boudon-Lashermes ont expliqué ce qu'étaient ces familles. " A l'origine, écrit Dognon, ils ne sont à vrai dire, ni vassaux, ni suzerains, mais alleutiers libres, devant simplement au Roi le service militaire et l'impôt royal" et Huillard-Breholles déclare : " Libres sur leur franc-alléu, nos parsonniers étaient nobles et chevaliers".

Ce sont eux qui, à l'origine, fournirent les pages des comtes carolingiens, puis des barons féodaux. Au moins un de leurs fils, envoyé alors à la cour de leur suzerain, en l'occurrence, d'abord le Dauphin de VIENNOIS, plus tard le comte de FOREZ, après y avoir reçu une éducation militaire et chevaleresque, ainsi qu'un enseignement religieux, courtois, littéraire et sportif, page, écuyer et enfin adoubé chevalier, donna naissance à une branche noble.

Si l'on pense que le comte de FOREZ possédait une partie du Bourbonnais, le jeune Jean BONNETON damoiseau, relevé dans les Aveux du Bourbonnais, pourrait être venu de Bas, et plus encore ceux qui paraissent dans les chartes du Forez : en 1289 il y a Mathieu BONNETON à St Galmier, et d'autres aux environs. Or, au fils de la Loire St Galmier était proche des Bonnetoux en bordure du fleuve, et tous les bassois naviguaient.

Il fallait d'ailleurs qu'à cette époque bien des fils aient déjà quitté la communauté, car elle semblait bien près de sa dissolution. L'institution du franc-alléu survivait pourtant, protégée par St Louis et Louis X le Hutin, mais les conséquences de l'édit de Clermont-sur-Oise entraînèrent la ruine de ces familles. D'abord elles n'eurent pas assez d'argent pour faire adouber leurs enfants et peu à peu vint la dissolution.

C'est alors que Thyse BONNETON, probablement un cadet, répondant à l'appel de Sybille de la ROUE, baronne de SOLIGNAC, quitta Bas en 1289.

Pour ceux qui restèrent, il y a peu de documents les archives ayant été perdues. On connaît seulement :

- Marc BONNETON, Templier de St Barthélemy du Puy, mort dans les prisons d'Alès en 1312.

Le 20. 4. 1321, BONNETON, BRIAND et BROCCARD sont assignés avec Héraclé de ROCHEBARON, à la requête de l'évêque du Puy.

- Le 4. 4. 1331, Marcon BONNETON est sergent de ROCHEBARON.

Il est absolument certain qu'au XVI^e s, il n'y a plus de BONNETON à Bas. Qui sait si, l'afné lui-même n'est pas celui qui au milieu du XVI^e s. acheta au Puy la maison, dite de la Balance, rue St Jacques, dont un des fils, Sébastien, mourut consul du Puy en 1620. Car il signe de BONNETON et ses armes sont les mêmes que celles données dans les différents armoriaux du Bourbonnais, du Dauphiné, et du Vivarais.

C'est par Thyse BONNETON que certains auraient pu passer en Vivarais, car la terre de Concis dans laquelle il vécut dépendit des MONTLAUR, que la route du Pal les ouvrait sur le Vivarais, que même la Loire, qui charriait notamment les bois de la forêt de Bauzon, créait des contacts avec lui. Mais nous ne connaissons à cette époque que ceux qui ont passé des actes chez les notaires, par conséquent aucun de ceux qui sont partis, ne s'étant pas manifesté en Velay.

I. Thyse BONNETON, ° à Bas, vint à Solignac s/Loire en 1289, x Maragde de BRENAS. S'installe dans la maison forte de Concis où ses descendants vécurent jusqu'en 1812, date où le trop grand nombre d'héritiers provoqua le partage des biens et la vente de la maison.

II. Jehan BONNETON, va s'installer dans la paroisse du Brignon. Son fils Pierre possède en 1392 des biens importants aux Ceyssoix et à la Val Ponson. D'où Jacques et Anthonie.

Au XVI^e s. : Blaise BONNETON, Anthonie BONNETON, Messire Jacques BONNETON, prêtre + avant 1587.

Jean BONNETON, + av. 1587, d'où :

Jacques BONNETON x Hélics FRESCHON le 4. 4. 1587, d'où :

Claude BONNETON x Laurence Barthélemy d'Aunac où il va se fixer. D'où :

a) Estienne BONNETON x 1^o/Marie Gabriel, 2^o/Dlle Catherine BLANC, veuve de N. de la ROCHE, d'où 2 fils, Claude + enfants. Laurence (°6. 3. 1646) x Jean de la ROCHE.

- b) Antoine BONNETON x Marguerite RAMEIL à Charbonnier (pas de postérité mâle).
 c) Pierre, sans postérité.
 d) André, prêtre + le 13. 1. 1693, enterré dans l'église du Brignon, dernier BONNETON de ce rameau.
- II. André BONNETON, aîné + av. le 22. 5. 1397 x Jehannette BONNETON.
- III. Pierre BONNETON, fils de feu André en 1398 + av. le 28. 3. 1408.
- IV. Jehan BONNETON, fils de Pierre BONNETON, de Concis, le 16. 6. 1398.
 Giraud BONNETON x Ysabel del RANC, d'oû : a) Pierre, qui suit, b) Marguerite x Pierre LAC de FUGÈRES.
 André BONNETON le jeune x Marguerite ALEGRE, pour laquelle il reconnaît des biens le 11. avril 1411 .sans post.
 Vivaient à la même époque: Guilhe BONNETONA x Thomas BONHEIL, à Concis.
 Mathieur BONNETONA x Pierre ARNAUD de Chalcomac. (ancêtres, par les femmes, des actuels BONNETON de Chalcomac.
 Johanna BONNETONA x Jean EVESQUE - (les EVESQUES héritèrent des CARDINAL, de la famille du troubadour Pierre CARDINAL).
- V. Pierre BONNETON x Claudette ABBRY, à Concis.
- VI. Barthelemy BONNETON (° v. 1430) x Catherine BONNETONE, à Concis. d'oû :
- VII. Mathieu BONNETON, à Concis x ? d'oû :
 Catherine x Pierre ARNAUD, du Mont (le Monastier) le 15. 1. 1494.
- VIII. Martin BONNETON x ? à Concis + avant x de sa fille le 15. 1. 1494. d'oû :
 Catherine x Vital TALOBRE, de Talobre (Chedron) le 15. 1. 1494.
- VIII. Georges BONNETON, présent au mariage de sa soeur dont on ne retrouve plus trace à Concis. Peut-être fondateur du rameau de Polignac. En 1547, un André BONNETON signe une transaction avec l'évêque de Toursan, ainsi que PELLISSIER, et GIMBERT, noms de famille originaires de Solignac. Cet André BONNETON vit à Marnhac. En 1636, Jacques de BONNETON est portier de la grande porte du château de Polignac. (ce rameau n'a pas été étudié).
- VII. Messire Estienne BONNETON, prêtre, présent au mariage de ses nièces en qualité d'oncle.
- VII. Jacques BONNETON, à Concis x Catherine du BOYS le 3. 1. 1484, qui suit, jusqu'à nos jours. d'oû :
 Barthelemy, qui suit.
 a. Laurence, qui teste le 17. 9. 1566, dite fille de Jacques le 17. 9. 1566.
 b. Pierre, prêtre, dit frère de Barthelemy en 1566.
 Vivaient à la même époque : Vidalha BONNETON : Fondation en 1565 à Concis.
 Mathieu BONNETON : " 1569 "
 Jehan BONNETON, à Concis. Sans postérité mâle. 2 filles: Loyse, célib., et N. . x N. BOSSILHON.
 Pierre BONNETON, à Concis x Catherine BONYOL. sans post.
 Jeanne BONNETON, teste en 1588.
- VIII. Barthelemy BONNETON, dit Provence, à Concis, fils de Jacques BONNETON, x Catherine BAULINDRAUD. d'oû :
 a. Pierre, dit Provence, qui suit. à Concis.
 b. Jehan, dit CONDÉ, qui suit. à Concis.
 c. Christine x Mathieu BETRAND à Chadermac le 27. 7. 1587.
 d. Jacques x Catherine MAZET, sans post.
- RAMEAU BONNETON dit PROVENCE :
- IX. Pierre BONNETON, dit PROVENCE, (° 1528) est dit fils de Barthelemy BONNETON et Catherine BAULINDRAUD le 18. 11. 1623. + 27. 1. 1628 à 98 ans, x Gabrielle GAUTHIER, d'oû :
 a) Marie, marraine le 13. 3. 1603.
 b) Ysabel x 1°/ Claude BOUDOULH de Toutinhac le 17. 1. 1589 , 2°/ Martin LUTAUD du Mazel de Matz le 16. 7. 1607, + 2. 9. 1659 (devant, par M. LUTAUD, tante de l'abbé AULANIER curé du Brignon, chroniqueur célèbre du 17° s.)
 c) Pierre I x Blanche GRALHE à Agizoux (tableau reporté : BONNETON, à Agizoux).
 d) Pierre II PROVENCE, à Concis, qui suit.
 e) Catherine, plusieurs fois marraine ?
- RAMEAU Pierre I BONNETON PROVENCE à Agizoux (Solignac s/Loire).
- X. Pierre I BONNETON PROVENCE, fils de Pierre BONNETON PROVENCE et Gabrielle GAUTHIER, à Concis x Blanche GRAILHE, à Agizoux où il se fixe. Ils eurent:
 a) Hélics (° 5. 4. 1586) x Pierre GABRIEL.
 b) 4) deux jumeaux (° 8. 7. 1587 + id.)

d) Antoine (°28.1.1588) x Claude NAUTONNIER, d'où :

da) Catherine x Jean CHAUSSENDE ; db) Agnès (°?) x Antoine de SURREL, au Bouchet St Nicolas ;

dc) Jean (°?) x Alix SALEYRETTE ; dd) Catherine x François CHAUCHON ; de) Pierre ?.

e) Jean, qui suit.

f) André, qui suit.

g) Jacques (°20.3.1592 + 14.3.1694). h) Hélipe, célibataire ; i) Vidal (°18.5.1600 + 17.9.1620).

XI. Jehan BONNETON (°24.1.1589) x Laurence MANDIN, d'où :

a) Jehan (°28.9.1622 ?)

b) Marie (°1623) x Etienne de VILLARS, d'où 8 enfants :

ba) Jeanne (°28.2.1639) ; bb) Marguerite (°3.12.1640) ; bc) Laurence (°28.4.1642) ; bd) Gaspar (°22.4.1644) ;

be) Anne (°6.1645) ; bf) Simon (°20.9.1648) ; bg) Anne (°27.11.1650) ; bh) Simon (°8.11.1654).

c) Anne (°28.7.1624).

d) Jacques. ?

XI bis. André BONNETON (°1590) x Angès SIGAUD, d'où 8 enfants :

a) Anne (°25.10.1614) x Jacques COUTURIER, deux filles. - b) Catherine (°19.3.1646) x Pierre BARTHELEMY.

c) Jacques (°? + 10.10.1639) ;

c) Catherine (°4.4.1619) x Jean BAUZAC, à Agizoux.

e) Blanche (°? + 14.6.1680) x Pierre MIRMAND.

f) Pierre (°25.4.1623)

g) Pierre (°4.8.1624)

h) Jean (°31.8.1625).

RAMEAU Pierre II BONNETON PROVENCE, à Concis.

X. Pierre II BONNETON PROVENCE, à Concis + 15.3.1621, x 1°/N?, 2°/ Anthoinette BOUSSILHON le 16.7.1610, d'où :

1°/lit : a) Mathieu (+31.3.1604) b) Jacques (°24.2.1588 + 24.5.1600) ; c) Claude, qui suit, à Concis.

2°/lit : d) Mathieuve (°27.10.1611) e) Vital, qui suit à Concis ;

f) Ysabel (°1.6.1615) x Jean BARDON.

g) Mathieuve, enfant posthume °15.5.1621 ?

XI. Claude BONNETON PROVENCE, à Concis (°28.1.1601 + 3.3.1679) x Catherine BOUDOULH, d'où 10 enfants :

a) Mathieu (°12.8.1629, qui suit à Concis.

b) Jeanne (°11.1.1632 ?)

c) Laurence (°5.10.1636) ?

d) Gabrielle (°22.4.1642) ?

e) Pierre (°24.9.1643) qui suit à Concis.

f) Marguerite (°10.7.1645)

g) Ysabel (°20.4.1648) ?

h) Antoinette (°3.8.1650) x Jean FABRE, de Chau-

i) Jeanne (° en 1653 + 16.10.1723) x Jean BAY du BESSON (le Brignon).

deyrac.

XII. Mathieu BONNETON PROVENCE, à Concis, (°12.8.1629) x Marie CHANTEMESSE d'où :

a) Pierre ° (registre manque) x 1°/N?, x 2°/ Catherine ARNAUD, veuve de feu Etienne JULIEN, de Bizac, d'où :

aa) Vincent BONNETON (°22.1.1707) x 1°/Anne CLUZEL, 2°/ x Marguerite AUDIER + 1.1.1754 sans post.

ab) Marie Anne (°12.5.1710) x Jean MIRMAND le 4.2.1724, d'où 10 enfants, dont :

- Jean-André, Benoît, Jean-Antoine, Jean-André.

XII bis. Pierre BONNETON PROVENCE, à Concis (°24.9.1643 + av. 28.2.1718) x Marie MIRMAND, d'où :

a) Barthelemy (°10.5.1695) ; b) Barthelemy (°7.6.1696) ; c) Pierre (°11.11.1698) ; d) Anne Marie (°1701) ;

e) Catherine (°1704).

XI bis. Vital BONNETON PROVENCE, à Concis (°2.3.1613) fils de Pierre BONNETON PROVENCE et Anthoinette BOUSSILHONNE, testament du 8.12.1682 x Jeanne BOUDOULH le 27.3.1628 d'où 11 enfants :

a) Mathieuve (°13.2.1633) x Jean CHANTEMESSE de Masfrayt (Cayres) ; b) Pierre, qui suit, à Concis.

c) Michel (°14.2.1638 + mai 1682-mai 1683 Chartreux à Toulouse ; d) Anne (°6.12.1640) ;

e) Marguerite (°31.3.1643) ; e) Claude, qui suit, à Chaudeyrac (Cayres) 43510 ; f) Jean, qui suit, à Chacornac ;

g) Mathieu, qui suit à Chaudeyrac ; h) Jeanne (°2.7.1654) ; i) Jeanne (°11.5.1655) x Vidal QUEYRON des Ceyssoux

(le Brignon) ; j) Marie (°19.9.1657) x Gabriel MOUTON, de Bizac (le Brignon) .une fille.

XII bis. Pierre BONNETON PROVENCE, à Concis (°16.8.1635 + 24.10.1693) x Marie BERTRAND, fille de Vital BERTRAND et Catherine ARNAUD, des Ceyssoux (cette dernière descendant de Jacques ARNAUD et Mathieu BONNETON, de Chacornac, 1392). d'où :

a) Vital (°10.1.1680) ; b) Pierre (°13.2.1683) ; c) Anthoinette (°20.5.1687) x Morinot GARNIER des GARNIER.

Dans son testament du 20.5.1693, recommande à sa femme de passer l'héritage à celui des ses neveux qu'elle jugera bon. C'est ainsi que Vital, fils de son frère Jean parti à Chacornac vint continuer les BENNETON PROVENCE à Concis.

XIII. Vital BONNETON PROVENCE, à Concis, petit-fils de Vital BONNETON PROVENCE et Jeanne BOUDOULH, fils de Jean BONNETON PROVENCE et Antoinette ESCUT, établi à Chacornac (°15.12.1687 à Chacornac) x 10.2.1711

"habitant à Concis" Jeanne BERTRAND, fille d'Antoine BERTRAND et Jeanne JOUVE des Ceyssoix, + 12. 12. 1763
il eut :

- a) Marie Anne, qui suit à Concis ; b) Jeanne (*15. 12. 1715) x 9. 2. 1734 Jean EXPERTON, fils de François et Anne FRESCHON, des Salles du Brignon ; c) Marie (*19. 12. 1716 + 2. 10. 1739) ; d) Jean, Grand séminariste en 1740, âgé de 21 ans, + 29. 5. 1742, sous-diacre ; e) Jeanne-Marie (*1721+21. 12. 1759) ; f) Christophe (*1724 + 10. 12. 1759) ; g) Vital (*6. 11. 1725 + ?) ; h) Simon (*28. 10. 1727 + 5. 8. 1747, écolier au Fay) ; i) Anne-Marie (*8. 6. 1730) x Pierre MIRMAND.

XIV. Marie-Anne BONNETON (* ? (registre manque) x 10. 2. 1733 Jean Pierre REYNARD, d'où :

- a) Jeanne Marie (*29. 12. 1735) ; b) Marie (*7. 1. 1739) ; c) Jean-Pierre, qui suit à Concis.

A partir de ce mariage, Jean-Pierre REYNARD est mentionné dans tous les actes : J. P. REYNARD dit BONNETON, de Concis.

XV. Jean Pierre REYNARD, dit BONNETON, de Concis (*10. 7. 1740) x en 1763 Roze AUDIER, de Chassilhac, soeur de Marguerite AUDIER ép. BAUZAC, Guillotiné le 22. 5. 1794. D'où :

- a) Jeanne-Marie (*1764) ; b) Marie-Anne (*1766) ; c) Roze (*1768) x 1^o/ Pierre BERTRAND, des Ceyssoix, 2^o/ André SIGAUD, + avant 1812 ; d) Jean-Pierre (*1. 5. 1772) .. à Chassilhac ; e) Jean-André (*7. 10. 1773) sans postérité mâles ca) Régis ? , eb) Colombe (*12. 8. 1822) x 13. 11. 1845 au Fay Florentin QUEYRON ; ec) Henri (*23. 5. 1833 + 3. 7. 1853)

f) Augustin (à Concis ?) ; g) Marguerite ; h) Magdeleine ; i) Thérèse ; j) Denis, ces trois derniers mineurs en 1812 ? Ces nombreux enfants de Jean Pierre REYNARD dit BONNETON demandèrent la révision et le partage de sa succession, signé le 21 juin 1812. La part qui lui revenait est encore la propriété d'une petite-fille de Casimir REYNARD, Christiane NAVANT, ép. FELZ. La maison et certaines terres ont été revendues il y a quelques années à la famille BRENAS de Concis. A partir de 1812, il n'y eut donc plus de BONNETON à Concis, mais ces BONNETON PROVENCE suivaient dans la paroisse de Cayres (tableaux ci-après). Leurs cousins BONNETON CONDÉ en avaient disparu depuis près d'un siècle mais continuent de nos jours, à Yarsyre (Cussac s/Loire, 43370) avec 3 fils (tableau reporté).

BONNETON CONDÉ, à Concis.

IX. Jehan BONNETON CONDÉ (* avant registres paroissiaux) x Anne BERNARD le 28. 9. 1587. Ils eurent :

- a) Claude, tableau reporté, suit à Tameyre ; b) Jacques, qui suit à Concis ; c) Anne ; d) Valence (*20. 12. 1591) x Michel EYRAUD, à Concis ; e) Mathieu (*30. 1. 1598) ; f) Pierre (*18. 5. 1603 + 13. 8. 1630 de la contagion) ; g) Jeanne (*15. 3. 1607) ; h) Laurence (*14. 5. 1608) ; i) Catherine (*22. 4. 1610).

X. Jacques BONNETON CONDÉ, à Concis (*14. 3. 1589) x Jeanne EYRAUD, d'où :

- a) Jehan, qui suit ; b) Valence (*13. 12. 1620) ; c) Catherine (*4. 5. 1625) ; d) Pierre (*3. 4. 1629 + 24. 10. 1693) ; e) Mathieu (*22. 3. 1632) ; f) Jeanne (*12. 12. 1634) ; g) Ysabeau (*24. 10. 1638).

XI. Jehan BONNETON CONDÉ, à Concis (*11. 4. 1623 + 4. 4. 1698) x Loyse MAZET, d'où :

- a) Marie (*7. 2. 1647) ; b) Anne (*16. 5. 1650) ; c) Catherine (*23. 2. 1653) ; d) Pierre, qui suit ; e) Anne (*15. 8. 1650)

XII. Pierre BONNETON CONDÉ, à Concis (*17. 3. 1657) x Marguerite EYNAC le 18. 2. 1692, d'où une seule fille Catherine. + 6. 10. 1726. C'est donc à cette date, à la mort de ce Pierre BONNETON, que s'éteignirent les BONNETON CONDÉ à Concis.

BONNETON PROVENCE, dans la paroisse de CAYRES (43510) à CHAUDEYRAC, puis à CHACORNA.C. :

XI. Jehan BONNETON PROVENCE, fils de Pierre BONNETON PROVENCE et de sa 1^o femme (*Concis av. les registres paroissiaux couverts en 1590 + après 1639, avant 1649) x Marguerite EYRAUD, vint s'établir à Chaudeyrac vers 1627. De Marguerite EYRAUD il eut :

- a) Jean, qui suit ; b) Isabeau ?

XII. Jean II BONNETON fils de Jehan et Marguerite EYRAUD (* ?) x Magdeleine LENTIER le 5. 2. 1639, sans postérité. Pour assurer l'"hérédité" à Chaudeyrac, il appela pour lui succéder un cousin-germain, encore célibataire, bien que quadragénaire, Claude BONNETON, qui suit.

XII bis. Claude BONNETON PROVENCE, fils de Vital BONNETON et Jeanne BOUDOULH (*13. 3. 1645 à Concis) x Agnès ENTIER et reçoit la moitié des biens de Jean II + mai 1691. Il eut :

- a) Jean (*28. 1. 1687 + 27. 3. 1713) ; b) Pierre, qui suit.

XIII. Pierre BONNETON, fils de Claude BONNETON et Agnès ENTIER (*7. 5. 1689 à Chaudeyrac + 11. 1. 1785) x Anne SOUCHON le 7. 1. 1719 d'où :

- a) Jacques Antoine (*7. 8. 1720 ?) ; b) Marie-Agnès (*21. 1. 1723 + 24. 10. 1814) x Pierre SAVEL ; c) Jean (*7. 4. 1730 + 14. 11. 1741) ; d) Jean-Pierre (*16. 8. 1636 + 21. 2. 1753) ; e) Marie (*29. 8. 1738) x Pierre PEYRET le 22. 5. 1759

d'où longue postérité ;f) Pierre (*16. 10. 1741+ ?).

Marie seule hérite de ses parents. Que sont devenus Jacques-Antoine et Pierre ?

Claude BONNETON, en mourant en 1691 laissait deux enfants très jeunes, c'est pourquoi, " cassé de vieillesse", le vieux Jean II BONNETON appelle près de lui un autre cousin -germain, Mathieu BONNETON, de Concis.

XII ter. Mathieu BONNETON PROVENCE, fils de Vital BONNETON et Jeanne BOUDOUL (*10. 3. 1650 + 1. 4. 1720) x Marie BOUDINHON le 3. 6. 1695 fille de ? BOUDINHON et Antoinette BONNET, d'où :

- a) Jean-Mathieu, qui suit ; b) André + av. 1718 , testament de son père ; c) Marie (*16. 5. 1700 x Estienne PELLISSIER;
- d) Jeanne (*19. 3. 1702) x Gimbart COUZY ; e) Jacques (*9. 12. 1703 + av. 1718) ; f) Claudette (*21. 8. 1708 + av. 17178) ; g) Marie-Anne (*16. 3. 1713 + 5. 3. 1757) célibataire.

XIII. Jean Mathieu BONNETON PROVENCE , à Chaudeyrac, fils de Mathieu BONNETON et Marie BOUDINHON (*6. 8. 1696 + 15. 1. 1752) x 29. 2. 1726 Marguerite FALCON, fille de Jacques FALCON et Françoise CAVARD, d'où 10 enfants:

- a) Marie x Jean GIMBERT + 15. 11. 1810 ; b) Françoise (*4. 4. 1728 + 15. 4. 1778) x Pierre RANC de Bizac ; c) Jean (*17. 3. 1730 + jeune) ; d) Etienne (*29. 5. 1730 + jeune) ; e) Jeanne (*26. 2. 1733) ; f) Jean-Pierre, qui suit ;
- g) Marie-Anne (*21. 1. 1721 + jeune) ; h) Jean (*12. 3. 1739 + 23. 7. 1811) célibataire ; i) Roze (*29. 7. 1741) x Jean SÉJALON. Victimes des # chauffeurs " + 2. 2. 1770. ; j) Marie-Anne (*14. 6. 1745) x Jean-Pierre ROBERT + 14. 5. 1775.

XIV. Jean Pierre BONNETON, à Chaudeyrac (Cayres) fils de Jean-Mathieu BONNETON et Marguerite FALCON (*17. 2. 1735 + 8. 11. 1804) x le 6. 2. 1777 Marie Anne ALEIL, fille de Jean-André ALEIL et Marie-Anne MESSE à Cayres, d'où 8 enfants:

- a) Marie (*29. 4. 1778 + 13. 2. 1841 à Chacornac) célibataire ; b) Marie ou Marie-Anne (*24. 1. 1780 + jeune) ;
- c) Jean-André (*19. 12. 1781 + 26. 1. 1784) ; d) Jean-Pierre (*11. 7. 1784 + 1. 4. 1855) prêtre ; e) Jean-Pierre, cadet, (*3. 3. 1787 + 20. 3. 1788) ; f) Jean-Mathieu, qui suit ; g) Jean-André (*3. 10. 1795 + 12. 10. 1894) prêtre ; h) Jacques, (*27. 1. 1799 = jeune).

XV. Jean Mathieu BONNETON, fils de Jean-Pierre BONNETON et Marie-Anne ALEIL (*2. 9. 1789 à Chaudeyrac + 30. 10. 1860 à Chacornac) x 1^o/ Cécile PEYRON le 14. 10. 1813, fille de Jean Pierre et M. Anne BARTHELEMY + le 12. 9. 1815, à 20 ans, sans postérité ; x 2^o/ le 7. 2. 1823 Suzanne BOUDOUL, fille de Jean Baptiste BOUDOUL et Marie BONNET, à Chacornac où il ira, d'où :

- a) Marie-Félicité (*30. 11. 1823 + 18. 4. 1840) ; b) Marie-Sophie (*28. 2. 1825) religieuse de Notre-Dame ; c) Jean-André, qui suit ; d) Marie-Eléonore (*19. 2. 1829 + 9. 12. 1841).

XVI. Jean André BONNETON, fils de Jean-Mathieu BONNETON et Suzanne BOUDOUL (*15. 4. 1827 + le 16. 3. 1900) x le 14. 9. 1854 Colombe BAY, fille de Jérôme BAY et Rose MALARTRE, d'où 13 enfants :

- a) Maria (*9. 7. 1855 + 11. 10. 1939) célibataire ; b) Romula (*24. 4. 1857 + 2. 2. 1939) célibataire ; c) Sophie (*5. 7. 1859 + 12. 3. 1932) Supérieure Générale des Religieuses Trinitaires ; d) Ernest (*8. 10. 1861 + 23. 3. 1862) ; e) Irma, (*22. 4. 1863 + 29. 9. 1906) religieuse. D'abord Dame de Nazaret, puis Trinitaire ; f) André-Ernest (*17. 7. 1865 + 10. 4. 1869) ; g) Suzanne (*24. 9. 1867 + 27. 1. 1935) Religieuse Trinitaire ; h) Marie-Colombe-Eélonore (*4. 3. 1870 + 42. 3. 1895) Religieuse Trinitaire ; i) Rose (*30. 8. 1871 + 14. 6. 1894) Religieuse Trinitaire ; j) Joseph, qui suit ;
- k) Marie-Colombe (*14. 6. 1875 + 10. 4. 1950) x Vincent CAZES, fils de Pierre CAZES et Bertrande BAQUÉ, le 16. 4. 1903, d'où :
- ka) Rose-Marie (*14. 3. 1904) célibataire ; kb) Suzanne (*5. 5. 1906 + 20. 7. 1939) religieuse Trinitaire ; kc) Jehanne (*8. 8. 1909 + 11. 9. 1933) célibataire ;
- l) André (*9. 9. 1877) x 16. 11. 1901 Jeanne SEUX à Chacornac, + 3. 5. 1932.
- m) Aimé (*4. 9. 1879 + 21. 1. 1883).

XVII. Joseph BONNETON, fils de Jean-André BONNETON et Colombe BAY -(*22. 5. 1873 à Chacornac + 14. 5. 1933 à Paris) x le 21. 8. 1928 Cécile BRASSARD, fille d'Eleuthère BRASSARD et de N. . . . TREVOUX, à Montbrison , d'où :

- a) Françoise (*2. 11. 1929 + 3. 1. 1951) ; b) André, qui suit .

XVIII. André BONNETON, fils de Joseph BONNETON et Cécile BRASSARD (*4. 10. 1931) x 2. 1. 1965 Christine BEAUVIALA, fille de Jean BEAUVIALA et Maly BAUDIN, d'où :

- a) Jean -Stéphane (*21. 9. 1965) ; b) Guillaume (*7. 2. 1967) ; c) Ludovic (*26. 11. 1968) ; d) Jérôme (*6. 8. 1979).

RAMEAU BONNETON CÉSINDÉ, à Tarreyre, Cussac s/Loire, 43330.

Pas encore étudié. Pour le moment sont connus, d'après les seules archives de Mr Jean BONNETON, de Tarreyre :

X. Claude BONNETON (* avant registres) x Catherine du BOIS, fils de Jehan BONNETON et Anne BERNARD, d'où :

XI. Vital (* ?) x Anthoinette JOUVE le 7. 10. 1681, d'où : a) Pierre, b) Jacques.

XII. Pierre (*1685) x Claudi RIVIER le 22. 2. 1710, d'où André, qui suit :

XII bis. Jacques, sans postérité mâle.

XIII. André (° ?) x Jeanne TRUCHER le 14. 2. 1741, d'où :

- a) Elisabeth x Jean Pierre BAY, d'Agizoux + janvier 1820 ; b) Antoine, qui suit.

C'est dans la liste des maires de Cussac que nous relevons les BONNETON qui suivent :

- Jean-Pierre BONNETON, de 1810 à 1811 ;
- Jean-Antoine BONNETON, de 1812 à 1845 (33 ans) ;
- Louis BONNETON, de 1848 à 1856 ;
- Louis BONNETON, de 1857 à 1865 ;
- Louis BONNETON de 1881 à 1904 (23 ans) qui suit ;
- L'abbé BONNETON, + curé des Carmes au Puy ;
- Mère Saint Louis, religieuse de l'Instruction de l'Enfant Jésus.

° Louis BONNETON x Léonie JULIEN, à Tarreyre, d'où :

- a) Rosine BONNETON (° 2. 5. 1879) x PETIT ;
- b) Joséphine BONNETON (° 9. 12. 1880) religieuse ;
- c) Eulalie BONNETON (° 23. 10. 1883) célibataire ;
- d) Apollonie BONNETON (° 30. 5. 1885) x BRUN ;
- e) Henriette BONNETON (° 22. 9. 1886) x MAHINC ;
- f) Maria-Louise (° 19. 5. 1886) x ASSEZAT ;
- g) Jean-André-Réfi s, qui suit ;
- h) Louis-Augustin (° 23. 4. 1882) : deux filles .
- i) Louise BONNETON (° 25. 5. 1896) x ARNAUDON ;
- j) Marie-Rosalie (° 29. 3. 1893) x LABATUT ;
- k) Régis BONNETON (+ à la guerre 1914-1918).

° Jean-André-Régis BONNETON x Marie Rosa ASSEZAT, d'où :

- a) Louis (° mai 1926) x ? Chacomac à Beurrières (Puy de Dôme). Ils ont 4 enfants :
 - aa) Jean-Louis (° 1958) x Bernadette MORAND ;
 - ab) Marie-Joseph ;
 - ac) Bernadette ;
 - ad) Laurence.
- b) Marie-Sophie x Jean FALCON, à Agizoux (Boulogne-s/Loire) dont cinq enfants :
 - ba) Jean (° 1950) ;
 - bb) Anne-Marie (° 1952) ;
 - bc) André (° 1956) ;
 - bd) Marie-Claude (° 1963) ;
 - be) Robert (° 1966).
- c) Jean BONNETON x Emilienne MALARTRE, à Tarreyre, d'où :
 - ca) Jean-Michel (° 17. 1. 1962) ;
 - cb) Paul (° 16. 4. 1962) ;
 - cc) Denis (° 6. 8. 1969).

RAMEAU de Jean BONNETON PROVENCE à Chacomac, 43510, Cayres.

XII. Jehan BONNETON (° 15. 12. 1647, à Concis, fils de Vital BONNETON et Jeanne BOUDOUL x Anthoinette ESCUT et va se fixer à Chacomac + 2. 3. 1737, à Concis, chez son fils Vital. Il eut :

- a) Marie (° 1684) ;
- b) Anne (° 1685) ;
- c) Vital (° 15. 12. 1687) appelé par la veuve de Pierre BONNETON pour continuer les BONNETON à Concis ; (tableau ci-dessus) ;
- d) Marie-Jeanne (° 14. 5. 1690) x Xophe BONNET à Chacomac ;
- e) Marie (° 1691) ;
- f) André (° 4. 6. 1691) ;
- g) Claude (° 28. 8. 1697) x 2. 12. 1724 Marie BONNET, qui suit.
- h) Anthoinette (° 4. 8. 1707).

XIII. Claude BONNETON (° 28. 8. 1697) x Marie BONNET le 2. 12. 1724, d'où : Jean, qui suit :

XIV. Jean BONNETON (° 6. 9. 1725 + 19. 9. 1798) x Jeanne SARATHIER, d'où :

- a) Vital (° 14. 4. 1760) ;
- b) Jean-André (° 13. 1. 1762) célibataire ;
- c) Catherine (° ? + 1773) ;
- d) Simon (° 28. 10. 1763 + 1. 5. 1773) ;
- e) Marie-Anne (° 2. 8. 1765) x Jean-André ZLEIL à Cayres d'où : Jean-André et Jean-Mathieu ;
- f) Pierre (° 11. 10. 1768) Frère des Ecoles Chrétiennes ;
- g) Anne (° 24. 6. 1770 + 1786) ;
- h) Jean (° 27. 11. 1771) (passaport pour Lyon le 22. 5. 1811) ;
- i) Jean-Claude, qui suit ;
- j) Jean-Baptiste (° 14. 2. 1777) x Catherine BE-NOIT, à Pradelles, d'où Fanny et Colombe ;
- k) Marie-Anne (° 2. 8. 1778) ;
- l) Jeanne-Marie (° 2. 8. 1780) ;
- m) François (° 4. 2. 1782 + 19. 7. 1786) ;
- n) Ursule (° 29. 11. 1784).

XV. Jean Claude BONNETON (° 23. 11. 1775 + 7. 8. 1846) x Marie-Anne BOYER le 6. 2. 1813. Ils eurent :

- a) Jean-André, qui suit ;
- b) Jean (° 14. 11. 1821) ;
- c) Jean-Baptiste (° 15. 4. 1820) ;
- d) Hyppolite-Philémon (° 3. 10. 1823) qui suit.

XVI. Jean-André BONNETON, fils de Claude BONNETON et M. A. BOYER (° 8. 5. 1817 + 8. 10. 1869 à Chacomac) x le 29. 11. 1843 Lucie POUZIN, de Bonnefond, 43510 Seneujob. Ils eurent :

- a) Claude-André, qui suit ;
- b) Jean-Anthoine-Hyppolite, qui suit :

XVII. André-Claude BONNETON (° 8. 5. 1845) x le 27. 5. 1873 Marie ROCHER, à Chacomac, sans postérité.

Jean-Anthoine Hippolyte (° ?) x ? à Chacomac : deux filles :

- a) Méline (° 1895 + 7. 11. 1977) x N... PICHON ;
- b) N.... (° ?) x TAULLEMESSE. (toutes deux dernières héritières des biens de Chacomac, vendus vers 1978 à leurs fermiers respectifs).

XVI bis. Hippolyte-Philémon BONNETON, fils de Jean-Claude BONNETON et Marie-Anne BOYER (° 3. 10. 1823) x le 14. 7. 1853 Anne Marie TALOBRE de SENEUJOIS où il va se fixer. Ils eurent : à Seneujob :

- a) Anne-Marie (° 18. 9. 1855) ;
- b) Marguerite (° 9. 3. 1859) ;
- c) Claude André Hippolyte (° 12. 12. 1861) ;
- d) Louis, qui suit ;
- e) Ernest-Hippolyte (° 25. 10. 1867) ;
- f) André-Adrien (° 1. 1. 1871).

XVII bis. Louis BONNETON, à Seneujob, 43510 (Cayres) (° 20. 6. 1864) x Marie MEYNARD, d'où :

a) Louis, à Rives de Gier ; b) Rosalie ? ; c) André, qui suit.

XVIII. André BONNETON, à Seneujols, x Romula BOUDINHON, d'oû :

XIX. André BONNETON (° ?) x Mélina VIDILH (au Puy, 28 cité du Loup) d'oû :

XX. Michel André BONNETON, étudiant.

Mademoiselle Rose CAZES,

Adhérente C.G.H.A.V. N° 202



UN ESSAI DE GENEALOGIE ET DE DEMOGRAPHIE PAROISSIALES

(Paroisse de Saint-Marcel-lèz-le Puy, de 1668 à 1792/1806)

par Fernand BOYER

Cet essai a pour but :

- 1°) de rassembler dans un minimum de place, la totalité des renseignements principaux figurant dans les registres paroissiaux et de les classer méthodiquement pour une utilisation rationnelle et rapide ;
- 2°) d'établir des statistiques démographiques à partir de ces données.

A l'origine, le dépouillement devait s'arrêter à 1792. Il a été poursuivi jusqu'en 1806, pour permettre de se raccorder aux tables décennales prévues par l'état civil nouveau.

Les principes retenus ont été les suivants :

- a) dépouillement systématique de tous les actes paroissiaux (il y a malheureusement quelques lacunes pour les années 1713/14, 1717, 1792 (baptêmes), - 1717, 1792, 1799 (mariages), - 1701, 1713, 1714, 1716, 1717 (sépultures).
- b) mise en fiches de TOUS les couples s'étant mariés ou ayant eu au moins un enfant baptisé à St Marcel, et numérotation en continu de tous ces couples (par ordre alphabétique au nom du mari),
- c) retranscription d'un résumé de ces fiches sur un registre.

Nous allons voir en détail chacune de ces opérations :

A. - DEPOUILLEMENT SYSTEMATIQUE : (2 lignes par acte)

Sur un cahier de format 21x197, chaque page a été divisée verticalement, en SIX colonnes d'inégale largeur (voir exemple) :

- 1° LIGNE. 1° colonne : simple indication B (baptême), S (Sépulture), M (mariage).
- 2° " : date de l'acte.
- 3° " : date de l'évènement (baptême ou sépulture), lorsqu'elle est différente de la date de l'acte.
- 4° " : Nom et prénom du baptisé (baptême), ou du décédé (sépulture), ou du mari (mariage)
- 5° " : nom et prénom du père (baptême), ou des parents ou du conjoint (sépulture), ou de l'épouse (mariage)
- 6° " : nom et prénom de la mère (baptême).
- 2° ligne. 1°, 2°, 3° colonnes : néant.
- 4° colonne: Nom et prénoms (et domicile), des parents du marié.
- 5° " : Domicile des parents, noms du parrain, marraine (baptême) ou noms et prénoms et domicile des parents de la mariée.
- 6° " : lieu de sépulture (décès) ou nom et prénoms des témoins (mariage).

Les noms propres sont écrits en lettres capitales d'imprimerie ; les décès sont inscrits en rouge. La lettre "M" de mariage (1° colonne) est cerclée.

B. LA MISE EN FICHES: Après une journée de dépouillement systématique, il est nécessaire d'ordonner les renseignements recueillis chronologiquement. Pour ce faire, une fiche est établie pour chaque COUPLE s'étant marié ou ayant eu au moins UN ENFANT baptisé dans la paroisse de St Marcel.

La fiche retenue (100x150) est utilisée dans le sens de la hauteur (voir modèle de fiche A). Pour chaque fiche :

- la case 1 est laissée vierge.
- la case 2 sert à l'inscription du nom et des prénoms de l'homme (époux ou père).
- la case 3 est utilisée pour l'inscription des nom et prénoms de la femme (épouse ou mère).
- la case 4 est utilisée pour l'inscription de la date du mariage (lorsque cet évènement est célébré à St Marcel).
- la case 5 est utilisée pour inscrire les noms, prénoms, éventuellement profession des parents de l'époux.
- la case 6 est utilisée pour inscrire les noms, prénoms, éventuellement profession des parents de l'épouse.
- la case 7 est destinée à recevoir le chiffre 1 qui indiquera le 1° enfant du couple baptisé à St Marcel.

Ces 7 cases sont utilisées dans la mesure du possible. Si les renseignements qui sont prévus pour y être inscrits ne figu-

rent pas dans les actes dépouillés, ces cases resteront vierges. Il importe de porter également les renseignements suivants, au fur et à mesure qu'ils apparaissent dans les actes que l'on retranscrit :

a) Sous les noms et prénoms des 2 membres du couple : leur domicile au moment du mariage (ou de la 1^{re} naissance), - éventuellement leur profession, - leur date de décès, précédée du signe +, ...

b) Sous les noms et prénoms des parents (mariage), les noms des témoins.

c) en face du chiffre 1 (premier enfant baptisé), le nom et prénom de l'enfant, avec la date de naissance (en respectant l'orthographe même futive, utilisée dans l'acte).

Tous les enfants du couple sont ainsi inscrits chronologiquement, chacun portant un numéro distinct.

Au fur et à mesure de leur établissement, ces fiches sont classées par ordre alphabétique, au nom du mari, et en cas de noms identiques, par ordre alphabétique au nom de la femme, sans tenir compte des prénoms. Cela permet une inscription rapide des naissances des enfants de chaque couple.

Sur l'exemple joint (fiche B), on remarque qu'à la fin du dépouillement, le couple BOYER François/MASSERAND Marianne, qui s'est marié à St Marcel le 17.09.1776 a eu 6 enfants baptisés à St Marcel (4 garçons et 2 filles), que l'épouse est décédée à St Marcel le 11.10.1806 âgée de 50 ans, et qu'elle exerçait alors la profession d'ouvrière en dentelles, et qu'une des filles Jeanne Marie est décédée le 12.10.1806, âgée de 15 ans. Cette fille était également ouvrière en dentelles à l'époque de son décès. Le décès du mari n'a pas été trouvé à St Marcel (il a pu se produire après 1806, année où le dépouillement a été arrêté).

C. EXPLOITATION DES FICHES : Lorsque l'ensemble du dépouillement est terminé (pour St Marcel, cela a provoqué l'établissement de 1312 fiches de couples) :

- on procède à une première opération qui consiste à reclasser les fiches par ordre alphabétique, au nom de jeune fille DE LA FEMME. Cela permet de déceler les erreurs qui auraient pu se produire dans le cas où le nom du mari aurait été mal orthographié par le rédacteur de l'acte (dans le cas présent, 5 erreurs sur l'ensemble ont pu être corrigées).

- ensuite on reclassé normalement par ordre alphabétique au nom du mari (en cas de noms identiques de mari, on classe par ordre alphabétique au nom de jeune fille de l'épouse), et on numérote les fiches en continu de 001 jusqu'à épuisement (dans le cas présent 1312). Ce numéro est inscrit en ROUGE, dans la case 1 de la fiche, en haut à gauche.

On procède alors au "rapprochement" de chacun des membres du couple, lorsque le dépouillement a permis de connaître les noms et prénoms des parents de l'un (ou des deux) membres de ce couple. Si ces parents ont eux-mêmes une fiche, on inscrit, entre parenthèses, en rouge, à côté du nom patronymique de la personne concernée, le N° du couple dont elle est issue. De même sur la fiche des parents, on note, en face de la naissance de l'enfant, le numéro du nouveau couple qu'il a formé, ainsi que la date du mariage et le nom du conjoint. (voir modèle de fiche C).

Ces rapprochements ne sont pas toujours possibles. En effet, les baptêmes ont pu être effectués et les mariages célébrés dans une autre paroisse que St Marcel. - Dans le cas qui nous occupe, ce rapprochement a été effectué pour 504 hommes sur 1312 (soit 38,41%), et pour 415 femmes sur 1312 (soit 31,63%).

Sur l'exemple joint (fiche C), on remarque que le couple BOYER François/MASSERAND Marianne, déjà vu dans le modèle B, constitue la fiche N° 319, - que le mari BOYER François est le fils du couple N° 293, - que la femme MASSERAND Marianne est la fille du couple N° 864, - que le 1^{er} enfant BOYER Martin, né le 9.2.1779 s'est marié à St Marcel le 29 octobre an 13 à BERBARD Marie Anne, pour former le couple N° 301, - qu'enfin le 2^o enfant BOYER Vidal, né le 14.4.1782, s'est marié à St Marcel, le 14 frimaire an 14 à FEBRE Jeanne Marie, pour former le couple N° 310.

D. LE RELEVÉ RÉSUMÉ DES FICHES : Ces fiches, ainsi complétées représentent une documentation complète et ordonnée, mais leur volume est quand même relativement important. Il a été possible de les résumer sur 20 feuillets (40 pages) 210x297 d'un cahier ordinaire, plus facilement transportable.

Chaque page a été divisée dans le sens de la largeur en 15 colonnes d'inégale importance (voir exemple).

1^{re} colonne: N° d'ordre en continu de 001 à 1312.

2^o " : NOM (en majuscules) et prénoms de l'époux (class. alphabét.) (lorsqu'il y a eu évolution dans l'orthographe, c'est la plus récente qui a été retenue, mais les différentes formes ont été inscrites en tête et numérotées, le N° de l'orthographe portée dans l'acte de mariage étant reporté avant le prénom).

3^o colonne: origine par paroisse ou domicile au moment du mariage. Cette rubrique porte simplement un N° qui correspond à un code personnel. Dans le cas présent: 1 Espaly, 2 St Marcel, 3 Font d'Estronilhac, (villages de la paroisse de St Marcel), 5 Le Puy, 6 Pélignac, 11 St Paulien, 77 Monist, etc. . .

4^o colonne : Le N° du couple dont est issu le MARI.

5^o colonne: l'année du décès, si ce dernier a été enregistré à St Marcel, et si le rapprochement a pu être effectué (par suite de la pauvreté des renseignements portés sur les actes paroissiaux, un décès sur deux seulement a pu être relevé avec certitude).

- 6° colonne : date du mariage célébré à Saint Marcel.
- 7° colonne : date de la 1° naissance du couple, enregistrée à St Marcel. Cette date est intéressante à connaître, surtout pour les couples qui ne se sont pas mariés à St Marcel.
- 8° colonne : NOM (majuscules), et prénoms de l'EPOUSE.
- 9° colonne : Origine des épouses par paroisses (même code que pour les époux).
- 10° colonne: N° d'ordre du couple dont est issue l'épouse.
- 11° colonne : Année du décès de l'épouse s'il a eu lieu à St Marcel.
- 12° colonne: Nombre d'enfants du couple baptisés à St Marcel, en numérateur, le nombre de garçons. en dénominateur le nombre de filles, un petit point (.) signalant la présence de jumeaux.
- 13° colonne: dates de naissance des enfants qui se sont mariés à St Marcel ou qui ont eu des enfants baptisés à St Marcel (chacune de ces dates de naissance est suivie du N° du couple qui a été ainsi formé). Si ces enfants ont été mariés deux fois, à St Marcel, cette particularité apparaît avec les indications a) 1° mariage, b) 2° mariage.

Sur l'exemple joint (D) qui reproduit une partie de la première page réelle de cette généalogie paroissiale de St Marcel, on constate, - si l'on examine le couple 007 ABOUZIT Jean André/DUFFOUR Marie Rose,

- a) que le mari est originaire de St Marcel (2), qu'il est issu du couple N° 013, - que son décès n'a pas été enregistré à St Marcel, qu'il s'est marié le 20.4.1763, que le 1° enfant est né le 25.4.1764,
- b) que la femme est originaire d'Espaly (1), paroisse de St Marcel, qu'elle est issue du couple N° 542, - que la date de son décès n'est pas connue,
- c) que le couple a eu 9 enfants, soit 6 garçons et 3 filles,
- d) que 5 des enfants se sont mariés à St Marcel, pour former les couples N° 011, 015, 006, 002, 1032. (couples que nous retrouverons dans notre généalogie paroissiale).

Si l'on examine le couple 008 ABOUZIT André:DUFFOUR Françoise :

- a) que le mari est originaire de St Marcel, qu'il est issu du couple N° 017, qu'il est décédé en l'an XII, qu'il s'est marié le 26.11.1782,
- b) que la femme est originaire d'Espaly, qu'elle est issue du couple N° 550,
- c) qu'il n'y a pas eu d'enfants de ce couple baptisé à St Marcel,
- d) que la femme DUFFOUR Françoise s'est remariée après le décès de son mari, pour former le couple N° 1279. (ce N° est inscrit juste devant le nom de l'épouse).

E. ETUDE DEMOGRAPHIQUE : Le relevé chronologique (dépouillement) , et l'établissement de fiches de couples permettent d'effectuer une étude démographique sur cette paroisse de 1668 à 1792 et accessoirement jusqu'en 1806. Cette étude peut même être fractionnée en périodes consécutives, de 5 ans ou de 25 ans pour en suivre l'évolution.

C'est ainsi que des tableaux et des graphiques ont pu être dressés, relatifs :

- à la fréquence des NOMS PATRONYMIQUES portant sur ces 1312 couples : 578 noms différents ont pu être dénombrés, dont 304 qui ne sont cités qu'une seule fois. On y constate la prédominance marquée des noms comme : BONHOMME (115 fois), VISCONTE, BERARD, BOYER, DUFFOUR, VIGOUROUX, MOUSSET, GARNIER, BONNET, TERRASSE, CHAZOT, ABOUZIT, BRIAL, qui reviennent plus de 30 fois.
- à la répartition des mariages par tranches de 25 ans (moyenne annuelle la plus élevée= 6,32 entre 1668 et 1692, - et par mois (les mois de janvier et de février voyant, à eux deux, la célébration de 46,27% du nombre total des mariages).
- aux lieux d'origine des époux et des épouses dont le mariage a été célébré à St Marcel : sur l'ensemble 81% des époux et 62% seulement des épouses étant originaires de la paroisse de St Marcel.
- au taux de natalité des couples. Cette étude est toutefois très relative, puisque les époux ont pu avoir des enfants baptisés dans d'autres paroisses.
- à la répartition des naissances par tranches de 5 ans et par mois, les mois de février mars étant les plus prolifiques.
- à la mortalité féminine, compte tenu du décès fréquent dans le mois suivant un baptême.
- à la répartition de la mortalité en général.
- aux différents lieux de sépultures: en général au cimetière de St Marcel, mais quelquefois dans l'église même, ou dans le cimetière d'une autre paroisse.
- aux causes de décès qui, dans certains cas ont été notées par le prêtre rédacteur de l'acte (noyade, accident, assassinat)
- à la fréquence de naissance des jumeaux (moyenne: 1 naissance double pour 76 naissances simples).
- à la naissance d'enfants illégitimes (moins de 1%).
- à la mode des prénoms masculins et féminins, et à son évolution dans le temps, etc...



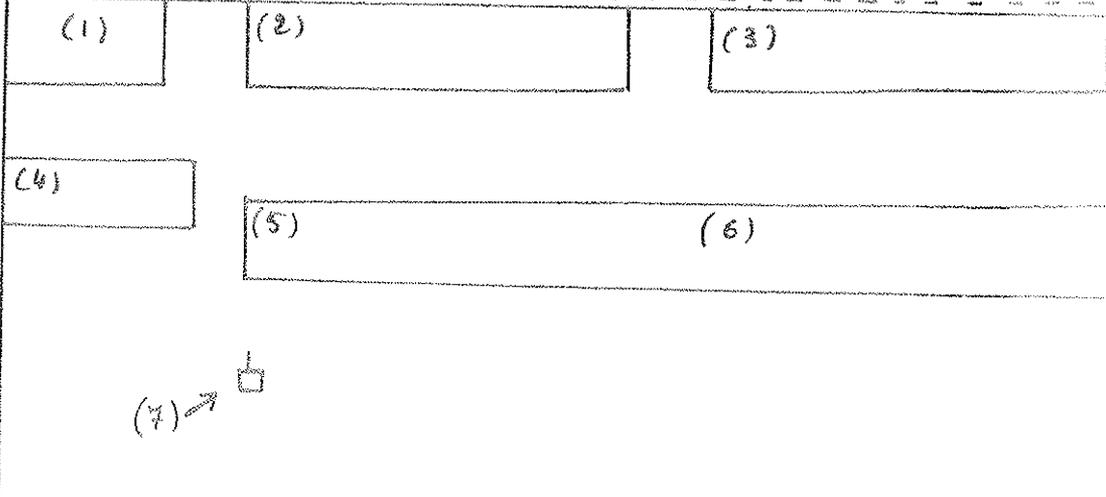
1	2	3	4	5	6
B	22.10.1706	- -	MOUSSET Etienne	MOUSSET Claude Espaly - <u>Par</u> : Barthelémy <u>Mar</u> : Antoinette	MAISSERAND Catherine MOUSSET grand'père CHARRIER mère grand cimetière
S	10.11.1706	-	GIBAN Jean	80 ans Espaly	
(A)	16.11.1706	-	GARNIER Mathieu (Espaly) + Jacques et Marie VIANES	et GIRARD Marie (Espaly) marc et Thérèse BOYER	
B	17.11.1706	-	GORY Jean Pierre	GORY Claude Espaly - <u>Par</u> : CHARDON 87 ans Port Estouillac	CHAPPON Thérèse mère grand Eglise Peires Jacobins
S	1.12.1706	30.11.	FLANDY Etienne		

dimensions 100x150 mm (logement)
références)

Modèle de fiche A

montrant les déplacements où
doivent figurer les principales
subriques

- 1 - N° d'ordre
- 2 - Nom, prénoms homme
- 3 - Nom, prénoms femme
- 5 - Parents homme
- 6 - Parents femme
- 7 - Premier enfant (voir texte)
- 4 - date mariage



Modèle de fiche B

(Aspect de la fiche de couple
après la totalité du dépouille-
ment systématique.

<p>17.9.1776</p> <p>BOYER François, cultiv. Espaly</p> <p>+ Vital</p> <p>AUFFEUVÉ Catherine</p> <p>T. Jean GIBAN, Claude RICHARD</p> <p>1. BOYER Mathieu Espaly 1.2.3.4.5.</p> <p>2. BOYER Vidal</p> <p>3. " Jean Pierre</p> <p>4. " Jean Claude</p> <p>5. BOYER Thérèse Marie <u>Pa</u>: Jean MASSERAND, cuisin.</p> <p>6. " Marie Anne</p>	<p>MAISSERAND Marie Anne</p> <p>Espaly + 11.10.1806 (50) ouvrière dentelle</p> <p>+ Mathieu</p> <p>+ GOUNY Marie</p> <p>J.C. MAISSERAND, Jacques BOYER</p> <p>9.2.1779</p> <p>14.6.1782</p> <p>5.3.1786</p> <p>6.2.1787</p> <p><u>Mo</u>: Catherine BOYER</p> <p>30.1.1791 + 12.10.1806 (15) ouv. dentelle</p> <p>18 Thermidor 3.</p>
--	---

Modèle de fiche C

(Aspect de la fiche de couple
après rapprochements avec d'
autres fiches existantes).
Les N° 319, 293, 864, 301 et 310
ont été portés à l'endroit conve-
nable.

<p>319</p> <p>17.9.1776</p> <p>(301)</p> <p>BOYER (293) François, cultiv. Espaly</p> <p>+ Vital</p> <p>AUFFEUVÉ Catherine</p> <p>T. Jean GIBAN, Claude RICHARD</p> <p>1 BOYER Mathieu Espaly, 1.2.3.4.5</p> <p>2. BOYER Vidal</p> <p>3. " Jean Pierre</p> <p>4. " Jean Claude</p> <p><u>Pa</u>: Jean MASSERAND, cuisin.</p> <p>5. BOYER Thérèse Marie</p> <p>6. " Marie Anne</p>	<p>MAISSERAND (864) Marie Anne</p> <p>Espaly + 11.10.1806 (50) ouv. dentelle</p> <p>+ Mathieu</p> <p>+ GOUNY Marie</p> <p>J.C. MAISSERAND, Jacques BOYER</p> <p>9.2.1779 x BERRARD Marie Anne (296)</p> <p>14.6.1782 x FERRE Thérèse Marie (16 Frim. 16)</p> <p>5.3.1785</p> <p>6.2.1787</p> <p><u>Pa</u>: Catherine BOYER</p> <p>30.1.1791 + 12.10.1806 (15) ouv. dentelle</p> <p>18 Therm. 3.</p>
--	---

ÉDITIONS HORVATH
10 rue Benoît Malon - 42900 ROANNE.

proposent :

" HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON D'AUVERGNE", par BALUZE, réédition de l'oeuvre de 1708.

2 forts volumes, format 24x35 cm, reliés skivertex, près de 1700 pages, avec un grand nombre de blasons, armoiries, etc. ... des milliers de noms cités de la Maison d'Auvergne. Les deux volumes disponibles courant septembre 1981.

" HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MAISON ROYALE DE SAVOIE ", par Samuel GUICHENON réédition de l'oeuvre de 1690.

3 forts volumes, format 21,5x31 cm, reliés skivertex, 2400 pages, plusieurs centaines de blasons, des milliers de noms cités.

" DICTIONNAIRE DES NOMS ET LIEUX DU LOIRET", par Jacques SOYER, Archiviste honoraire du Loiret, réédition de l'oeuvre de 1890.

Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret, origine payanne, latine, germanique. 1 volume 15,5 x 24 cm, près de 750 pages.

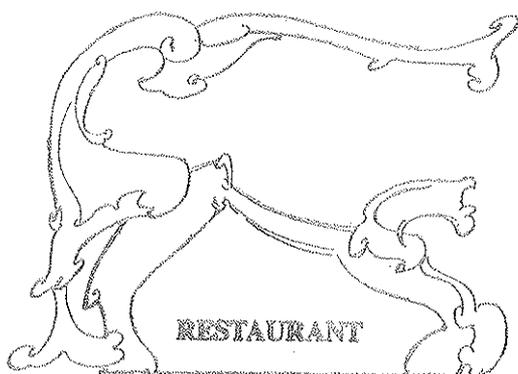
" LES ORIGINES DE LA VILLE DE CLERMONT", par Jeanne SAVARON, réédition de l'oeuvre de 1607. 1 volume, format 23x35 cm, relié pleine toile bleue, 630 pages.

" ANCIEN BOURBONNAIS ", par Achille ALLIER, réédition de l'ouvrage de 1833-37.

En deux volumes, plus un album grand format 25x35 d'environ 130 reproductions lithographiques, 1400 pages de texte, reliure skivertex.

" LE FOLKLORE BOURBONNAIS ", par Camille GAGNON, Réédition.

3 volumes, format 16x24 cm, près de 1400 pages de textes représentant l'oeuvre principale de Camille CANON et 1 vol. constituant la partie iconographique de la série, publié sous la direction de la Société d'Histoire de Vichy et des environs.



La Poule au Pot



121, rue de l'Université 75007 PARIS
Tél. 705.16.36



POUR PASSER UN MOMENT AGREABLE AVEC VOS
AMIS AU MOMENT DES FETES.....

LES MEMBRES DU C.G.H.A.V. Y SERONT PARTICU-
LIEREMENT BIEN ACCUEILLIS !

s'adresser au patron :
Mr Jean-Claude DUMONT
(adhérent N° 359)



Jacques Antoine de CHAMBARLHAC
Général d'Empire
Baron de l'Aubépin



Il y a au musée CROZATIER du FUY en Velay, un portrait superbe, oeuvre d'un artiste de talent inconnu, représentant un général de Division de belle prestance. A son côté, un cheval tenu par une ordonnance. Il s'agit de Jacques Antoine de CHAMBARLHAC, général d'Empire, baron de l'Aubépin, né aux Estables (Haute-Loire) le 3 août 1754, décédé le 5. 2. 1826 dans la région parisienne. Il se couvrit de gloire en Italie aux côtés de Bonaparte, mais son action répressive en Basse Normandie choquera cependant une partie des lecteurs.

Ce travail est la conséquence de recherches entreprises pour éclaircir les liens de parenté du Général avec un autre CHAMBARLHAC, lui aussi des Estables. On les a dits frères. En fait, ils étaient, tout au plus, de lointains cousins.

De tendances politiques opposées, ils devaient être définitivement séparés par les événements de 1789. Jacques Antoine joua à fond la carte jacobine cependant que Jean de CHAMBARLHAC, dit l'Avocat, un modéré, tendait plutôt vers Joseph Florimond de CHAMBARLHAC de MONTREGARD, lui aussi cousin très éloigné des précédents. Ce dernier émigra très tôt pour servir dans l'armée des Princes, ce qu'il regretta amèrement, plus tard, moins cependant, dit-on, que d'avoir épousé à son retour sa nièce Pierrette Joséphine des OLMES de VEYRAC, fille de sa soeur Rose. Mais ceci est une autre histoire. Montregard est loin des Estables et Joseph Florimond n'est entré dans cet essai que parce qu'il fut désigné en 1812 par l'Avocat comme exécuteur testamentaire.

Les ancêtres du général n'apparaissent aux Estables qu'au début du XVII^e siècle. Un d'eux signe déjà CHAMBARLHAC de l'AUBÉPIN. Un peu plus tard disparaissent du "territoire" les PELLEPRAT qui en sont les Ecuvers. Lorsque mourut le 17 mai 1683 Jacques de PELLEPRAT, le curé de la paroisse précisa qu'il disparaissait "la race masculine des PELLEPRAT, autrefois si puissants en ce lieu". Les CHAMBARLHAC prirent la place laissée libre. Noble Jean de CHAMBARLHAC de la CHAUMETTE épousa en 1698 une demoiselle ALIRAND de l'Aubépin et s'installa aux Estables. Lui et ses descendants y restèrent jusqu'en 1760 environ, date à laquelle le père du futur Général quitta le village pour s'installer à quelques kilomètres de là, à la ferme de l'Aubépin. Il y transféra à cette occasion une chapelle de l'Eglise des Estables fondée en 1450 par un Pelleprat. Elle était passée aux ALIRAND et des ALIRAND aux CHAMBARLHAC.

Où habitaient-ils dans le village ? Sans doute au château qui leur appartenait. Ce "château", vendu à l'époque du transfert de la chapelle aux chartreux de Bonnefoy pour devenir une sotre de Perception des dîmes et autres taxes féodales, n'avait de château que le nom. Encore un château authentique au début du XV^e siècle, il s'était écroulé et fut reconstruit à une époque indéterminée de façon plus fonctionnelle, si l'on peut dire, et devint une ferme comme les autres maisons du village. Elle fut, lors de la vente aux Chartreux, quelque peu rafistolée. Elle existe encore aujourd'hui.

GENEALOGIE DES CHAMBARLHAC de l'AUBÉPIN :

- 28. 11. 1698 : Mariage de Noble Jean de CHAMBARLHAC avec Marie Thérèse ALIRAND, fille d'Antoine et de Marie BESSON (de la Contamine).
 - 19. 9. 1723 : Mariage de Jean Antoine de CHAMBARLHAC, seul fils connu des précédents, avec Marie Agdeleine de GOYS.
 - 10. 4. 1725 : Naissance aux Estables de Jean Antoine de CHAMBARLHAC leur fils aîné.
 - 23. 10. 1727 : Mariage de Jean-Antoine de CHAMBARLHAC ci-dessus avec Marie Izabeau SAHUC (du PUY). Parents du futur général. Ci dessous leurs enfants, tous nés à Estables :
 - 10. 9. 1751 : Naissance de Jean Jacques Vitzl.
 - 3. 6. 1753 : Naissance de Marie Gertrude.
 - 3. 8. 1754 : Naissance de Jacques Antoine de CHAMBARLHAC (futur général).
 - 14. 11. 1755: Naissance de Charles.
 - 9. 10. 1757: Naissance de Marie Elisabeth, décédée en 1762.
- Nous ignorons où et quand se maria le futur général, mais il épousa Jeanne Marie PICHOUX du Puy et ils habitèrent la paroisse de St Pierre Latour au PUY. Ils leur naquit au PUY 5 enfants:
- 9. 6. 1776 : Naissance de Jean Jacques Joseph.
 - 14. 6. 1777: Naissance de Marie Elisabeth Marcelline.
 - 30. 6. 1778 : Naissance de Jean Antoine Joseph. Il eut comme parrain Jean de CHAMBARLHAC, l'avocat, appelé "cou-

sin, sans doute à la mode de Bistagne

2.4. 1788 : Naissance de Jean Alexandre

20. 7. 1789 : Naissance de Louis Téry

La postérité du général Jacques Antoine de Chambarlhac ne va pas s'arrêter là comme nous le verrons par la suite.

VIE MILITAIRE DU GENERAL DE CHAMBARLHAC

Le Service Historique des Armées, installé au château de Vincennes nous a fait parvenir un relevé des services de notre concitoyen, relevé établi il y a bien longtemps sur la demande d'un familier du général. Nous nous sommes aidé aussi de l'Histoire de la Révolution Française, du Consulat et de l'Empire de Mr THIERS, ainsi que des cahiers du Capitaine COIGNET. Les Archives Départementales de l'Orne, très obligeantes, nous ont fait parvenir une relation manuscrite du Marquis de MOUSTIER se rapportant aux opérations de pacification de l'Ouest de la France. Grâce à ces récits, nous allons essayer de raconter brièvement la vie militaire de notre concitoyen.

Un jeune gentilhomme sans fortune, plus riche de frères et de soeurs que de terres ne pouvait alors que devenir moine ou militaire. Jacques Antoine choisit par atavisme la seconde solution. Il s'engagea à 15 ans dans le régiment d'Auvergne dans lequel de très nombreux CHAMBARLHAC s'étaient illustrés avant lui. On peut penser qu'il usa d'un faux état civil pour paraître plus âgé. On trouve dans son dossier un certificat de baptême au nom de son frère aîné Jean Jacques Vital et il existe un brevet de général établi au nom de Jean Joseph de CHAMBARLHAC, né aux Esstables à la même date que Jean Jacques Vital. Les historiens s'y sont perdus, ne donnant que rarement le bon prénom et la date de naissance exacte.

Il était nommé sous lieutenant l'année suivante, à 16 ans, donc, grâce sans doute à son origine noble et à sa petite instruction primaire. Une lettre datée de 1792 est d'un niveau très élémentaire. Il démissionna en 1776 à 22 ans pour ne reprendre du service qu'en 1792, à l'appel du pays en danger dont les officiers, pour la plupart, avaient émigré devant les menaces révolutionnaires. Promu lieutenant-colonel, il fut chargé par l'Administration du PUY de constituer des bataillons de volontaires. La conscription n'allait pas fort et CHAMBARLHAC se plaint dans une lettre de 1792 de ce que les déserteurs sont nombreux. Il les fait vigoureusement rechercher. Un historien local nous dit que sur 1500 hommes envoyés de Lyon à l'Armée d'Italie, les deux tiers se perdirent en route.

Chef du 4^e bataillon des Grenadiers de l'Armée des Alpes, sous les ordres de KELLERMAN, il obtint ses premiers succès. Nous avons trouvé dans ses papiers une citation qu'il garantit authentique: "S'est emparé à la bayonnette de la ville de Beaufort (département du Mont Blanc) ce qui contribua beaucoup au succès de l'Armée des Alpes ainsi qu'on constate par les rapports que le général Kellerman qui fait l'éloge de sa bravoure. Le 4. 8. 1793 (ce serait plutôt le 30. 9. 1793), s'est emparé à la tête de 500 grenadiers ou chasseurs du camp retranché du Mont CORMET et fait 1.000 piémontais prisonniers. Il a pris, lui seul, deux pièces de canon". (Kellerman le proposa pour le grade de général de brigade).

Il servit dans l'Armée d'Italie dans son grade sous les ordres du Général PIJON, subit un échec à St Pierre d'Aréna, mais se distingua à Castiglione et au Pont d'Arcole sous les ordres directs de BONAPARTE qui l'appréciait, dit-on, beaucoup. Il y fut blessé, le corps transpercé par une balle il fut jeté à bas de son cheval. Mr Jacotin, très estimé historien local et Archiviste du PUY dit, dans ses notes, que BONAPARTE l'appréciait beaucoup, l'appelant "CHAMBARLHAC l'invincible". Les pertes en officiers généraux furent lourdes à Arcole et CHAMBARLHAC dut certainement à ces pertes d'y être promu, à titre temporaire, Général de Brigade, nomination qui fut confirmée par Paris.

Rappelé en France, il reçut au lendemain du 19 brumaire l'ordre de Napoléon, encore BONAPARTE d'ailleurs, de liquider la résistance royaliste dans l'Orne. Il réalisa pleinement cette mission délicate d'une façon peu loyale, s'emparant par surprise des insurgés venus parlementer et les faisant fusiller dans la nuit, sous prétexte qu'ils étaient porteurs de lettres compromettantes. Janvier et février 1800. (voir, à la fin de cet essai, la relation du marquis de MOUSTIER). BONAPARTE, satisfait de l'efficacité de CHAMBARLHAC, lui confia le commandement d'une division de réserve appartenant à une Armée secrète qu'il voulait jeter sur le dos des Autrichiens. Dans ses cahiers, le

Capitaine COIGNET raconte les faits tels qu'il les a vécus depuis la composition de la demi-brigade jusqu'au départ assez mystérieux de CHAMBARLHAC à Marengo. Les hommes de la demi-brigade étaient surnommés "les brigands de CHAMBARLHAC" (sans doute parcequ'ils poussaient un peu loin le sens du "système D") bien que leur général ne coucha pas avec eux au campement. Ceci explique un peu cela.

Dans l'enthousiasme la division CHAMBARLHAC passa le Grand St Bernard comme nous le montrent les images d'Epinal, en traînant ses propres canons fixés dans des fûts de sapin, tiré par les grenadiers. CHAMBARLHAC faillit bien être poussé dans un précipice par un de ces chefs de pièce dont il échauffait par trop les oreilles.

Comme nous le décrit longuement avec beaucoup de pittoresque le grenadier COIGNET et le confirme THIERS, les jeunes recrues furent, pour leur premier combat, engagés à Montebello, puis à Marengo où elles firent bonne figure bien que canonnées affreusement par les Autrichiens. Elles avaient par bonheur reçu une excellente formation militaire. COIGNET faillit avoir la tête tranchée d'un coup de sabre. Il nous raconte que CHAMBARLHAC eut son ordonnance tuée à ses pieds, s'enfuit, dit COIGNET, et ne reparût plus devant ses hommes de la journée. A une prise d'armes qui suivit, le Général reparut mais fut salué à coups de fusils et on ne le revit plus jamais.

En fait CHAMBARLHAC avait 46 ans. Nous savons par son dossier personnel qu'il souffrait de sa chute de cheval à Arcole et de rhumatismes. Ce sont des conditions à faire servir un Général dans la Territoriale. Il n'avait plus sa place dans la troupe au cours de batailles rangées et ce n'est que 13 ans plus tard qu'il essaya de reprendre un commandement actif, lorsque les choses commenceront à mal tourner pour Napoléon.

Il assurera donc pendant ce temps des commandements de places, de territoires, il servit en Italie, en Allemagne et en Belgique, et fut finalement nommé Général de Division. En 1811 il reçut le titre de baron de l'Empire de l'AUBÉPIN. Nous savons qu'il était par héritage, déjà baron de l'AUBÉPIN, il obtint une dotation sur le Hanovre de 4.000 francs qu'il eut du mal à percevoir et n'en bénéficia pas longtemps.

En excellents termes avec le Maréchal CLARKE Comte de Hunebourg, puis duc de Feltre, Ministre de la Guerre, qu'il avait connu aux beaux jours des campagnes d'Italie, il sollicita pour son fils aîné " qui rentre d'Espagne, Capitaine au 5^e dragon, d'être admis dans la Garde d'Honneur de l'Empereur qui se forme en ce moment". Ce fils aîné était Jean Antoine Joseph, le filleul de l'Avocat. Il ne manquait pas de courage, ayant en particulier tué en Espagne trois officiers espagnols ou portugais de sa main, mais il était faible de poitrine et ne pouvait porter la cuirasse. Il mourut bien avant son père.

Comme presque tous les militaires de cette époque, où un officier sans commandement était un officier sans solde, il quémanda un commandement de Louis XVIII. Il fut nommé au commandement du Département de la Haute-Loire. C'était un cadeau empoisonné qu'il dû refuser. L'endroit était très malsain pour l'ancien pacificateur de la Basse-Normandie. (d'autant que vivant avec Melle de COUCY depuis 15 à 17 ans, il ne pouvait vivre au Puy où habitait Jeanne Marie PICHOUX son épouse!) Il demanda en échange celui d'un département plus au Nord, le long de la Loire. Sans succès. " Le lui refuser poliment " lit-on en marge de la lettre de sollicitation.

Le 25.6.1815 il fut nommé Commandant de la place de Lyon, pour peu de temps. Après Waterloo, il se retira. Il fut quelques années maire d'ABLON. Il mourut comme nous l'avons déjà dit le 5 février 1826.

LA FAMILLE LEGITIME du Général Jacques Antoine de CHAMBARLHAC :

Nous avons vu plus haut que le Général avait eu de sa femme légitime Jeanne Marie PICHOUX cinq enfants. De l'aîné Jean Jacques Joseph nous ne savons rien en dehors de son baptême. Par contre, nous savons que sa fille Marie Elisabeth Marcelline épousa le fils de l'acquéreur de la Chartreuse de Bonnefoy bien connu dans la région. Epouse de Jean Pierre GIMBERT MONTBRUN, elle lui donna deux fils. Le mariage de la fille du Général eut lieu en l'absence du père, retenu à Mayence par ses obligations militaires et qui légua pour le représenter ses pouvoirs à son oncle Louis Joseph. Cela se passa au PUY aux environs du 20 mars 1801 (contrat notarié). Étaient présents au mariage : Jeanne Marie PICHOUX, la mère de la mariée, l'oncle fondé de pouvoir, Mme de FOURNEL de CHAMBARLHAC que nous n'avons pu identifier davantage. Par contre l'Avocat Jean de CHAMBARLHAC, habitant aux Estables n'était pas là.

Jean Antoine Joseph, le 3^e enfant du Général, devint officier comme nous l'avons vu précédemment. Il eut une enfant naturelle dont nous ignorons jusqu'au prénom mais qui fugre dans un acte de partage au décès du Général.

Jean Alexandre, 4^e enfant du général n'a rien laissé derrière lui. Par contre Louis César, le 5^e fils, devint lui aussi officier. Nous l'avons retrouvé à Monistrol. Il épousa une demoiselle CHIBOLON le 7 janvier 1824 en présence de son père encore vivant. Ils eurent deux garçons Claude Louis Antoine Augustin et André Pierre Marie nés respectivement en 1824 et 1828. Nous devons à ces garçons le beau tableau du Général figurant au musée du PUY. Trop volumineux, ce tableau les encombrait. Plus tard, il fut réclamé, par les donateurs ou par d'autres. En fait le tableau resta à sa place.

LA FAMILLE ILLEGITIME DU GENERAL :

Lors d'une campagne en Italie, le Général de CHAMBARLHAC rencontra et "enleva" une jeune fille qui devait tenir une place importante dans sa vie. Nous avons appris cela en lisant les Mémoires de la Marquise de la Tour du Pin dont nous recommandons la lecture. Jeanne Françoise Antoinette de COUCY donna au Général deux enfants: Une fille dont nous avons appris l'existence par la lecture du registre d'état civil d'Ablons/Seine. Elle décéda le 1^{er} mai 1818 sous le nom de Francille de CHAMBARLHAC le lendemain de la mort de Mlle de COUCY qui passait



Chambarlhac Lang, Norm. Chambarlhac d'Aubépin (Dési Bayeux) Lang.

depuis 20 ans pour l'épouse légitime du Général de CHAMBARLHAC alors maire d'Ablon s/Seine. La filiation maternelle de la défunte demoiselle n'est pas précisée, mais elle est âgée de 18 ans et en 1800 le général vivait avec Melle de COUCY à Mayence. L'année suivante, le 31. 10. 1801, sous l'identité de Mme de CHAMBARLHAC, Mlle de COUCY donnait naissance à Louis André Antoine le dernier fils connu du Général qui devait, comme son père devenir général et faire une belle carrière, moins brillante que celle de Jacques Antoine, mais les temps n'étaient plus les mêmes. Melle de COUCY mourut donc la veille du jour où décéda sa fille Francine. Présumée sa fille, mais le prénom étant le même, les déclarants aussi, on peut admettre le fait.

Mlle de COUCY avait fait don, deux ans auparavant à son " mari" du moins à son compagnon, de tous ses biens. Cela nous l'avons appris en lisant le partage après décès du Général. Certainement que si Mme Jeanne Marie PICHOTIX était décédée avant sa rivale, le Général aurait, comme on dit, régularisé sa situation avec sa " belle savoyarde" (expression de la Marquise de la Tour du Pin). Mais Jeanne Marie PICHOTIX ne décéda qu'en septembre 1820 et Melle de COUCY n'eut pas la satisfaction espérée.

LES SURVIVANTS AU GENERAL :

Au décès du Général Jacques Antoine de CHAMBARLHAC vivaient encore deux de ses enfants : Sa fille Elisabeth et son fils Louis César, officier en retraite à Monistrol/Soire. Mais de son union illégitime avec Melle de COUCY il y avait aussi Louis André Antoine. Ce qui faisait trois enfants légitimes ou illégitimes. Melle de COUCY avait fait du Général son légataire Universel. Cela amena quelques complications avec les parents ou frères et soeurs de la défunte, mais tout finit par s'arranger. Grâce à cet acte de partage, nous apprenons qu'à cette époque (août 1829) survivaient au général les personnes suivantes:

- Les deux fils d'Elisabeth : Jean Louis Augustin GIMBERT MONTBRUN, et Jean Jacques Alexandre GIMBERT MONTBRUN.
- le baron Louis César de CHAMBARLHAC, officier en retraite à Monistrol /Loire et ses deux enfants : Claude Louis Antoine Augustin et André Pierre Marie.
- Une fille naturelle de Jean Antoine Joseph ex officier du 5° dragon dont on ne précise pas davantage l'identité.
- Enfin Louis André Antoine fils du Général et de Mlle de COUCY.

En 1892 encore, le fils aîné du baron Louis César de CHAMBARLHAC demandait à l'administration militaire le relevé des Services du Général son grand père et celui de son père le baron Louis César. Nous apprenons à cette occasion que Louis César est décédé à Monistrol/Loire le 8.4. 1841 et que son fils, engagé volontaire au 3° régiment d'Infanterie Légère devint sergent mais fut réformé pour perte de l'usage de la main droite. Il demeurait alors N° 15 rue de la Loire à St Etienne (Loire).

Les décès de Mlle de COUCY et de Melle de CHAMBARLHAC à 24 h. d'intervalle, dans la même maison à Ablon s/Seine a quelque chose d'étrange. Le décès de Mme de CHAMBARLHAC née PICHOTIX, épouse légitime du Général, le 2 septembre 1820 dans un taudis de la rue de Verdun actuelle, alors " quartier du Pouzarot Section F N° 142" étonne tout autant. Nous laissons à des chercheurs patients le soin de lever le mystère, s'il y en a un.

Enfin veuf, le général épousa, deux ans avant de mourir, Catherine Elisabeth de MALCOESIN, veuve de Louis Benoît CATTIN, dit " Benoît".

L'AVOCAT Jean de CHAMBARLHAC :

On confond souvent le Général de CHAMBARLHAC et l'Avocat Jean de CHAMBARLHAC. Nous n'avons trouvé entre eux aucun lien de parenté sinon que le second est qualifié de " cousin" et sert de parrain au fils du Général. Il laissera d'ailleurs quelques 500 francs par testament à son filleul en 1812.

Jean de CHAMBARLHAC était fils d'un autre Jean et de Antoinette MAZOYER fille du notaire Florimond MAZOYER. Veuve, Antoinette CHAMBARLHAC accompagna son père aux Estables. Son fils Jean devint avocat au Parlement et s'installa au village qu'il ne quitta plus jamais. Il ne sortit de l'anonymat vraiment que lors des événements de 1789. Guidant la municipalité dans les moments difficiles de ses connaissances de droit, il fut quelque temps maire, souvent officier municipal. Ses conseils étaient très appréciés. Il existait alors dans notre région un climat insurrectionnel comparable à celui qui existait en Vendée. L'éloignement des frontières et de la mer seul, empêcha que cette situation se développe comme dans l'Ouest. Cela ne se passa pas trop mal pour le village. Seuls deux jeunes hommes périrent sur l'échafaud: SANIAL, domestique à l'Aubépin (donc des CHAMBARLHAC), et Augustin CHAZOT des Estables, impliqué dans l'insurrection armée de la Région du Mézenc décapités respectivement en mars 1793 et avril 1794 (pour avoir refusé le tirage au sort. Or J. A. de CHAMBARLHAC au Puy formait des Btn)

L'avocat Jean de CHAMBARLHAC mourut le 1 janvier 1813, entouré de tous ses amis à qui il laissait une partie de sa fortune. Son testament est bien connu. Nous n'en donnerons que l'essentiel.

Il donna à la commune des Estables une maison avec son jardin et un pré considérable pour fonder, dans le sens ety-

mologique du terme, une école publique pour les garçons, désignant ses neveux MAZOYER, du Monastier, pour y faire la classe. Il donna 500 francs pour l'école des filles, 300 francs pour celle des Vastres où il était né, 400 fr. pour les pauvres du village, 300 francs à un homonyme Pierre CHAMBARLHAC, simple paysan, pour faire instruire ses enfants, 500 francs à son filleul Jean Antoine Joseph de CHAMBARLHAC, " fils du Général, officier dans un régiment de dragons".

Un des deux exécuteurs testamentaires était Joseph Florimond de CHAMBARLHAC officier en retraite à Montregard. Ses 11 années de campagne dans l'Armée des Princes comme Lt colonel et chef de division ne lui valurent même pas la reconnaissance royale à la Restauration, ce qui le scandalisa. Il quéranda des pensions, en obtint de bien maigres et dut vendre petit à petit ses biens pour satisfaire les appétits de sa jeune femme et nièce.

L'autre exécuteur testamentaire était Louis VENARD, notaire à St Front. Cette clause confirme ce que nous savions déjà : l'origine d' MAZOYER de l'avocat.

Les Establains désignent encore sous le nom de "L'Avocat" leur école publique sans bien savoir ce que ce mot signifie. " Souffle, souffle, vent d'hiver ; tu ne seras jamais aussi cruel que l'ingratitude".

(à vous, Mr Pettex, de trouver l'auteur de ces vers (c'est un anglais, mais lequel?)

A quelques kilomètres des Estables, dans la commune de Moudeyres, au fond de la vallée de l'Aubépin, existe encore une respectable demeure à la porte surmontée d'un vieux blason martelé en 1789. Ce blason date seulement de 1760. Il mentionne le nom d'Antoine de CHAMBARLHAC. On distingue une couronne de baron sur les armes des CHAMBARLHAC. De chaque côté, semble-t-il, des gerbes d'aubépine.

En face, sur le linteau de la porte de la grange, on déchiffre avec peine une inscription concernant le général de CHAMBARLHAC " baron d'Empire". Il semblerait que par cette inscription malsadroite on ait voulu effacer mieux encore la première. ou le venger.

La vieille maison a peu changé. Sur la droite, dans le plus grand désordre ce qui était, m'a t-on assuré, il y a deux siècles la chapelle des PELLEPRAT déplacée, on s'en souvient, en 1760 des Estables à l'Aubépin. Une chambre à l'étage du bâtiment principal a une belle cheminée avec deux mascarons. Elle est digne d'intérêt. Les propriétaires n'en connaissent pas l'importance et ne laissent pas visiter. Peut-être un jour démoliront-ils tout cela comme ce fut le cas dans la vieille demeure des BARBON de la BLACHE aux Estables qui est devenu l'hôtel de la Verveine et dont on a fait disparaître la vieille cheminée armoriée.

Faisons le voeu que mieux avertis nos contemporains se rappellent avec plus de précision la carrière exceptionnelle de leur général, fils courageux de la République, proche de l'Empereur qui l'estimait et le protégea toujours ; courageux et fidèle.

Peut-être se rendra-t-on plus volontiers aussi à la ferme de l'Aubépin comme au " château " des Estables. Les propriétaires devraient, à leur manière, vouer un culte aux mânes de ces prédécesseurs dont l'esprit ne peut manquer de hanter encore les lieux.

Émile RIBBES, Officier en retraite,
Le Puy en Velay

SOURCES:

Mr THIERS: Histoire de la Révolution française ; Histoire du Consulat et de l'Empire.

Cne COIGNET : Mes cahiers.

Mis du MOUSTIER : Souvenirs sur Mr de FROTTE et son armée .

Registres de catholicité des Estables, les Vastres, le Puy.

Registres des notaires MAZOYER, André , Série 3 E, Arch. dép. Haute-Loire.

Fonds Lebland et Cortial, Le Puy et Clermont Ferrand.

Série J :Le PUY : Jacotin J7, Rouchon U210, Convers J227 A. D. .

ANNEXE N° 1:

ARRESTATION de Mr de FROTTE (récit du marquis de MOUSTIER). " Mr de FROTTE envoya à Alençon, près des généraux CHAMBARLHAC et GUIDAL, Mr de COMMARQUE, d'HUGON, de VERDUN et de St FLORENT pour demander à traiter en son nom de la pacification de son Armée.

Mr de FROTTE accompagné de ses infortunés compagnons d'armes, le baron de COMMARQUE, brigadier général des Divisions de FLERS et de St JEAN, Mr HUGON, chef de la Division de VILLEDIEU, Mr de VERDUN chef de Division du Département de l'Eure, Mr PASCAL et d'un aide de camp arriva à 11 heures du soir à Alençon et descendit à l'Hôtel de ~~la~~ où il prit un bouillon.

A onze heures et demie, il se rendit avec ses officiers auprès du Général de CHAMBARLHAC qu'il trouva aux côtés du Général GUIDAL. Pendant deux heures de suite on s'entretint de l'objet de la conférence sur un ton très modéré,

mais à la faveur de la nuit, on ourdissait la trahison la plus indigne. Un aide de camp faisait rassembler les troupes à petit bruit : les soldats étaient éveillés isolément et réunis sur un point convenu. Une compagnie de grenadiers toute entière entra dans la maison où logeait GUIDAL ; ils s'étaient déchaussés pour faire moins de bruit et mieux surprendre les victimes.

A deux heures après minuit, les grenadiers pénétrèrent soudainement dans la pièce où se tenait la conférence et l'un d'eux a l'audace de vouloir saisir au collet Mr de FROTTE. D'un seul regard, la victime fait reculer le bourreau en lui disant : " Respectes un fidèle serviteur de ton maître ". Puis, se tournant vers GUIDAL, il lui demande si "c'est sur son ordre qu'on " viole ainsi les droits les plus sacrés" Cet assassin farouche a l'impudence de lui répondre " qu'il sert son pays ". CHAMBARLHAC, moins déshonoré, reste muet et baisse les yeux.

On dépouille les prisonniers à l'instant, on force leurs valises et l'on livre au pillage tout leur contenu. A quatre heures et demie du matin, le dimanche 16 février, on transféra les 7 prisonniers au Département. A 5 heures on battit le rappel. Enfin, à 7 heures on les fit partir pour Verneuil sous l'escorte de 1.800 hommes commandés par CHAMBARLHAC en personne, en faisant courir le bruit qu'on les conduisait à Paris.

Ils arrivèrent à Verneuil le même jour, ayant fait les 18 lieues au pas de marche. Une commission militaire était déjà assemblée. La procédure ne dura que quelques instants. Les malheureux dévoués d'avance à la mort et victimes d'une politique aussi inhabile que barbare furent conduits au lieu du supplice et fusillés aux flambeaux. Ils se tenaient tous par la main et, comme Mr de FROTTE avait jeté sa bourse à un grenadier en le priant de ne pas le manquer, celui-ci l'ajusta si vite qu'il tomba le premier, entraînant dans sa chute ses camarades en partie manqués et qui furent achevés à terre.....

BONAPARTE avait adressé quelque temps auparavant à CHAMBARLHAC une lettre dans laquelle il disait : " Il reste à CHAMBARLHAC de rendre la tranquillité au Département de l'Orne. Il désarmera les communes malintentionnées. On s'attend à recevoir la nouvelle qu'il a battu FROTTE. "

BONAPARTE, raconte THIERS ; irrité contre l'obstination de Mr de FROTTE avait ordonné de ne point lui accorder de quartier et de faire sur sa personne, un exemple. Les documents trouvés sur les rebelles contenaient l'ordre à ses gens de se rendre mais en gardant leurs armes. Cela passa pour une trahison.

Le Général GUIDAL fut impliqué dans la conspiration de MALLET.

ANNEXE N° 2 : L'AFFAIRE DU PONT d'ARCOLE (selon A. THIERS)

Pour la majorité des français, la bataille du Pont d'Arcole, c'est une image d'Epinal montrant BONAPARTE, un drapeau à la main, franchissant victorieux à la tête de quelques soldats un pont de bois. Voici ce qu'il en fut réellement :

Quelques heures avant de poursuivre son engagement, BONAPARTE écrivit au Directoire (le 24 Brumaire) :

" Tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat ; L'Armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Millésimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano sont morts pour leur patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. JOUBERT, LANNES, LAMARQUE, VICTOR, MURAT, CHARLOT, DUPUIS, RAMPON, PIGEON, MENARD sont blessés. (CHAMBARLHAC servait sous les ordres de VICTOR et PIGEON). Nous sommes abandonnés au fond de l'Italie : ce qui me reste de braves voit la mort infaillible peut-être l'heure du brave AUGEREAU, de l'intrépide MASSENA est près de sonner. . . . (voilà qui faciliterait la fortune des ambitieux). "

Et le lendemain, c'était ARCOLE.

" Il était de la dernière importance de franchir l'Arcole sur le champ, afin d'arriver à temps sur les arrières d'Alvinzy et d'obtenir un triomphe complet; le sort de l'Italie en dépendait. BONAPARTE n'hésite pas, il s'élançe au galop, arrive près du pont, se jette à bas de son cheval, s'approche des soldats qui s'étaient tapis sur le bord de la digue, leur demande s'ils sont encore les vainqueurs de LODI, les ranime par ses paroles et saisissant un drapeau leur crie : " Suivez votre Général". "

BONAPARTE s'avance le drapeau à la main au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. Tous ses généraux l'entourent, LANNES blessé déjà de deux coups de feu dans la journée, est atteint d'un troisième. Le jeune MUIRON, aide de camp du général veut le couvrir de son corps et tombe mort à ses pieds. Cependant la colonne est près de franchir le pont, lorsqu'une dernière décharge l'arrête et la rejette en arrière. La queue abandonne la tête. Alors les soldats restés auprès du Général le saisissent, l'emportent au milieu du feu et de la fumée et veulent le faire remonter à cheval. Une colonne autrichienne qui débouche sur eux les pousse en désordre dans le marais. BONAPARTE y tombe et y enfonce jusqu'au milieu du corps. Aussitôt les soldats s'aperçoivent du danger : En avant crient-ils pour sauver le Général. Ils courent à la suite de BELIARD et VIGNOLLES pour le délivrer. On l'arrache à la fange, on le remet à cheval et il revient à RONCO. "

Beaucoup de courage et d'audace pour peu de résultats. Alvinzy, que l'on croyait prendre à revers avait filé.

Dans toutes ces actions, MONTEBELLO, MARENGO, ARCOLE, et bien d'autres encore, de la campagne d'ITALIE, CHAMBARLHAC s'était battu aux côtés de BONAPARTE. Cela crée des liens qui ne peuvent se rompre. CHAMBARLHAC souvent attaqué alors qu'il était en Belgique fut soutenu par NAPOLEON.

Ernest RIBBES

Note complémentaire: Georges SIX, dans son Dictionnaire Biographique des Généraux et Amiraux Français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814) (Paris, Saffroy, 1934) donne une biographie et les états militaires des deux généraux, p. 214 et 215. Les voici :

CHAMBARLHAC (Dominique-André, baron), général du génie, né à Arras-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle) le 17 mai 1754, mort à Paris le 4 août 1823. Cadet au régiment du Roi, 1^{er} janvier 1763; entré à l'École du génie de Mézières, 1769; lieutenant en 2^e 31 janvier 1773; ingénieur, 18 janvier 1774; servit dans les places de Nancy, Verdun, Thionville, Landau et Fort-Louis de 1775 à 1785; capitaine, 30 mars 1786; commandant à Fort-Louis, 11 août 1787; lieutenant-colonel, 8 novembre 1788; dirigea les travaux de défense au fort Vauban ci-devant fort Louis, 17 octobre 1789; prisonnier de guerre à la capitulation, 14 novembre 1793; chef de brigade, 21 mars 1794; remis en liberté, 23 septembre 1794; directeur des fortifications à Strasbourg, 16 octobre 1795; commandant en chef le génie de l'armée de Rhin-et-Moselle, 8 mars 1796; commandant le génie à la défense de Kehl, novembre 1796; y fut blessé à la jambe par un boulet; directeur des fortifications à Landau, 19 février 1797; puis à Mayence, 29 août 1800; chargé de la démolition des places de Cassel, Düsseldorf et Ehrenbreitstein, 1801; général de brigade, 1^{er} février 1802; inspecteur général du génie dans les directions de Saint-Omer, Ypres, Anvers, Lille et Valenciennes à cette date; servit en Italie, 1804; envoyé à l'armée de Naples, 9 mars 1805; au siège de Gaëte, 28 juin; commandant de la Légion d'honneur, 15 août 1805; appelé à la Grande Armée sous Chasseloup-Laubat, 23 septembre; parti de Naples, 6 octobre; arriva à Ulm, 22 octobre; parti pour le grand quartier général, 30 octobre; employé au 8^e Corps de la Grande Armée sous Ney au siège de Magdebourg, novembre 1806; commandant le génie au 8^e Corps de la Grande Armée sous Mortier au 1^{er} avril 1807; au siège de Colberg, 5 mai, puis sous Brüss au siège de Stralsund, août 1807; commandant en chef le génie du 1^{er} Corps de la Grande Armée sous Victor, 1808; chargé d'organiser la mise en état de défense de Passau et commandant le génie du corps d'Oudinot, 28 février 1809; bloqué dans Passau par les Autrichiens, avril 1809; débloqué par Masséna, 27 avril 1809; chargé de l'établissement de la tête de pont de Linz, 28 mai; commandant le génie à

Passau et à Linz en août 1809; mis en congé pour 3 mois, 4 mars 1810; membre du comité des fortifications, 25 avril; chargé d'aller inspecter la place de Belle-Isle-en-Mer, 10 avril 1810; ainsi que toutes les places et batteries dépendant de la direction de Port-Louis, 10 mai; commandant le génie de l'armée d'observation de Hollande sous Oudinot, 27 septembre; baron de l'Empire, 6 octobre 1810; rappelé à Paris, 16 novembre; envoyé en mission à Dantzick, 25 mars 1811; employé à l'état-major général du génie de la Grande Armée, 12 mars 1812; directeur du génie du gouvernement de Wilna, 16 juillet; puis à Stettin, 1813; prisonnier de guerre à la capitulation, 5 décembre 1813; chevalier de Saint-Louis, 1^{er} juin 1814; rentré en France, 13 juin; lieutenant général honoraire, 26 août 1814; inspecteur général des fortifications en septembre 1814; confirmé dans le grade de lieutenant général par Napoléon aux Cent-Jours, 18 ou 20 avril 1815; chargé le 12 juin 1815 de l'inspection du cours de la Saône et des postes militaires qui s'y trouvent; admis à la retraite, 27 septembre 1815; membre de la commission de défense, 15 mai 1818.

CHAMBARLHAC DE LAURENTIN (Jacques-Antoine, baron de), général, né aux Etambes (Haute-Loire) le 8 août 1764, mort à Paris le 5 février 1828. Engagé comme soldat au régiment d'Avvergne, 1^{er} mai 1780; caporal, 1^{er} juillet 1789; sergent, 12 octobre 1789; sous-lieutenant, 26 mars 1790; démissionnaire, 31 janvier 1791; lieutenant-colonel commandant le 1^{er} bataillon de volontaires de la Haute-Loire, 21 juin 1792; chef du 4^e bataillon de grenadiers de l'armée des Alpes, 1^{er} mai 1793; s'empara des retranchements du Mont-Cassis; chef de brigade de la 117^e de bataille, devenu plus tard 75^e de ligne, 28 mai 1794; servit à l'armée d'Italie, 1798-1797, brigade Pijon; fut repoussé de Saint-Pierre d'Arena, 8 avril 1798; nommé provisoirement général de brigade par Bonaparte sur le champ de bataille d'Arcole, 18 novembre 1796; y fut grièvement blessé le 17 novembre; confirmé général de brigade par le Directoire exécutif, 6 décembre 1798; nommé commandant à Brescia à la place de Dagoulot, 18 janvier 1797; comman-

dant une brigade de la division Sérurier, 28 février; commandant la 1^{re} brigade de la 5^e division (Victor), 14 juin; désigné pour l'armée d'Angleterre, 12 janvier 1798; puis à l'armée d'Italie, 1798-1799; division Victor en mars 1799; blessé devant Vérone; appelé à Paris pour une mission, 30 novembre 1799; employé dans la 17^e division militaire, 23 décembre; envoyé à Alençon à l'armée de l'Ouest, 28 janvier 1800; s'empara de Frotté, 28 janvier; vainqueur des chouans près de Martigné; chargé de commander la 1^{re} division de l'armée de réserve comprenant les 3^e légère, 4^e et 56^e de ligne, 8 mars; parti de Paris, 17 mars; arriva à Dijon, 30 mars; employé sous Victor, 20 avril; servit à Montebello, 8 juin; eut sa division fortement engagée à Marengo, 14 juin; commandant à Paris, 4 juillet; puis à Tortone; en disponibilité à Lyon, 16 septembre; commandant supérieur de Mayence et du département du Mont-Tonnerre, 19 novembre; employé dans la 19^e division militaire en qualité de commandant du département de la Loire, 12 avril 1802; général de division, 23 juillet 1803; commandant à Vannes la 1^{re} subdivision de la 15^e division militaire, 26 août; commandant de la Légion d'honneur, 14 juin 1804; commandant la 24^e division militaire à Bruxelles, 17 septembre 1805; réunit à ces fonctions celles de commandant la 2^e division du corps d'observation de l'Escaut, 27 mai 1807, jusqu'à la dissolution, 30 septembre 1807; commandant la 3^e division sous Rampon à l'armée du Nord, 8 août 1809; puis à l'armée de Brabant, 1810; reprit le commandement de la 24^e division militaire à Bruxelles, 27 mars 1810; obtint une dotation de 4.000 francs de rente annuelle sur le Hanovre, 26 juin 1811; baron de l'Empire, 30 juin 1811; commandant une colonne d'infanterie à l'armée du Nord, 31 janvier 1812; commandant supérieur à Cambrai, 10 février; mis en non-activité, 9 juin 1812; chevalier de Saint-Louis, 20 août 1812; commandant le département de la Haute-Loire, 16 août 1812; refusa et fut remis en non-activité, 18 octobre 1812; nommé commandant la 18^e division militaire à Dijon, 17 mai 1815; refusa; fut employé à Lyon, 19 juin; mis en non-activité le 23 juillet 1815; admis à la retraite, 18 octobre 1815.

J. CRETINEAU-JOLY, par ailleurs, dans son "Histoire de la Vendée Militaire", paru en 5 volumes de 1840 à 1865, Paris, Maison de la Bonne Presse, réédité 5 fois, puis une 6^e fois en 1973 (Editions Mouton-Renoir, Paris) parle du Général CHAMBARLHAC au tome IV, pages 99, 100, 104, 106 et 107, citant son rôle, qui fut fatal à FROTTÉ, et son désaveu par Louis BONAPARTE.

Gérard de VILLENEUVE



LOU PAYS

ORGANE DU CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DU ROUERGUE ET DU QUERCY

4^o trimestre 1981

Présentement toute la correspondance doit être adressée à :

C. G. H. R. Q. - 45, Quai Carnot - 92210 - St-CLOUD

Afin de laisser la plus grande partie de ce numéro d' "A MOI AUVERGNE !" aux articles consacrés à la Haute-Loire, ce LOU PAYS ne contiendra, exceptionnellement, que la rubrique "QUESTIONS ET REPONSES". Nous reprendrons les rubriques habituelles dans les numéros suivants.

QUESTIONS du C. G. H. R. Q. (pour les réponses, toujours rappeler le N° de la question). (lettre préfixe des questions C. G. H. R. Q. : D.)

- D. 35. ALBOUY, (12). Par ma mère, je suis de la branche des ALBOUY, de Barry, paroisse de Frayssinhes (12) (actuellement commune du VIBAL). J'ai remonté cette branche ALBOUY jusqu'au couple : ALBOUY François x RAMES Marie qui vivaient entre 1675 et 1700 à la Burguière paroisse de Frayssinhes. Dans le registre paroissial de cette époque ALBOUY s'écrit souvent ALBUY. Y aurait-il un rapport entre mes "ALBOUY-ALBUY" et la famille notable des ALBOUY vivant près de LAISSAC au château du même nom? Un de ces ALBOUY aurait-il fait souche à FRAYSSINHES?
Madame Nicole DILDA
- D. 36. FLOT(T)ARD, (12).
Je recherche le mariage de Jean Pierre FLOT(T)ARD (° 26. 3. 1750 St Beauzely sur Lavezon (12) +14 vendém. An XI à Vabres (12) avocat au Parlt, notaire et maire de Vabres, fils de François FLOTARD, bourgeois et Jeanne PONS, avec Marie OSTRY (° 29. 5. 1749 Vabres (12) + 19 prairiose an V Vabres) fille de Gabriel OSTRY avocat au Parlt et notaire, et Marie-Thérèse BOUSQUET, (mariage entre 1869 et 1778).
Sylvie BELUGOU
- D. 37. JAUDON (12). Je cherche la date et le lieu du mariage d'Hippolyte JAUDON x Julie BOURILLON, avant le 1. 3. 1844 (° à Rodez de leur fils Adrien JAUDON, mon arr. gd père, capitaine au long cours).
Marc G. STEFANI
- D. 38. de LAVIT (12). Rech. gén. de cette famille connue à Fayet (12) depuis 1162 et éteinte avec Jean Bapt. Etienne de LAVIT, propriétaire, (° Fayet 28. 8. 1841 y + 11. 8. 1905) et x 18. 1. 1877 à Campagnac (12) à Marie Nathalie JOYES.
Renaud JOIES
- D. 39. MAJOREL/GALTIER (12).
Qui aurait rencontré au cours de ses recherches le mariage vers 1720/22, à La Roque-Valzergue, Campagnac, Laissac, St Geniez, Buzens, ou aux environs, d'Antoine MAJOREL x Jeanne GALTIER, couple vivant au "Mas des Granges", La Roque-Valzergues. (ils étaient tisserands).
Madame Nicole DILDA
- D. 40. VIGOUROUX (12). Existe-t-il une généalogie des de VIGOUROUX de Barry, paroisse de Frayssinhes (ils y ont vécu de 1400 environ à la Révolution) ?. Un de ces VIGOUROUX n'aurait-il pas fait souche à Saugannes, psse de Canet?
Madame Nicole DILDA

REPONSES (toujours rappeler le N° de la question).

- FAMILLE BLANCHYS de SALLES-CURAN. Compléments aux réponses de Sylvie DELUGOU et J. P. CAMBON parues dans LOU PAYS N° 5, 3^o trim. 1981 ("A MOI AUVERGNE N° 17) voici des renseignements:
- Thérèse BLANCHY (° ?+?) x 1701 Jean BLANC PAULMY, d'ARVIEU (12).
- Jean BLANCHYS x Marie PRADAL, fils de François BLANCHYS x Anne JALBERT, fils de Jean BLANCHYS x Françoise MOLNIER.
Madame Nicole DILDA
- D. 12. ROGERI. (Compléments à LOU PAYS N° 3). Dans une lettre à Mr Jean DELMAS, Mr Jacques BEDEL de BUZAREINGUES semble pencher pour le rattachement de cette famille RO(T)GIER, puis ROGERY, aux ROTGIER de BEAUFORT, qui ont donné les deux papes Clément VI (1341) et Grégoire XI (1370). Cependant, dans son livre sur les châteaux du Rouergue, à l'article "Campagnac", le marquis de VALADY réfute cette possibilité en avançant, notamment, que les ROTGIER, de Campagnac, étaient en Rouergue avant l'arrivée des BEAUFORT-CANILHAC et que, d'autre part, Campagnac n'a jamais constitué une seigneurie particulière (je crois que Madame DILDA devrait consulter ce livre, très intéressant, sur la famille ROTGIER et le château de Beaufort, à Campagnac). Dans le prochain LOU PAYS je publierai la généalogie de la famille RO(T)GIER telle que l'a dressée Mr BEDEL de BUZAREINGUES. J'y ai seulement ajouté quelques précisions.
Renaud JOIE
- D. 16. GALTIER. J'ai à La Roque-Valzergue (près de Campagnac, 12) le couple (mariés av. 1723 à ?) MAJOREL Antoine + 1765 - GALTIER Jeanne + 1754. Y aurait-il un rapport entre les JOYE-GALTIER de Mr R. JOIE et ma Jeanne GALTIER ?? J'ai relevé dans le livre " LAISSAC" de A. COLOMBES, des GALTIER à Laissac de 1592 à 1778. En 1750, Marguerite PONS x le Sr Antoine GALTIER de VILLEFRANCHE de PANAT (x à Laissac, 12).
Mme Nicole DILDA

B. 17. JOULIA de la SALLE. D'après l'ouvrage de Raymond NOEL : "Dictionnaire des Châteaux de l'Aveyron", je cite :
 " JOULIA de la SALLE, de gueules à 3 besans mal ordonnés d'or à la bordure de même".
 Dans une plaquette sur l'état civil de VIALARELS, de G. DAUDIBERTIERES, on trouve : " Aux dernières années du XVII^e siècle, Anthoine-Louys JOULIA, sieur de la SALLE, marié à demoiselle Claire de SOLIÉ, habitait le château de la SALLE, et à partir de cette époque nous pouvons établir une filiation de la famille JOULIA. Anthoine Louys JOULIA et Claire de SOLIÉ eurent plusieurs enfants. . . dont la 6^e :
 6^e. Geneviève (*27. 4. 1704) x le 16. 2. 1734 Anthoine FRANQUES, bgeois de la ville de Clairveaux". . .
 " Au mois de sept. 1719 décéda Claire SOLIÉ de la SALLE, âgée de 60 ans. , et le 6. 11. 1726 survient la mort de Anthoine-Louys JOULIA , sieur de la SALLE, bgeois de VIALARELS, âgé de 37 ans. ". . .

D. 27. ROL.

Madame FAURE-CIVRAC

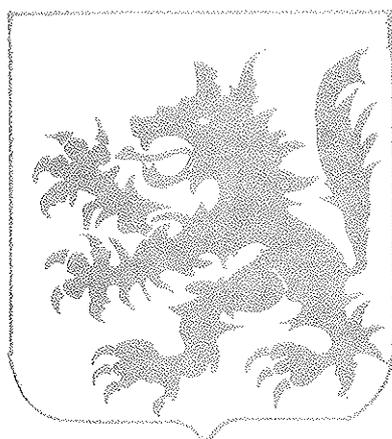
Je communique les renseignements que je possède sur cette famille avec toutes les précisions : - Antoinette de ROL (*1724 à Cressensac) x le 27. 1. 1750 à Cressensac Jean LAJUGIE, juge audit Cressensac. Antoinette était la fille de Jean de ROL et de Marie de DELPBUCH, mariés le 21. 1. 1723, toujours à Cressensac. Pierre ARCHASSAL



C. G. H. G.

CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DU GEVAUDAN
 (BULLETTIN DE LIAISON N° 4. - 4^e TRIMESTRE 1981)

Comme nos amis du C. G. H. R. Q. , nous devons nous contenter dans cette parution d'alimenter la seule rubrique QUESTIONS/REponses, afin de laisser le maximum de place aux articles consacrés à la HAUTE-LOIRE dans ce N° spécial de " A MOI AUVERGNE ! "



QUESTIONS du C. G. H. G. (lettre préfixe : E)

E. 17. BARATHIEU (48). Rech. rensngts biogr. et tous détails sur Pierre Jean BARATHIEU, inspecteur d'Académie (*27. 10. 1878 à Nogaret, Lozère, et + pour la France le 22. 6. 1917 à Berne (Suisse), fils d'Augustin B. et de Marie Sophie JOYES. Il était franc-maçon et aurait fondé (ou dirigé?) en Lozère un journal dirigé contre " LA CROIX".

E. 18. BERLAGUET (48).

Renaud JOIE

Ci-dessous mon ascendance en Lozère. Qui peut m'aider à remonter plus haut?

1. Ma grand'mère était : Emilie BERLAGUET (*1888 au Tensonniou-Recoux, 48 + 1967 Rodez, 12), fille de :
 2/3. Arsène-Lucien BERLAGUET (*1851 +1929) charron au Tensonniou-48 x 1850 Marianne GRUAT, du Villant Séverac.

4/5. Pierre BERLAGUET (*1785 +1870) cultivateur au Maynard-Recoux, 48 x 1815 Marie FAGES (*1785 +1870) du Recoux-48.

8/9. Louis VERLAGUET (*1755+1827) de Malaviallette-Banassac (48) x Geneviève CHAUFFOUR (+ 25 floréal VII à Banassac, 48, fille de ? et ?).

16/17. Pierre VERLAGUET, de Malaviallette x 1748 Banassac (48) Geneviève MONTANNIER (Danzats)
 32/33. Barthélemy VERLAGUET + 1746 Malaviallette x Marie PUEL.

34/35. Louis MONTANNIER x Jeanne BERNON, + av. 1748.

64/65. ? . 66/67. Jean PUEL x Françoise AGULMAN.

68/69. Antoine MONTANNIER x Magdeleine GINESTÉ. Origine du nom AGULMAN?

N. de la R. Pas de questions sous forme de tableaux S. V. P.

Madame Nicole DILDA

Servez-vous de la numérotation Soza-Strado.02, simple et pratique, dont vous trouverez la méthode dans : "A MOI AUVERGNE" N° 10, (janv. fév. 1980 - 1^e partie de l'article " Quelques règles et. . . un peu de méthode). Merci.

REPONSES :

E. 7. BOISSONNADE. On trouve à Campagnac (12), au XVII^es. un sieur de LA BOISSONNADE, sgr de RIVES, époux de Dlle Marguerite de CHARLES, qui semble être de la même famille que les BOISSONNADE d'AUXILLAC. Pour en avoir la preuve, il faudrait faire quelques recherches dans les minutes de Maître Louis VIANES ou de Maître Jean CHARLES, notaires de Campagnac, où se trouve un accord, à la suite d'un procès entre les BOISSONNADE d'AUXILLAC et le seigneur de RIVES. Je l'ai vu cet été à Rodez, aux Archives, mais ai malheureusement oublié la date et la cote. D'autre part, je signale, à toutes fins utiles, que ma trisaïeule est : Marie Jeanne BOISSONNADE (° 20. 2. 1850 à la Bessière (Cne de St Pierre de Nogaret-48) fille de Pierre-Jean propriétaire et de Marie Anne BADOZ, épouse de Antoine JOYES. (La Bessière est relativement proche de Montjezien, à vol d'oiseau). Renaud JOIE

E. 14. de LUC. Le comte Xavier de SAINT-SEINE (+) donne une partie de la généalogie de cette famille in "Héraldique et Généalogie" XIII-5 (sept. oct. 1981) pp. 394 et suivantes.

Pascal CEDAN, C.G.H.A.V. N° 37



QUESTIONS du C.G.H.A.V.

REGLES GENERALES :

1. - Une seule question par feuille format 21x29,7 ou à la rigueur une demi-feuille ;
 2. - N'écrire que d'un côté de la feuille ;
 3. - Patronymes et noms de lieux toujours en majuscules ;
 4. - Donner le maximum de précisions de temps et de lieu tout en faisant court (la place est de plus en plus chère)
 5. - Pas de questions sous forme de tableau ou d'arbre généalogique à interpréter ;
- (les débutants peuvent s'inspirer pour poser leurs questions de la forme de celles parues dans les bulletins précédents).
Merci de vous prêter de bonne grâce à ces règles simples. Les questions non conformes ne seront pas publiées.

RECTIFICATIF :

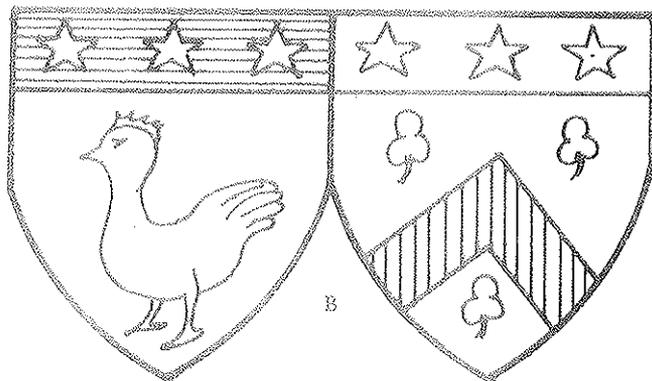
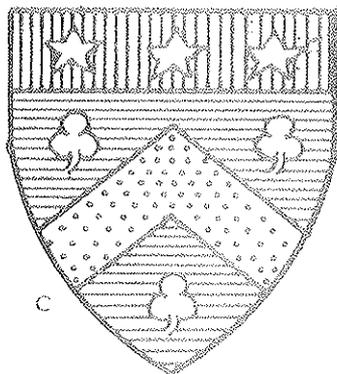
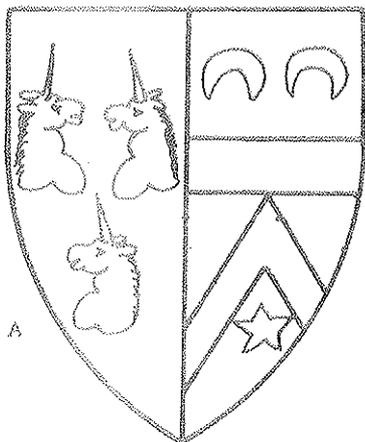
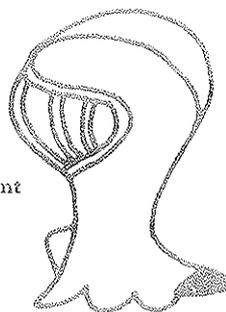
A. 438. BESSE (63). Une erreur du vicaire de Valcivières (63) de l'époque m'avait fait penser que cette famille était originaire de St Martin de Chamac (87). Ar, après vérification, j'ai trouvé la paroisse d'origine effective des BESSE. Il s'agit de CHARRON, non loin d'AUZANCES (Creuse). Thierry REMUZON

A. 439. BRISSON (16). Une erreur de dactylographie a fait passer cette question parue dans le N° 17 sous le N° A. 435. Il s'agit en fait du N° A. 439. LA REDACTION

A. 464. ARMOIRIES A IDENTIFIER. (A). Ces armes soutenues par deux amours et la mention 1592 figurent sur une cheminée du Puy. Jean MAISONNEUVE

A. 465. ARMOIRIES A IDENTIFIER. (B) Armes figurant sur une assiette en étain. Jean MAISONNEUVE

A. 466. ARMOIRIES A IDENTIFIER. (C) D'azur au chevron d'or chargé de 3 trèfles de ... au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or. (ces armes sont semblables à celles de la famille de VARENES, mais sans les trèfles (cf. Bouillet). Armes figurant sur une assiette en étain. Jean MAISONNEUVE



- A. 467. BARRIN. Quartiers et tous renseignements sur les origines de Jacques BARRIN, seigneur du Boisgeffroy et de la Galissonnière, président à mortier au Parlement de Bretagne, Président de la Chambre des Comptes de Nantes, + à Rennes le 22. 10. 1593. Originaire d'Auvergne, fils de Pierre BARRIN, écuyer, seigneur des Rulliers, archer des gardes du corps du Roi et de Gabrielle LE BLANC. L. PILVEN LE SEVELLEC
Éléments de réponse : Famille très connue, étudiée par de nombreux auteurs, notamment par Chaix d'Est Ange, Jouglu de Morenas, Woélmont. La meilleure étude jusqu'à présent est donnée par Hugues A. Desgranges, dans son Nobiliaire du Berry, tome II, p. 387 à 408 (grand format) depuis Pierre BARRIN x Gabrielle LE BLANC. Il teste en 1567. Originaires de Charroux, confins Bourbonnais/Auvergne. (voir Col. Amaud). G. de VILLENEUVE
- A. 468. BERAUD (15). Tous renseignements sur Dlle BERAUD (° ca 1850 à (?) St Georges (15), fille de Pierre BERAUD et de Jeanne MARLY, x N. . . RENARD (?). Georges AUBERT, C. G. Dauphiné
- A. 469. BESSE (15). Rech. tous renseignements sur origine et date de décès de Michel BESSE, ° 1822, vivant à Boisset (15) x Toinette LOUDIERES (° 1817 + 1847). Paulette BANCELIN
N. de la R. Peut-être une piste du côté de la question A. 438 parue dans le N° 17 et rectifiée en tête de cette rubrique.
- A. 470. BESSE (15). Recherche tous renseignements sur origine et date de mariage de Guillaume BESSE (1792 + 1836) x Françoise VALADON (° 1795 + 1831) vivant à Boisset (15). Paulette BANCELIN
- A. 471. de BONNAFOS (15). Tous renseignements généalogiques et historiques concernant la famille de BONNAFOS, sieurs d'ALLAUZIER, de MONTSERVIER et CHATEAUVIEUX (commune de Roffiac) et leur branche de PIERREFORT (Cantal). Jean Marie LETIENNE
Éléments de réponse: Il y a beaucoup de références sur les familles de ce nom dans le colonel ARNAUD. Jean DARU (+) m'avait communiqué une généalogie qu'il avait faite (descendance de Joseph Timothée baron de BONNAFOS (° Mourjou, Cantal, 16. 9. 1788 + Mourjou 15. 6. 1868) fils de Joseph Timothée baron de B. sgr de la MOTHE et Marie Anne Françoise de la SERRE) 17 pages dont je puis envoyer la photocopie (11?20 la page). (il x 21. 12. 1825 Emilie de BERBIS de CORCELLES. La Chesnaye-Desbois donne une généalogie de BONAFFOS (BONNAFFOUS) de la TOUR (Quercy, Langued.) Jos. Timothée portait : " d'azur à 3 colonnes d'or mises en pal rangées en fasces, et une bordure du même". (issus des BONAFOS de Bélinay, la Mothe, la Roussille (Auv.) - Voir : d'Auriac et Acquier, t. IV, Tardieu, IV (dict. des anc. fam. d'Auv.) de Ribier, 1 et 5, Chaix d'Est Ange, 5, Frotier de la Messelière (Filiat. bretonnes, 1), Cte Roland de Montrichard (3 siècles de parenté), et le recueil I de l'A. N. F. - et " Le château de Lamothe, 1322-1910, Aurillac, par le baron de BONAFOS.
- A. 472. BOUCHET (43). Gérard de VILLENEUVE
Tous renseignements sur Etienne BOUCHET (alias du BOUCHET du PIN) + av. 1767 x Marianne DELABRE, remariée à André ABRIAL, de Malhac, père de Jeanne Marie x 1767 Jean Baptiste LAVASTRE, du Béage (p. c. 12. 7. 1767, Me Souteyrand, not. au Monastier) et de Jeanne x 11. 2. 1771 à St Martin de Fugères Claude Denis BALME du du GARAY, du Puy (p. c. 7. 2. 1771, Me Bossy, not. à Solignac). L. PILVEN LE SEVELLEC
- A. 473. BUISSON (15). Ascendance de Anne BUISSON, x 1776 Jacques VIMAL-LANAUDIE ?
- A. 474. BUISSON (15). B. BUISSON, Hudson Heights, CANADA
Asc. de Françoise BUISSON, x 1791 Antoine de la ROQUE, sgr de SEVERAC, né à Doranges en 1764.
- A. 475. de CALONNE (d'AVESNES) (15). B. BUISSON, Hudson Heights, CANADA
Tous renseignements ou descendance tant masculine que féminine des CALONNE d'AVESNES installés en Auvergne (Aurillac et sa région). D'Hozier connu ainsi que descendance d'ANGLARS de BASSIGNAC-VIMAL (travaux de M. de Ribier et fonds Imberdis, A. D. Puy de Dôme). Pascal CEDAN
Éléments de réponse: On peut interroger le chef de famille actuel de ma part : Comte (Hubert) de CALONNE, château de Romont, Buire le Sec, 62670 Campagne le Hesdain. Sa mère était Melle de CHAVAGNAC, de la branche de Valenches (à St Jean Soleymieux, 42560). Il connaît bien sa famille. Gérard de VILLENEUVE
- A. 476. CHAULES (15). Ascendances de Gérard CHAULES et Marguerite BATTUT, cette dernière ° Laroquevieille (15) 23. 12. 1755 y + 25. 12. 1828 dont leur fils Pierre CHAULES (° Laroquevieille 13. 3. 1777 y + 11. 11. 1831 y épousa le 20 germinal an 7 Marie BONNAL (y ° 21. 11. 1775 y + 9. 10. 1827). René LAPEYRE
- A. 477. CHAZELET (43). Recherche mariage de Vital CHAZELET avec Marie DELHERMET (DEL HERMET, de l'HERMET), de Vieille Brioude (43). Un fils ° en 1771. Michèle DELORME
N. D. L. R. Une famille HERMET subsiste encore à Brioude, qui a fourni un chanoine au XVIII° s.
- A. 478. de CHAZELLES (15). Rech. la mère de Louis de CHAZELLES, sgr de Rochesalosse, ° vers 1734, fils de Jean et de sa 1° femme. (Jean de CHAZELLES x 2° en 1737 à St Hippolyte (15) Ma teleine FAUCHER, fille de Pierre et d'Antoinette GROQUIN, Jean André FRESNEAU

A. 479. DANEL. Le nom patronymique DANEL se rencontre en Auvergne dans plusieurs départements. Après examen de ce nom, il ressort qu'il se trouve également dans la région NORD/PAS de CALAIS. Les "DANEL" seraient-ils une famille Auvergnate émigrée dans la région Nord? Je retrouve une trisaïeule DANEL à Thiennes (Pas de Calais) et après de multiples recherches, je suis à ce jour encore au point mort. Quelqu'un pourrait-il me renseigner sur les origines de ce patronyme?
Jean Marie LETIENNE

N. D. L. R. On peut écrire à Monsieur DANEL, archiviste (aux bons soins des Archives Nationales, 63 rue des Francs Bourgeois, Paris) qui était Directeur des Archives de l'Ardèche vers 1960/1970, avait de la famille à Montpellier et était du Nord. Il est toujours archiviste, mais muté à ?

✂ ailleurs, inutile de poser vos questions en colonnes puisque Questions et Réponses passent normalement dans le bulletin.

A. 480. DAUDET (43). Recherche le mariage d'Etienne DAUDET avec Marie Anne VIALLE. Une fille ° en 1787. Ils habitent alors Le Puy (paroisse St Georges).
Michèle DELORME

A. 481. DELAIGUE (43). Recherche ascendance de Jean DELAIGUE (père de Jean François Régis DELAIGUE, le 30. 7. 1869 à St Jeures, 43) x Marguerite ARGAUD (° 8. 2. 1828 à St Jeures (43) de Jean ARGAUD, 25 ans et Marianne CHE-
NEL, son épouse.
Pierre DELAIGUE, C. Généalogique P. T. T.

A. 482. DRUO (15). Ascendance de Jacques DRUO (° ca 1728 + Salvaque de POLMINIHAC 22. 11. 1793) et de sa femme Anne SALZET (° ca 1727 + Marfonds de POLMINIHAC 12. 5. 1793) dont leur fils François DRUO (° ? + ap. 1815 x à Laroquevieille (15) 21. 5. 1782 Anne PERTUS (° Tidemac de Laroquevieille 12. 2. 1751, y + 8. 7. 1829).

A. 483. GIDON. (63).

René LAPEYRE

Tous renseignements possibles sur la famille GIDON ? Je retrouve une trisaïeule GIDON née en 1854 environ, dans le Puy de Dôme, x à ? avec Mr BOURREILLIS en 1877. Je sais seulement que ma branche GIDON était cousine d'une famille MAYADE de Clermont-Ferrand ou de ses environs immédiats, au début de ce siècle.

N. de la R.

Jean Marie LETIENNE

Signalons à notre nouvel adhérent l'existence dans notre fichier de M. Alain GIDON (adhér. C. G. H. A. V. N° 535), 14 av. La Fayette, 43600 Ste Ségolène. Ne pas hésiter à se mettre en rapport avec lui, ... sans oublier de penser au bulletin pour faire profiter tout le monde de votre moisson (principe élémentaire de l'entraide!)

A. 484. GIRARD (43). Origine, ascendance, date et lieu de naissance d'Anne GIRARD, fille d'Hillaire GIRARD, homme de loi, juge de paix du canton de BAS et d'Anne JOURDA + à Monistrol sur Loire le 11. 2. 1800, x en 1792 (acte passé Moret, not. à Monistrol sur Loire, le 10. 7) Jean Marthieu JOUBERT, fils de Marcelin JOUBERT et de Marie Agathe PER-
CHAS.
Loïc PILVEN LE SEVELLEC

A. 485. HERMET (43). Tous renseignements et origine de ce patronyme à Saugues (43) et peut-être à Ardes s/Pouze (63) et Thiers (63). Quartiers de Jean Baptiste HERMET (° Saugues 22. 12. 1908) fils de Jean Baptiste HERMET (° vers le 9. 6. 1876 à (Saugues?) (légion d'Honneur à titre posthume) et de Marie DURAND (fille de N. . et N. .), Jean-Baptiste fils lui-même d'Augustin HERMET (° v. 1842 à ?). Parenté éventuelle avec un chanoine de Brioude de ce nom au XVII°/XVIII° s. ?
Louis MONAVON

A. 486. HOURS (15). Asc. de Pierre HOURS, tailleur de pierre (° v. 1830 + après 1894) x Marguerite MIGNE (° v. 1830 + Chaliers (15) 18. 9. 1894) fille de Vital MIGNE et de Jeanne BRUN.
Georges AUBERT, C. G. Dauphiné

A. 487. JOUBERT (43). Origines et ascendance, date et lieu de naissance de Jean Matthieu JOUBERT, docteur en médecine, fils de Marcelin JOUBERT et de Marie Agathe PERCHAS, + à Monistrol s/Loire le 22. 11. 1846 âgé de 80 ans, x en 1792 (acte passé Moret, not. à Monistrol sur Loire le 10. 7. Anne GIRARD, fille d'Hillaire GIRARD, homme de loi, et d'Anne JOURDA.
Loïc PILVEN LE SEVELLEC

A. 488. LABRO. (15). Renseignants et origine du patronyme LABRO, en particulier dans le Cantal? Pierre LABRO

A. 489. de la GARDETTE (63). Tous rensgts sur cette famille aux XVII° et XVIII° s. dont je connais : Gabrielle de la GARDETTE x Etienne CAILLOT de BEGON, bourgeois de Billom (63) dont un fils Etienne marié en 1676. Gabrielle de la GARDETTE x 1720 Jean LIGIER de LAPRADE, très probablement à Billom également.

Éléments de réponse:

Alain SOURY-LAVERGNE

Remacle donne quelques degrés que voici: I. Béraud de la GARDETTE, dam., vit 13 37 & N. . . . dont : a) Jean, qui suit et Marguerite x Bertrand de la FAYE ;

II. Jean de la GARDETTE, dam. sgr de Villessebroux, paroisse de Bourg-Lastic, Cer et Me d'Hôtel du Roi et bailli du Velay en 1372, x N. . . . dont : a) Gilbert, qui suit, et b) Adhémar, prieur en 1417 ;

III. Gilbert de la G. , dam. sgr de Villessebroux et Neschers x Isabelle de NEUFVILLE, fille de Guillaume, dam. sgr de la Chèvre et de N. . . de TERMES (fille Pierre de TERMESQ d'où : a) Pierre (sort inconnu), b) Robert, qui suit :

IV. Robert de la G. , dam. sgr de Fontenille (paroisse de Lezoux) et de Pont-Astier (par. d'Orléat), inscrit à l'armorial

de Revel en 1450, x Souveraine de MIREMONT, dont entr'autres :

V. Jean de la GARDETTE, chev. sgr de Fontenille, Pont-Astier, Nubières, bailli du Vivarais, capitaine en 1468 du château de Nonette, Me d'Hôtel du duc Jean de Bourbon, vit 1488, x Gabrielle de MONTMORIN, veuve de Gilbert d'AZENIERES, chev. sgr d'Auzon, Nubières, fille de Jacques de MONTMORIN sgr d'Auzon et Rillat, chambellan du Roi et de Jeanne GOUGE de CHARPAIGNE, d'où :

a) Antoine, qui suit; b) Louise dame de Fontenille x av. 1501 Jehan de St NECTAIRE.

VI. Antoine de la GARDETTE, dit de Neschers, dam. sgr de Chandeze, psse de Besse, habitant Neschers, x N. . . dont:

a) Faucon de la GARDETTE, dit de NESCHERS, éc. sgr de Chandeze, x Catherine du CLUZEL, d'où ?

b) N°, x Jacques de SEYMIER, éc. sgr de Seymier et des Couloux.

Que devient ensuite cette famille qui portait : " de gueules à la bande componnée d'argent et d'azur de six pièces, accomp. de 6 étoiles d'argent mises en orle" ?

Tardieu, qui la cite, cite aussi une famille bourgeoise du même nom à Billom, portant à l'armorial de 1698 : " de sinople à la tour d'or ou d'or au chevron de gueules". Ils étaient notaires à Billom. Serait-ce la même ?

Le colonel Arnaud renvoie à Tardieu (t. III, art. Fontenilles) et à Remacle (Fiefs) art. Nubières, dans le t. II. (la 1° famille sans aucun doute). Voir aussi plus loin Qu. 16/17, question A. 489. Gérard de VILLENEUVE

A. 490. La PANOUZE. Très intéressé par la réponse de M. G. de VILLENEUVE pame dans le bulletin N° 17, p. 30 à la question A. 300 (SEGUR-GOUZEL). Serait-il possible d'avoir des références sur les quelques LA PANOUZE (XVI° s.) cités comme possesseurs de la terre de MARMIESE près d'Aurillac (15) et sur leur rattachement à la généalogie publiée par Barrau, tome II, pages 182/183 dont le principe n'est pas discutable. Je demande à tous chercheurs - et à Mr de VILLENEUVE en particulier - s'ils peuvent m'aider, dans le même esprit, à mettre en ordre la généalogie des LA PANOUZE possesseurs du château de Viescamp près d'Aurillac (15) pendant le XVI° siècle. Je ne puis considérer comme sûr que :

1. Ysabeau de LA PANOUZE, dame de Viescamps x p. c. 1599 Jean de la VALETTE, sgr de BOISSE en Rouergue.

2/3. Guy de la PANOUZE x p. c. 1564 Françoise de CHAUMONT.

4/5. Jean de LA PANOUZE x Marguerite de SAINTE FORTUNADE.

6/7. Geoffroy de CHAUMONT x Blanche de MYREMONT.

Pierre de LA PANOUZE dit LOPIAC, qui paraît au ban de 1503 comme sgr de Viescamp est-il le père de Jean ?

Comment se rattache-t-il à la généalogie publiée par Barrau ? Est-ce ce Pierre qui aurait épousé vers 1460 N. de BISCANS, comme le prétendent certains ?

Je suis intéressé par tous les LA PANOUZE qui ont été possessionnés en Haute Auvergne y compris ceux appartenant à des branches cadettes de celle de VIESCAMP, c'est à dire aux branches de PERS et de MIERMONT.

Réponse:

Louis SARRAUSTE de MENTHÈRE,

Je n'en sais pas davantage, mais un membre du Centre

Délégué CGHAV pour le Cantal

Généalogique du Languedoc, M. de LA PANOUZE, s'intéresse à la généalogie de sa famille et vous répondra certainement très aimablement de ma part, en faisant passer la lettre par le secrétariat de ce centre, M. REMAURY, 21 Impasse Bonnet, 31000 TOULOUSE. (je n'ai pas l'adresse de M. de LA PANOUZE sous la main). Gérard de VILLENEUVE

A. 491. LASMARTRES (15). Recherche ascendance de Jeanne LASMARTRES (°21.6.1782 à Polminhac (15) x Pierre MEYNIEL. Mme Andrée SOLATGES

A. 492. LAVERGNE (15). Souhaite connaître origine et date de décès de Guillaume LAVERGNE (°1811) x Marie BUR-GALIERES (°1802). Ils vécurent à Boisset (15). Mme Paulette BANCELIN

A. 493. MANDET (63). Recherche l'ascendance et la descendance des époux Guillaume MANDET-Clauda DUCHIER (à Cunlhat, 63, ou ses environs). Tous deux sont décédés av. le 14.2.1765. Un de leurs petits-fils, Antoine MANDET, est dit " prestre" à cette date. Où? Quel a été le rôle de cette famille dans le négoce et les fabrications textiles dans la région de Cunlhat (63) au XVIII° siècle? Thierry REMUZON

A. 494. MARIE. (43). Origines et ascendance de Marguerite MARIE, fille d'Annet MARIE, conseiller du Roy, lieutenant particulier en l'élection de Brioude, et d'Anne BON, x le 10.1.1647 Pierre GUEYFFIER, bourgeois de Brioude.

A. 495. MARMINAT (63 ?).

Loïc PILVEN LE SEVELLEC

Je recherche les origines de la famille MARMINAT en Auvergne. J'ai rencontré dans les années 1950 un MARMINAT qui enseignait l'électricité dans l'automobile à Clermont. Il mourut très jeune, laissant des enfants qui quittèrent la ville. D'autres MARMINAT existèrent à St Pourçain (03). Mon fils Christian, marié, 2 enfants (Olivier et Valérie) vit aujourd'hui à Clermont Ferrand. Je vous signale que pendant la guerre j'ai appartenu à des maquis d'Auvergne, et que j'ai été blessé en 44 dans le Haut Doubs dans un Régiment reconstitué en Auvergne, le 152° R.I., les "Diabls Rouges"? Je viens de recevoir la confirmation de ma promotion dans l'Ordre National du Mérite après la Croix de guerre et la Médaille Militaire. Aujourd'hui je viens de créer en Haute-Savoie où j'habite une amicale d'origi-

naires d'Auvergne et du Massif Central qui marche très bien. C'est pourquoi je souhaite ardemment trouver mes origines et connaître ceux qui ont porté mon nom.

François MARMINAT

A. 486. MEYNIEL (15). Recherche ascendance de Pierre MEYNIEL (° 19. 10. 1777 à La Francio (15) + 19. 7. 1815 à Paris où il était cocher de fiacre, x Las MARTRES Jeanne à Polminihac (15) le 1^o messidor an 12.

N. de la R. Voir question A. 458 in N° 17.

Madame Andrée SOLATGES

A. 487. PAPETIERS AUVERGNATS en VIVARAIS (07, 63). L'installatio en 1702 de Raymond MONTGOLFIER et de son épouse Marguerite CHELLES à Vidalon, près d'Annonay provoqua le transfert depuis les ~~moulins~~ moulins ambertois d'un certain nombre de familles de compagnons papetiers. En effet, on connaît bien l'intransigeance des papetiers qui refusaient d'accepter parmi eux des ouvriers qui ne fussent eux-mêmes fils de maîtres ou d'ouvriers papetiers. La seule façon possible de peupler un nouveau moulin était donc de transférer depuis des moulins existants quelques familles. Ce qui fut fait. C'est pourquoi on trouve aujourd'hui dans les registres paroissiaux de Davezieux (la commune sur laquelle se trouve le hameau de Vidalon) des noms bien connus à Ambert et à Job en particulier : des JARSAILHON, des SAUVADE, des SERENDAT, des JOUBERT, des OUILLE, etc. . .

Voici mon problème que peut-être certains lecteurs pourraient m'aider à résoudre : une partie de mon ascendance est issue de ces papetiers transférés, mais Pierre JARSAILHON et Marie SERENDE (ou SERENDAT) étaient déjà mariés lorsqu'ils s'installèrent à Vidalon vers 1730 probablement -(leurs enfants s'échelonnent de 1732 à 1744) et je ne retrouve pas leur mariage dans la région Ambertoise dont ils sont originaires. Par ailleurs un autre couple de papetiers, Pierre CHARNIER et Anne Charlotte AUDEBERT (ou AUDIBERT) sont dans le même cas à la même époque. Mais les noms CHARNIER et AUDIBERT semblent moins fréquents dans la région Ambertoise. Qui connaît bien la Diaspora des Papetiers?

Michel GIBOAL

N. de la R. : Question certes fort intéressante mais essayez de faire plus court, S. V. P. La place est très chère. Voyez également dans ce N° la question A. 503.

A. 495. de PARADES. (63). Quartiers de Jean Baptiste de PARADES du SAULZET x Françoise Ursule ARAGONNES d'ORCET dont la fille Vitaline (° 17. 6. 1791 à Maringues) x en 1810 Jacques Michel TEILHARD de ROCHE-CHARLES.

Jean Baptiste de PARADES était garde du Corps du Roi, chevalier de St Louis. Il est mort en émigration. La famille de PARADES était fixée à Vic le Comte, mais les opinions diffèrent sur son rattachement à la famille de LESTANG de Provence, en faveur duquel TARDIEU et BOUILLET se prononcent.

A. SOURY-LAVERGNE

Réponse: 1. Madeleine Vitaline de PARADES du SAULZET (° 1792 + château d'Eyry, passe de Marengheol le 4. 4. 1835) x Durtol 23. 5. 1810 Jacques Michel TEILHARD (° et b. Clermont Fd St Genés, 15. 5. 1785 + Bergonne 23. 11. 1843) fils de Pierre T. éc. sgr de Chabrier, du Rocquet, Roche-Charles, Meyrand, Parry, Beaurepaire, etc. , gentilh. servant de la maison du Roi, et de Françoise Pauline PELLISSIER de FELICONDE.

2/3. VI. Jean Baptiste de PARADES, éc. sgr du Vignal et du Sauzet (° et b. Maringues 12. 10. 1735 + Clermt Fd), garde du corps 2^o Cie Fse, chev. de St Louis x 2^o / p. c. Geneix not. à Clt Fd 20. 1. 1730 Françoise Ursule ARAGONNÉS d'ORCET (° et bapt. Clt Fd N. D. du Port, 10. 8. 1760 ; 9^o des 12 enfants)

4/5. V. Vital de PARADES, éc. sgr du Vignal. Garde du Corps du Roi 2^o Cie le 16. 2. 1704, chev. de St Louis le 20. 5. 1706 + Maringues 1. 11. 1762. Il ép. par dispense de consanguinité 2^o degré (Rome 13. 2. 1739) sa cousine germaine Suzanne CANQUE.

6/7. Antoine-Xavier Durand ARAGONNÉS de LAVAL, éc. baron d'ORCET, sgr de Durtol, capit. des galères du Roi, chev. de St Louis, (° et b. Vic le Comte 27. 2. 1704 x p. c. Chevalier et Peyrol 23. 12. 1724 Madeleine de RIBEYRE.

8/9. IV. Pierre de PARADES, bapt. Vic le Comte 14. 2. 1624 + 1689 à 65 ans) bourgeois de Maringues, x Anne CANQUE, bapt. à Maringues 2. 10. 1639.

10/11. Antoine III CANQUE, sieur de la Grange d'Allier, procureur fiscal de la ville de Maringues, (° et b. Maringues 5. 4. 1637) x 20. 11. 1701 Jeanne de BENOIST.

12/13. VI. Antoine Joseph ARAGONNÉS, éc. sgr de Laval et Orcet en partie (° Clermont 18. 8. 1666, bapt. N. D. du Port le 20. 8 + Orcet 20. 7. 1734 x v. 1700 Sabine DEARSIS + Orcet 6. 7. 1734 à 60 ans environ.

14/15. Gabriel de RIBEYRE, chev. sgr de NEBOUZAT, DURTOL, x Françoise POISSON. Leur fille Madeleine (° et bapt. Clt Fd N. D. du Port le 23. 12. 1724 + Durtol 2 vendém. An V^o, voir quartier 7 ci-dessus.

16/17. III. Pierre de PARADES, bailli d'Enval (fils de Pierre II bailli d'Enval et notaire + v. 1615 et de N. . .) x v. 1600 Sabine COLHON. De leurs 14 enfants, le 13^e fut Pierre (quartier 8 ci-dessus) et le 8^o, Marguerite, bapt. à Vic le Comte le 20. 11. 1616 x Claude LAGARDETTE, bourgeois de Billom (+ av. 1656) qui pourrait bien répondre à la question A. 489 ci-dessus, tout au moins en partie.

18/19. IV. Antoine CANQUE, sieur de la Grange d'ALLIER, bourgeois de Maringues (fils de III^e CANQUE, sgr des Réoux et de N. . .) x v. 1638 Suzanne GAUVAING.

20/21. . . 18/19.

22/23. Etienne de BENOIST, sgr de La GARDETTE (encore) maire perpétuel de Maringues x 2°/ Jeanne VIALARD.
 24/25. V. Gilbert ARAGONNÉS, éc. sgr de LAVAL (°v. 1618, fils de Gabriel et Anne DUFRAISSE) x 11. 8. 1653 Fran-
 çoise LACAYTE, fille de Guillaume et Philiberte SAVARON. (cf. Remacle)

Armes CANQUE : "d'argent à une fasce de gueules ch. d'1 croissant d'argent accosté de deux étoiles du même, acc.
 en chef d'1 étoile d'azur accostée de 2 molettes de sable, et en pointe d'une molette de sable accostée de 2 croissants
 d'azur". (cf. Remacle).

Gérard de VILLENEUVE

A. 499. PUYBASSET (15). (variantes: PUIBASSET, PUECHBASSET). Tous renseignements sur cette famille ainsi que généa-
 logies complètes ou partielles de ses différentes branches de familles alliées : FOIGNET (ou POIGNES), COURBEBASSE,
 DELBAC, LAMARTINIE, MAZILLER (ou MAZILLIER), LAVICE (ou LAVIGNE), BARRALAT (ou BARRALA-BACCALA,
 BACCALAT), TIBLE, CONTURIE (ou CONTURIÉS), TOURNEMIRE, LAGRIFFE (ou LAGRIFFOL, LAGRIFFOU), SOBRIE,
 FAYET, VIDAL, FONTALBA. - Lieux : Aleix/St Victor, St Victor, Roussy/St Projet de Salers, Marcenat/St Martin de
 Valois, Ourzeaux/St Cemin, Toumemire, Lafourgue/Toumemire, Fonbulin/St Cemin, Boutonet/Ayrens, Renac/Ayrens,
 Aurillac.

R. PUYBASSET

A. 500. PUYBASSET (15). Tous renseignements sur l'ascendance de Jean de PUYBASSET (°? + ? x ?) il était recteur ou curé de
 la communauté de prêtres de Fontanges en 1504.

R. PUYBASSET

A. 501. REDON (15). Recherche tous renseignements sur ascendance et descendance de Maître REDON, huissier à Clermont-Ferrand
 en 1862.

Gisèle HANIER

A. 502. Château de REQUISTAT (15). Une personne pourrait-elle me renseigner sur les seigneurs du château de REQUI-
 STAT, cne de JABRUN, 15. Leurs noms, alliances (naissances, mariages, décès) de 1600 à 1750.

REPOSEZ-VOUS. Voir 1°/ "La France Généalogique", 1964, p. 77,

Lucien MONTMORY

et 1965, p. 49 et 117, ou mon ouvrage "Les Giscards d'Estaing" (1975, épuisé, mais dont je puis fournir photocopies)
 p. 64 et 65. Il s'agit de la descendance de Joachim d'ESTAING, fils naturel de Charles d'ESTAING, commandeur
 de Malte en 1646, +1661, qui ép. av. 1667 Suzanne FAULET. Cette branche qui fut sgrs de REQUISTAT, le Buisson, Bois-
 sières, se termina avec (au V° degré) Jean Dominique ("d'ESTAING" °1741+1813) qui x 1759 Catherine DABERT,
 d'où 11 enfants : Antoine, le seul fils (°1763+1764) et 10 filles dont seules, deux se marièrent : Anne x 1786 Jean Jac-
 ques GLAIZE, bourgeois (d'où ?) et Lucie Madeleine x 1790 Jacques Guy cte de COUSIN de la TOUR-FONDUE d'où
 plusieurs enfants, des garçons qui continuèrent et Elisabeth x 1818 Martial GISCARD dont la descendance reprendra
 le nom de d'ESTAING après avoir vainement essayé de relever celui de COUSIN de la TOUR FONDUE (qui n'était
 pas éteint). On peut également écrire à M. René PRENAT, 29 av. de la Libération, 87012 LIMOGES, qui a écrit une
 généalogie des EYMAR de JABRUN et de PALAMINY. (son épouse est née EYMAR de JABRUN).

A. 503. RODIER (63).

Gérard de VILLENEUVE

Recherche papetier fabricant aux environs de 1650 un papier avec filigrane comportant un pichet et en dessous du
 pichet l'inscription B. RODIER. Ce même papier comporte également en filigrane un écu avec 3 annelets accostés
 de 2 palmes, le tout posé sur les initiales P.F. à doubles traits (P. FINANCES ?). Un moulin RODIER existait à Cha-
 malières au début du XVIII° s. (dictionn. des filigranes de BRIQUET). Mais existait-il au milieu du XVII° s. ? Il semble
 d'autre part que le patronyme RODIER soit assez courant dans la région de THIERS.

A. SOURY-LAVERGNE

de la R. Voir aussi dans ce N° la question A. 497.

A. 504. de SALES (15). Tous renseignements héraldiques et possessions en seigneuries sur Jean de SALES (°?+?) x Laure de PEY-
 RUSSE le 10. 2. 1427 au château de Carlat.

R. PUYBASSET

A. 505. SAUVADET (63). Recherche mariage de Jacques SAUVADET et Jeanne MONTMEAT en 1747, dans le Livradois.
 L'époux semble natif d'Echandelys ou Condat les Montboissier, l'épouse de Brousse-Montboissier. Leurs enfants naquirent
 à ECHANDELYS (63) mais l'acte de mariage n'y figure pas, pas plus qu'à Brousse.

Claude CAGNASSO

A. 506. SAUVANT (43). Quartiers de Marie SAUVANT (°La Clouse, Cne de Grezes (Hte Loire) le 28. 3. 1914) fille de
 Pierre SAUVANT et d'Hélène ECHAUBARD. (celle-ci fille naturelle de N. et Mlle N. ECHAUBARD.

A. 507. TANADE (15).

Louis MONAVON

Tous renseignements concernant la famille TANADE (famille Cantalienne).

Jean Marie LETIENNE

A. 508. de VICHY (63). Quartiers de Isabelle de VICHY, fille de Joachim de VICHY, sgr de Diombe (63?) et d'Anne de
 CULS, épouse le 29. 4. 1655 à ? Thomas de LEZAY-MARNEZIA (+10. 9. 1680).

Gérard de VILLENEUVE

A. 509. de VISSAGUET. (63-43) Origine et ascendance, date et lieu de naissance et de mariage de Anne de VISSAGUET
 (+ Arlanc 1784) x Claude François CHASSAIGNE, seigneur de BEST.

Loïc PILVEN & SEVELLEC

Réponse partielle : I. Pierre de VISSAGUET, éc. sgr de Vissagnet, paroisse de Vissac, vit 1500, x N. . . dont:

a) Antoine, b) Cosme, qui suit, et c) Jean qui continua (suite dans Remacle).

II. Cosme de V. , éc. cosgr de Vissagnet (par Langeac) s'établit à Arlanc par mariage avec Louise de COYSSE, fille

d'Antoine de COYSSE, écuyer, sgr de Coysse, paroisse d'Arlanc, et de Monteil, d'où :

III. Loys de VISSAGUET, éc. sgr de la Chomette (pssse de Dore l'église), la Chazaigüe (pssse d'Arlanc), les Basses-Thames et Cistrières, habitant la ville d'Arlanc, en 1564, x Arlanc le 3. 1. 1563 Marie BARDON, fille de Claude BARDON et d'Anne de VISSAGUET (voir G. PAUL, Armorial du Velay, art. BARDON, p. 34) d'où :

- a) René, éc. sgr de la Chomette x Dauphine d'ORADOUR, fille de François, éc. sgr de Redondat et de Françoise de SAUNIER de THIOLENT, sans post.
- b) Guillaume, éc. sgr de la Chomette x Louise MOREL de la COLOMBE, fille Pierre et Françoise DUFRAISSE. II + sans post. à Arlanc le 26. 7. 1602.
- c) Etienne, éc. sgr de la Chomette hérita de son frère Guillaume de Vissaguet; il fait donation le 19. 2. 1646 de tous ses biens à Louis de la ROCHENEGLY.
- d) Claude, baptisé à Arlanc le 10. 9. 1570 (+ en bas-âge?)
- e) Françoise (Louise?) x p. c. dev. Gilbert de LESCURE, not. au bailli. de Montboissier, le 14. 1. 1603 au Bessières, Antoine de LA GARDE, éc. sgr des Bessières, pssse de St Flour.

Louis de VISSAGUET, écuyer, sgr de la Chomette (degré III ci-dessus) eut aussi de Dlle BARRIER un fils naturel:

IV. Pierre de VISSAGUET, auteur d'une famille de VISSAGUET, bourgeoisie d'abord, établie à Arlanc, fixée à Riom où elle fut anoblée par plusieurs générations de charge de Trésorier de France.

Louis portait : "de sables à 3 épis de blé d'or, 2 et 1". Pierre, qui suit, portait : "d'argent à la fasce de gueules, acc. en chef de trois étoiles de même et en pointe d'un lévrier de sable".

Pierre (fils naturel de Louis et N. . . BARRIER) notaire royal et procureur d'office au bailliage d'Arlanc, x Suzanne TITASSON, fille de N. . . et veuve de Pierre TITASSON, bourgeois d'Arlanc, dont :

- a) Jehan, qui suit ;
- b) Pierre, habitant Arlanc x Françoise CHABRON, fille de Gaspard CHABRON, intendant des aff. du Vte de Polignac, dont:
 - ba) Gaspard de V. , bgeois d'Arlanc (° 17. 5. 1638) x Anne GENESTIER, fille Guillaume, bgeois d'Arlanc, d'où ?
 - bb) Jeanne (° Arlanc 11. 4. 1640) ;
 - bc) Georges (° Arlanc 11. 4. 1640) ;
 - bd) Claude-Françoise (° Arlanc 10. 8. 1643) ;
 - be) Isabeau (° Arlanc 13. 10. 1644).

V. Jehan de VISSAGUET, not. royal et proc. d'office au bailli. d'Arlanc, avocat au parli, billi d'Arlanc, x Anne DUGUÉ, fille Jehan D. avocat au Parli et procur. d'office au bailli. de Marignac et d'Anne GAULTIER, d'où :

a) Henri-Charles, qui suit, 5 filles (Alix, Isabeau, Suzanne, Louise et Anne, bapt. Randan 14. 11. 1638) et Pierre (suite) :

VI. Henri-Charles de V. (° Randan 16. 10. 1628+ Clt Fd 7. 12. 1688) marchand de soie à Clt Fd. x Clt Fd N. D. du Port 3. 8. 1655 Claude GASCHIER (° Clt Fd N. D. du Port 26. 2. 1634 + Pssse St Pierre 20. 5. 1711) fille de Jean G. sgr de NOALHAT et Gilberte VALLENET, d'où 12 enfants nés à Clermont dont Anne (° 19. 2. 1663 vit 1690) et :

VII. Jean (° 8. 2. 1669 Clt Fd y + 15. 4. 1740) x 30. 1. 1696 Marguerite VERON, dont 2 fils + sans post. et une fille naturelle, Jeanne x Antoine MUROL.

VI. Pierre de V. (° 28. 8. 1629, bapt. à Randan 31. 8. 1637) md à Marignac, puis Lieut. au dépôt de sel de Marignac, + av. 1703 x Anne GAUVAING, d'où : (outre une fille x Annet FORGET)

VII. Henri-Charles de V. chev. sgr de Montaclier, la Tourette, Yssac, la Mothe, Trésorier Gal de France à Riom le 20. 2. 1689, x Riom 16. 1. 1703 Anne Marie ~~ROLLET~~ de LAURIAT (° 2. 10. 1681) fille Jacques, chev. sgr de L., 1^o Pdt au bureau des fin. de Riom et de Pervette AYMART. d'où : 5 enfants dont :

- a) Claude, qui suit ;
- b) Christophe Charles, sgr de Montaclier en partie, la Mothe, Yssac, la Tourette, (° Riom 20. 7. 1709) x Riom 4. 10. 1742 Jeanne ROLLET (b. Riom 16. 10. 1715) fille Michel IV, sgr des Marais, Cer au Présidial de Riom et de Louise ARCHON, dont au moins :
 - ba) Michel (° 6. 4. 1744 Riom + 24. 12) ;
 - bb) Claude Christophe (° Riom 25. 7. 1745).
- c) Antoine Joseph (° et bapt. Riom 1. 6. 1712) sort inconnu.

VIII. Claude de V. éc. sgr de Montaclier, Yssac, la Tourette, la Mothe (° Riom 2. 5. 1706+ av. 1766) x St Priest de Volvic 2. 8. 1740 Anne ROLLET de LAURIAT (° Riom 12. 3. 1716) fille d'Antoine Joseph, sgr de Lauriat, Rocheda-goux, Trésorier Gal de France à Riom, et de Marguerite JOUVENCEAU. d'où 6 enfants nés 1741/1748 à Riom.

Voici donc plusieurs pistes pour retrouver votre Anne.

Gérard de VILLENEUVE

N. de la R. Toutes les questions reçues n'ont pu passer dans ce bulletin. Nous nous efforcerons d'écouler le stock dans le prochain bulletin daté du 1^o trimestre 1982 (N^o 19).



REponses

du C. G. H. A. V.

1°/ Toujours rappeler le N° de la question

2°/ Patronymes et noms de lieux en MAJUSCULES

3°/ N'écrire que d'un côté de la feuille.

MERCI DE RESPECTER CES REGLES

Beaucoup de réponses encore, certaines fort complètes et longues, que nous ne pourrions pas toutes publier dans ce N° , faute d'assez de place! Nous nous réjouissons de cette manifestation d'entraide. Que ceux qui manifestent une légitime impatience se tranquillisent : toutes les réponses paraîtront au fur et à mesure.

A. 79. TOURNEMIRE (complément au N° 9). Pour l'ascendance de Françoise de LA BROHÉ (x le 23 ou 29. 4. 1580 Jean de TOURNEMIRE, sgr du TRIEU), consulter l'Armorial du VIVARAIS de Florentin BENOIT d'ENTREVAUX où il y a un article BROE (la double orthographe du nom y est signalée) faisant état d'un suite de notaire royaux à Allègre (15) et accompagné d'une abondante bibliographie.
Alain SOURY-LAVERGNE

A. 79. TOURNEMIRE. D'après Remacle, voici quelques compléments aux quartiers parus dans le N° 9, p. 34:

2. Jean (XV) de TOURNEMIRE, chev. sgr du Trieu, du Sartre, commdt du châ. de Murat x p. c. 23. 4. 1580 dev. Fouilleux, notaire:

3. Françoise de la BROHA (BROHE)

4/5. Guy de TOURNEMIRE (degré XIV) chev. sgr de Bezaudun, Lieut. du prévôt d'Auvergne en 1532 x p. c. 21. 4. 1523 Claudine du FUY de DIENNE.

6/7. François de la BROHA x N.

8/9. XIII. Louis de TOURNEMIRE, chev. teste le 27. 3. 1504 x p. c. 3. 6. 1485 Catherine de la TOUR, dame de Jusis, au diocèse de Toulouse.

10/11. Alexandre du FUY de DIENNE, chev. sgr du Puy et de Chavaroche x Marie de CHAMALIERES.

15/17. XII. Rigaud de T. III, chev. sgr de T. et la Peyre en Jordanne, teste 4. 8. 1454, x p. c. 14. 4. 1439 Jeanne de DIENNE, fille de Louis de DIENNE, chev. sgr de D. et Chavagnac et de Barane d'ESTAING.

32/33. Bertrand II de T. chev. sgr de T., x p. c. 16. 11. 1394 Marguerite de LA MOTHE, fille de Louis, chev. et de Randonne de MONTROGNON.
Gérard de VILLENEUVE

A. 92. CORNHULLE. (compléments aux N° 15 et 16). Ils descendent, par les femmes, d'un écossais réfugié en France après le dernier soulèvement jacobite de 1745. J'aimerais préciser un point qui peut, peut-être, intéresser les membres. Il faut faire la distinction entre les familles originaires des Hautes Terres (Highlands) de langue écossaise, et celles provenant des Basses Terres (Lowlands) qui n'avaient pas la même organisation sociale et ne parlaient pas le gaélique. Dans le cas de noms comme Mac DONALD, ROSS, CAMERON, etc. . . établir une généalogie est très difficile, sinon impossible, à moins que l'ancêtre recherché ait appartenu à la famille du chef, ou à ses proches parents, parmi lesquels le même patronyme était utilisé. Les simples membres du clan ne portèrent aucun "nom" avant le milieu du XVIII^e siècle ; époque à laquelle ils adoptèrent, en général, le nom de leurs chefs. Avant cette période, un individu était connu, par exemple, comme Ian Mac SEUMAS Mac DOMNHULL mac ALASDAIR, Jean fils de Jacques, fils de Donald, fils d'Alexandre, d'où la difficulté. Ainsi, la Scottish Genealogical Society pourra donner un résumé de l'histoire du Clan auquel l'ancêtre en question semble se rattacher.

On pourra consulter avec profit le livre intitulé : " The Clans and Tartans of Scotland " de Robert BAIN, publié par Collins à Londres, ou le gros ouvrage de Franck Adam, " The Clans, Septs and Regiments of the Scottish Highlands", revu par Sir Thomas INNES of LEARNY, chez Johnston and Bacon à Edinburgh.

Ces deux livres contiennent un historique des clans ainsi qu'une liste des noms qui leur sont apparentés.

N. de la R. : Consulter aussi (en français!)

B. BUISSON, Hudson Heights, CANADA

Francisque MICHEL " Les écossais en France et les français en Ecosse", 2 vol. Londres 1862.

A. 166. VIRGOULAY (complément au N° 12/13).

Au XVIII^e s., on trouve une famille de ce nom (bien qu'orthographié un peu différemment) bien établie à Eymoutiers (Hte Vienne), ainsi que le prouvent les reg. de la paroisse St Pierre Château de cette ville qui mentionnent à maintes reprises de patronyme. J'ai noté au hasard :

- Me Jean-Baptiste VIREGOULEIX, ou (plus souvent) VILLEGOULEIX, procureur ès juridiction de la ville d'Eymoutiers et notaire royal, époux de Marie DESTROP, qui eut pour enfants (entre autres ?) : Catherine (b. 26. 1. 1772), Thérèse (b. 25. 7. 1773), Marie (b. 2. 9. 1774), Léonarde (b. 18. 10. 1776), Marie-Charlotte (b. 4. 7. 1778).

- Le 19. 1. 1779 : mariage de Magdeleine VILLEGOULEIX, veuve de Sr Jean BARDOULAT, avec Louis CHAMPEAUX.

- Le 8. 1. 1779, inhumation de Magdeleine VIREGOULEIX, + la veille âgée d'environ 36 ans, épouse de Louis CHANPEAU, maître perruquier.

Il s'agit là d'éléments épars mais pouvant peut-être fournir un début de piste.

Catherine VINCENTI

A. 237. de LICQUES (complément aux N° 15 et 16). Le 17 février 1742 eut lieu en l'église de MANGLIEU (63) le mariage de Messire Claude de CHAMBARLHAC, chev. sgr de ROCHEAUBERT, âgé de 28 ans, fils de (+) Me Alexandre de FLONNON de CHAMBARLHAC et de dame Claudine de LICQUES de ROCHEAUBERT, domicilié en la ville et diocèse du Puy en Velay, paroisse de St Pierre de Monastier, époux, d'une part, et demoiselle Louise de DIENNE, âgée de 25 ans, domiciliée au château d'Auger, psse de Manglieu, fille de Gabriel de DIENNE, sgr d'Auger et d'Antoinette de la VERNEDE, demeurants au château d'Auger (présents les témoins qui ont signés) (Leur fille, Antoinette de CHAMBARLHAC, ° 1751, épousa le 11. 10. 1768 Louis de LA ROCHETTE, seigneur de la BASTIDE, psse de St Just de Brioude mais résidant en la ville d'Ardes) . (relevé dans les archives municipales de Manglieu, 63).

N. de la R.

Lucien MONTMORY

Ce relevé de l'acte de mariage de Claude de CHAMBARLHAC et de Louise de DIENNE précise bien la réponse due au comte de la ROCHETTE de ROCHEGONDE, sur le château d'Auger (question A. 61, N° 5) qui avait paru dans "A Moi Auvergne." N° 9. Surtout il dissipe le mystère de ce Florimond de CHAMBARLHAC (portant un prénom en usage dans la famille!) x à Claudine de LICQUES de ROCHEAUBERT et toujours introuvable dans les généalogies consultées, alors qu'il paraît s'agir d'Alexandre de FLONNON de CHAMBARLHAC ce qui relance les recherches vers une toute autre direction. En effet, ce prénom Alexandre est assez peu porté dans les différentes branches de la famille et à l'époque concernée on ne trouve mention (sans indication de filiation) que de : Alexandre de CHAMBARLHAC de la paroisse de CHAUDEYROLLES (43, arrdt de Fay sur Lignon), lequel ne peut être assigné lors des recherches contre les usurpateurs des titres de noblesse et demeurait à FAY le FROID, près de Fay sur Lignon. Le 6 mars 1700, il fut condamné par défaut (Bibl. Nat. Mss Fr. 32293) cf. Armorial du Vivarais p. 126 de Florentin BENOIT d'ENTREVAUX, Privas 1908. Quel lecteur pourrait pousser plus avant la recherche et dire: 1°/ Si cet Alexandre est bien celui qui est mentionné dans l'acte de mariage relevé par Lucien MONTMORY ; 2°/ Quelle était son ascendance ?

Par ailleurs, répondent à notre appel lancé dans le N° 15 pour une mise en forme collective d'une généalogie de la Maison de CHAMBARLHAC, très incomplète et éparse, jusqu'à ce jour, M. Jean ROUSSELON -(adh. N° 129) nous a adressé un volumineux dossier de documents originaux et manuscrits recueillis par un membre de sa famille entre 1900 et 1970. Nous l'en remercions très vivement et versons ces pièces fort intéressantes à l'entreprise commune qui a déjà débuté et autour de laquelle s'est groupé un petit noyau de chercheurs. Nous tiendrons bien entendu nos adhérents au courant de l'avancement de ces travaux.

A. 248. TEILHARD de BEAUVEZEIX, (rectificatif). J'ai lu et relu plusieurs fois votre réponse parue dans le N° 11; page 40. Je sais que l'on se mariait quelquefois très jeune, je suis surprise malgré cela car c'est la première fois qu'avec cette Françoise Geneviève TEILHARD de BEAUVEZEIX je trouve dans mon ascendance une jeune mariée de moins de 10 ans! J'ai trouvé les mêmes dates dans les généalogies du colonel de BELLAIGUE. Baptême 30. 3. 1755 et c. m. 20 janvier 1765. Son époux, Jean Baptiste GIRARD de la BATISSE était né le 12. 9. 1735. Mais le plus surprenant c'est qu'elle aurait eu une descendance dès 11 ans, son 3° enfant Anne PERETIE mon ancêtre était née le 6 décembre 1767. Un point de détail serait à revoir, ne croyez-vous pas ?

Monique RABOURDIN

N. de la R. : Bravo pour votre sens de l'observation et votre esprit critique! Effectivement tous les auteurs (Remacle, Bellaigue, etc. .) reproduisent ces dates manifestement erronées, ce qui indique d'une part qu'il faut presque tout vérifier par soi-même, d'autre part que le plagiat est chose fréquente en généalogie et, comme à l'école, c'est dans la reproduction des annuaires qu'on s'en aperçoit! Mais en fait d'annuaire, je dois moi-même faire preuve d'humilité car je n'ai pas hésité à laisser passer celle-là qui est de taille. . . Sous réserve de vérification en effet, c'est assurément le 30 mars 1745, et non 1755, qu'eut lieu le baptême de Françoise Geneviève T. de B., ce qui en faisait en 1765 une mariée de plus de 20 ans tout à fait dans les normes. Et du même coup, contrairement à ma réponse parue dans le N° 11, c'est elle qui se trouve devenir l'aînée des deux filles du ménage Pierre TEILHARD de BEAUVEZEIX x Geneviève Luce de LILY. Sa soeur Jeanne Geneviève mariée le 9. 1. 1769 avec Antoine Pierre ARRAGONÈS de LAVAL (1) (Aragonès) naquit en effet le 18. 10. 1749.

(1) Voir pour ce nom Questions A. 3. (A Moi Auvergne N° 2 et A. 217 N° 11, ainsi que: réponses in N° 3 et 6/7).

A. 264. BOURLHON (complément aux N° 16 et 17).

Michel TEILLARD d'EYRY

Je possède de nombreux BOURLHON, mais aucun en rapport avec la question. Je conseille néanmoins fortement à M. Daniel DEGEORGES, de consulter les reg. paroiss. en mairie d'Ambert (très bien tenus). Consultation grandement facilitée par l'existence d'un inventaire très complet, fait par l'abbé COLLANGETTE en 1788, mais peut-être sait-il cela. En ce qui concerne la généalogie BOURLHON en ma possession, trop volumineux pour vous l'envoyer, je pense donc qu'il serait préférable que je lui envoie directement.

Pierre QUIQUANDON

A. 265. BRANDELY. (complément au N° 16). Signalons aux personnes intéressées que ce patronyme et les ou la famille (s) l'ayant porté (à travers ses différentes formes. . .) que M. Claude DONADELLO, adh. N° 437, auteur de la question, traite de cette famille dans son étude : "D'où es-tu?", table de ses ascendances françaises sur 10 générations, retra-

cées à travers une centaine de nottces familiales originales (1). Chez l'auteur, 28 av. Eisenhower, 39100 DÔLE (environ 80 fr. franco).

(1) Pour l'Auvergne, outre les BRANDELY, sont traitées les familles GANDEBOEUF, BOIVIN, FOURES et MOULIN.

A. 274. FABRE. (compléments au N° 17). Antoine FABRE, licencié en droit, notaire royal et procureur d'office, qui épousa à Langeac, en 1749, Anne SERVANT d'AMOURETTE, était fils d'Antoine, notaire royal et procureur fiscal, et de Catherine FABRE, petit-fils de Maurice FABRE et de Françoise JURIE, arr. pet. fils de Jacques FABRE et de Catherine MAGAUD. Jacques FABRE était lui-même fils de David FABRE et de Marguerite de CHARDON, et petit-fils d'Antoine FABRE et de Marguerite AVOND.

Michel POMARAT

A. 316. BUISSON (complément aux N° 16 et 17). Jean BUISSON, veuf de Marguerite BUISSON, métayer à Javode, c^{ne} d'Aulhat-St-Privat, en 1771, était le père de Charles BUISSON, époux d'Anne COUDERT, dont le fils Pierre naquit à Javode le 21.9.1770.

Joseph BUISSON, veuf de Marie CHAUSSIDIÈRE, mourut au domaine de Javode, le 11.8.1772, à l'âge de 40 ans. Son décès fut déclaré à la mairie d'Aulhat par Jean BUISSON, époux de Catherine BOUCHET, qui étaient métayers à Javode, c^{ne} d'Aulhat en 1772. Un parent à ceux-ci, Jean BUISSON, habitait la c^{ne} voisine de Brenat, en 1796. ("ces deux c^{nes} canton d'Issoire") (Archives municipales, état civil d'Aulhat-St-Privat.

Lucien MONTMORY

A. 316. BUISSON. On peut faire état des actes ci-dessous :

- Contrat de mariage du 8.2.1665 d'Antoine BUISSON, marchand bourgeois d'Ambert (63) avec Madeleine BRUGIERE.
- Décès le 3.11.1693 de Marin PROVENCHERES, voiturier par eau sur la Dore, assassiné, époux de Jeanne-Marie BUISSON, décédée le 9.8.1710 à Courpières (63).
- Joseph BUISSON x Jeanne DUPIC sont les parents de Jean BUISSON, "le saint prêtre d'Ambert", + en 1693.
- Mariage en 1647 à Ambert (63) de Marie BUISSON et de Jean Baptiste VIMAL.

A. VITAL-MEYRAN

A. 335. PILE. (complément au N° 16).

Il se trouve que je suis dans l'Allier, région de Montluçon, une famille PILE avec des alliances BELLARD, CONTAMINE, FONTVIELLE, L'ETANG et MOREAU (de 1720 à 1876). Bien que ne faisant pas partie de votre association, pourriez-vous me faire savoir si cette famille a des liens avec celle que vous recherchez ?

Maurice CONTAMINE

N. de la R.

4 bis rue de Strasbourg, 93200. SAINT-DENIS

Merci de cette piste pouvant être intéressante. Pour la réponse à votre question, vous mettre en rapport avec l'auteur de la question (parie in: "A Moi Auvergne." "N° 14) M. Pierre PIL -de SCHIETERE de LOPHEM, Koninginnelaan 54 bus 3, B. 8400 OSTENDE (Belgique).

A. 337. ROUGIER. Ascendance Louis ROUGIER-Catherine BABOULES.

120/121. Louis ROUGIER (°14.8.1756 Chausenac (15) y + 15.2.1820) y x 5.6.1781 Catherine BABOULES (°Chausenac 13.12.1759 y + 20.6.1829).

240/241. Joseph ROUGIER (°St Cirgues de Malbert 21.6.1714) x Ste Eulalie (15) 7.7.1739 Gabrielle MARY (°Ste Eulalie 20.11.1719).

242/243: Joseph BABOULES x Ally (15) Marie MONTAIGUT (°Ally (Fraissy) 18.5.1731).

480/1. Gabriel ROUGIER (°ca 1670 St Chamant (15) + 14.3.1748 St Cirgues de Malbert (15) y x 9.9.1705 Marguerite DELPONT (°ca 1692 St Cirgues de Malbert y + 14.11.1762).

482/3. Antoine MARY (°Ste Eulalie (15) 27.10.1695) y x 18.8.1717 Marguerite SERRE (°5.4.1693 St Cirgues de Malbert (Besse).

484/5. Antoine BABOULES x Chausenac 9.2.1728 Marguerite SERVET (°Chausenac 7.4.1707).

486/7. Jean MONTAIGUT (°ca 1693 + Ally 4.5.1748, x à ? Françoise ANGLADE (°Ally ca 1703, y + 22.11.1747).

962/3. Géraud DELPON (°St Cirgues ca 1650 y + 9.2.1732) y x 15.5.1673 Antoinette LAUZET (°St Cirgues ca 1655 y + 4.1.1679).

964/5. Jean MARY x Anne DELTRIEU.

966/7. Antoine SERRE (°St Cirgues 10.5.1641) y x 13.2.1679 Marguerite LASCOLS (°St Cirgues ca 1653 y + 28.4.1718)

968/9. Jacques BABOULES (°ca 1677 + Ally 13.7.1735) y x 5.11.1699 Catherine MARIEL (°ca 1674 + Ally 14.6.1740)

970/1. Pierre SERVET x Magdeleine RIVIERE.

974/5. Pierre ANGLADE (°Ally 23.9.1668, y + 20.2.1746) y x 9.2.1700 Anne VALADIER (°Ally 29.11.1677).

1924/5. Pierre DELPON (°St Cirgues 25.1.1626, y + 5.10.1694) x Agnès PEUCH (+ St Cirgues 5.9.1675).

1926/7. Antoine LAUZET (°18.4.1615 St Cirgues) y x 26.7.1633 Hélièse CONRUZ (°St Cirgues ca 1610 y + 5.12.1675).

1932/3. Pierre SERRE (°St Cirgues ca 1603, y + 21.7.1683) x Antoinette CORBOLEIX (°St Cirgues ca 1606 y + 1.1.1665).

1934/5. Jean LASCOLS (°St Cirgues ca 1610) y x 3.8.1634 Agnès SALESSES (°St Cirgues ca 1613).

1936/7. Jean BABOULES x Phinoux SAVY (+ av. 1699)

- 1938/9. Antoine MARIEL x Marguerite LAFARGE (+ av. 1699).
 1942. Pierre RIVIERE (+ ap. 1704).
 1948/9. Jammes ANGLADE (*Ally ca 1622, y + 11.6.1700) x Hélène DEYBIER+ 28.9.1710 Ally).
 1950/1. Joseph VALADIER (+ Ally 13.3.1680) x Marie BIARD (+ Ally 5.12.1680).
 3848/9. Léger DELPON x St Cirgues de Malbert Guicotte DELPONT (*St Cirgues ca 1600, y + 7.4.1640).
 3852/3. Pierre LAUZET, + ap. 1633 x Hélise BESSIERE (*St Cirgues ca 1595, y + 17.3.1666).
 3854/5. Jean CONRUZ, (+ 3.11.1626 St Cirgues) x Jeanne ANDRIEU (+ ap. 1633).
 3868. Jean LASCOLS, à St Cirgues de Malbert (15) en 1634. René LAPEYRE

A. 338. ROUX. A tout hasard, consulter registres de la commune de Perrier (63) près d'Issoire. Dans le cimetière, sépulture de la famille ROUX. Alliances: BRESCHARD, VIMAL du MONTEIL, DESRIBES, VERNIERE, DURAND-KOECHLIN.

A. 339. SAUVADE. (compléments an N° 16).

Pascal CEDAN

(compléments à la réponse de Mr Daniel DEGEORGES:

Père de Jacques SAUVADE : Jean SAUVADE, né vers 1695 ; Parents de Claudine VIMAL (parfois prénommée Clauda) : Benoît VIMAL, époux de Marthe THIOULLEYRES ; Parents de Benoît VIMAL : Antoine VIMAL, époux de Damiane VALDOIRE (?); Père de Marthe THIOULLEYRES, Jacques THIOULLEYRES.

(suivant notes recueillies aux Archives Départementales du Puy de Dôme dans les notes de Franck IMBERDIS).

A noter que le ménage Jacques SAUVADE x Claudine VIMAL figure dans l'ascendance de M. Valéry GISCARD d'ESTAINING.
 Raymond JOSSE

N. de la R. Signalons qu'une ascendance très complète de M. GISCARD d'ESTAINING a paru dans la "France Généalogique" (organe du Centre d'Entr'Aide Généalogique) N° 43 d'avril 1965, et 45 d'août 1975 sur les GISCARD d'ESTAINING par M. Gérard de VILLENEUVE (C.G.H.A.V. N° 110, Membre d'Honneur de notre cercle) et à son article sur les LUSSIGNY, famille apparentée aux GISCARD, paru dans "A Moi Auvergne !" N° 4 de janv. fév. 1979.

A. 342. VIMAL. Voir le dossier VIMAL du fonds Franck IMBERDIS aux A.D. du Puy de Dôme.

Pascal CEDAN

A. 345. ASTAIX. Décès le 29. 9. 1979 à 92 ans de Victor BASSE, Inspr Gal des Haras, 2 fils : Jean-Guy et Henri. Ont porté mondainement le nom de ROQUELAURE qu'ils n'ont pu relever (cf. Dict. de la Fausse Noblesse de BLOUDDONNAT).

Pascal CEDAN

A. 346. BINET.

(Extrait des reg. paroissiaux de St Georges de Monts (63)). L'an mille sept cent soixante un et le vingt sept octobre Françoise BINET, fille à Michel et à Anne PAILLOUX sa femme est née au village du Mazal et a été baptisée le même jour. Son parrain a été Marien MAIGNEL, sa marienne (sic) Françoise COUCHAR qui n'ont su signer. de ce interpellés suivant l'ordonnance.
 DEGRENON, vic.

Les parents de Françoise BINET se sont mariés à St Georges de Monts le 3 février 1750. Michel BINET est fils à Gilbert et Claudine EVOUX, Anne PAILLOUX fille à Sébastien et Marguerite POURTIER. Autres enfants nés et baptisés à St-Georges de Monts :

- Marguerite BINET (* 28.1.1754 : parrain : Gilbert BINET, grand père paternel, marraine: Marguerite FOURTIER, grand-mère maternelle).

- Gilbert BINET (* 5.9.1764 : Parrain : Gilbert BINET, marraine : Anne PAILLOUX, sic).

- Gaspard BINET, dont acte de baptême ci-dessous.

" Gaspard BINET, fils légitime de Michel BINET, laboureur du lieu du Mayal paroisse de St Georges de Monts et d' Anne PAILLOUX, né de jourd'hui vingt cinq décembre mille sept cent soixante neuf entre une et deux heures du matin a été baptisé le même jour par nous soussigné vicaire de la dite paroisse. Son parrain Gaspard PAILLOUX, son oncle maternel a signé avec nous, sa marreine Anne BINET sa cousine paternelle a déclaré ne savoir signer de ce interpellée suivant l'ordonnance.
 BERTIN, vicaire PAILLOUX

(A.D. Puy de Dôme, 6 E 3 . 369. B M 1748-1770).

Claude CAGNASSO

A. 348. BOHIER. Austreimoine BOHIER, sgr de Saint Cirgues, Secrétaire du Roy x Anne Belaude DUPRAT, fille d'Annet DUPRAT, dit Ricot, sgr de Veyrières en 1400 et de Marie Béraude CHARRIER. Austreimoine BOHIER était frère de Jacqueline BOHIER x Antoine DUPRAT, dit Picot, consul d'Issoire en 1480 (voir ma question A. 349, N° 15). Austreimoine et Jacqueline BOHIER étaient les enfants de Thomas BOHIER, Général des Finances en 1435, qui fit bâtir le château de CHENANCEAUX (37) et celui de St Cirgues près d'Issoire (63). J'ignore le nom de sa femme. Thomas BOHIER était lui-même fils de Jehan BOHIER, bourgeois d'Issoire, vivant en 1340, lui-même fils de Laurent BOHIER, bourgeois d'Issoire, + avant 1340.

ARMES: BOHIER : "d'or au lion d'azur, au chef de gueules".

DUPRAT : "d'or à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef et un en pointe".

CHARRIER : " d'azur à la roue à huit rais d'or, alias d'azur à la roue d'affût d'or".

Michel TEILLARD d'EYRY

A. 358. de DIENNE. Jacques Béraud de la VAISSIERE de LAVERGNE épousa le 2 mai 1604 Jeanne de DIENNE, fille de Jean de DIENNE et de Marguerite de SALESSE.

Jean de DIENNE était fils légitimé de Jean, baron de DIENNE, et d'Anne de ROUFFIGNAC.

(extrait de l'Histoire de la famille de la VAISSIERE (Aurillac, 1928).

Marie Madeleine de MONTAIGNAC

A. 358. de DIENNE. D'après l'ouvrage de J.F. de la VAISSIERE sur " l'histoire de la famille de la VAISSIERE", édité à Aurillac en 1928, Imprimerie moderne :

- Jeanne de DIENNE, qui épousa à Dienne le 2 mai 1604 Jacques BERAUD de la VAISSIERE, fils de Laurent de la VAISSIERE et de Gabrielle de BERENGER de MONTMOUTON, était la fille du bâtard Jean de DIENNE et de Marguerite de SALESSE. Ce Jean de DIENNE était fils de Jean, baron de DIENNE, et d'Anne de ROUFFIGNAC. Ces derniers eurent quatre enfants:

1. François, marié à Gabrielle de FOIX, dernier représentant de la lignée, mort sans postérité.
2. Gabrielle de DIENNE, mariée à Jean Claude de BEAUFORT-MONTBOISSIER-CANILLAC, héritière de son frère.
3. 4. Deux filles épousées d'un BEAUCLAIR et d'un MONTMÈGE.

Jean, frère bâtard des précédents avait été légitimé. Son père lui avait donné 500 livres de rente; et son beau-frère J. C. de BEAUFORT -MONTBOISSIER-CANILLAC le paya en lui abandonnant le domaine de la REVEL qui constitua le dot de sa fille Jeanne, en 1604. C'est en 1617 que Jean de DIENNE acheta pour 12.500 livres la seigneurie de St Saturnin.

J'aimerais savoir en retour s'il existe un lien entre la famille de Mr Alain du BOYS et la famille noble des du BOIS, de Cheylade, citée dans mon livre sur " Cheylade"?

Louis BARITOU

N. de la R. : Pour les quartiers de Jacques Béraud de la VAISSIERE, voir réponse à la question A. 433 à paraître dans un prochain bulletin.

A. 358. de DIENNE. Jeanne de DIENNE (d'après Remacle)

La Rédaction.

épouse Béraud VAISSIERE, sgr de St Saturnin des Montagne, bourgeois d'Allanche, était fille de :

2. Jean bâtard de DIENNE, épouse

3. Marguerite de SALESSE,

4. XV. Jean II de DIENNE, chev. sgr de Dienne, du Chaylar, Nussargues, Moussac, teste 17. 3. 1579, (nommant ses trois bâtards, Louis, Jean et Jeanne) (il épousa 17. 11. 1563 Anne de ROFFIGNAC fille de François de ROFFIGNAC, chev. sgr de Cousague et de Anne Gabrielle de TINIERES, dont il eut un fils François, qui continue, et trois filles)

5. N. ? sa maîtresse.

8. XIV. François de DIENNE, chev. sgr de Dienne, Moussac, Le Chaylar, Nussargues, teste 1570, x p. c. 20. 5. 1544 :

9. Jeanne d'AUBUSSON la FEUILLADE,

16. XIII. Jean de DIENNE, chev. sgr de Dienne, le Chaylar, Moissac, Nussargues, Vallon, x p. c. du 11. 6. 1521 :

17. Hélène de CHABANNES, fille de Jean I de CHABANNES, baron de CURTON, et chambellan de Louis XII, et de Françoise de BLANCHEFORT (fille Antoine de BLANCHEFORT et Gabrielle de LAIRE).

18. Jean d'AUBUSSON, sgr de la FEUILLADE, la Ville-Dieu, teste 5. 7. 1551, x p. c. 4. 2. 1506 :

19. Jehanne de VOUHET fille de Jean, sgr du Solier et de Jeanne de la VILLE.

32. XII. Guyot de DIENNE, chev. sgr de Dienne, le Chaylar, gouverneur du château de Murat pour Louis XII, teste le 28. 3. 1516, x p. c. 24. 10. 1481 :

33. Françoise de CENARET, fille de Bernard de CENARET, chev. comptour de Montferrand, et de Jeanne de CHALENCON-ROCHEBARON.

Gérard de VILLENEUVE

A. 359. FABRE. Voir réponse à la question A. 274 parue dans " A Moi Auvergne! " N° 17.

A. 360. FARGOS / SYBRESSE.

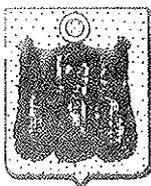
FARGOS (° à Glénat (15) ca 1678) pourrait être la forme patoise de FARGUES. Il y avait encore des FARGUES à Glénat il n'y a pas si longtemps, à ma connaissance. FARGUES, en patois, se dit bien FARGOS (avec accent tonique sur le A), et l'S final se prononçant a pu donner la graphie FARGOSSE, à une époque où tout le monde parlait patois dans nos campagnes et où le prêtre chargé du registre paroissial s'efforçait de donner forme écrite - en Français - à un nom habituellement utilisé dans le parler de langue d'Oc qui est le nôtre. Les exemples abondent.

A signaler qu'à Glénat (15) il y a un hameau appelé LES HUTTES (on prononce les Zutttes, et en patois " Lei Zuttos"), et qu'on retrouve ce patronyme dans les vieux registres paroissiaux, documents qui, pour Glénat, remontent à 1616.

LA FARGUE, FARGUES sont aussi des villages de la Ségalassière et de Saint-Saury, communes limitrophes de Glénat.

Louis NOZIERES





CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY

(fondé en avril 1978 - Association Loi 1901)

Membre de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (FSFGHS)

et de la

LIGUE AUVERGNATE ET DU MASSIF CENTRAL

Membre associé de la CONFEDERATION D'ENTR'AIDE GENEALOGIQUE RHONE - ALPES (CEGRA)

Membre fondateur de la Fédération Généalogique et Héraldique du Massif Central (FGHMC)

ADMINISTRATION : Bureau :
Président: Michel TEILLARD d' EYRY (fondateur)
Secrétaire générale: Melle A. - M. PIOT
Trésorier : M. Alain PABIOT

SIEGE SOCIAL : 45, Quai Carnot - 92210 - SAINT-CLOUD
Tél. : 602.02.11 (soir et dimanche)
(à cette adresse doivent être uniquement adressés les textes destinés à paraître dans le Bulletin et les échanges de bulletins avec les autres cercles).

SECRETARIAT : Melle A. PIOT - C.G.H.A.V.
La Briqueterie - 77290 - MITRY-MORY (tél. 427.11.13)
(pour toute autre correspondance - joindre une enveloppe timbrée pour les lettres appelant une réponse).

TRESORIER : M. Alain PABIOT - C.G.H.A.V.
57, Route Nationale - 91290 SAINT GERMAIN lès ARPAJON. (tél. 083.02.15)
(Règlement des cotisations - demande des bulletins anciens)

I. SECTION REGION PARISIENNE :

Vice - Président : M. Robert LÉOTOING - 47, Rue d' Yerres - 91230 - MONTGERON. (tél. 903.55.09)

Réunions: Le premier mercredi de chaque mois (sauf en été) à 18, h 30, à l'hôtel d'Aumont -, 5 rue de Jouy - 75004 PARIS (Métro : St Paul ou Pont Marie).

Réunions saison 1981/1982 :

1982 : 6 janvier (suivie du dîner annuel) - 3 février - 3 mars - 7 avril - 5 mai - 2 juin.

Bibliothèque : Responsable : M. Georges TEILLARD d' EYRY.
(ouverture : premier mercredi du mois à l'issue de la réunion).

II. SECTION AUVERGNE ET VELAY :

CANTAL : M. Louis SARRAUSTE de MENTHIERE - NEGES, 15150 - LAROQUEBROU.
(tél. : (71) 62.00.05)

HAUTE-LOIRE et VELAY : M. Christian de SEAUVE, - 8 rue du Cardinal de Polignac, 43.000, LE PUY,
(tél. : (71) 09.11.50)

PUY de DÔME : (en instance)

RIOM : M. J. NICOLAS - Château du Chay - 63200 - le CHEIX-sur-MORGE.

III. AUTRES DELEGATIONS :

LYON/ RHONE-ALPES : M. Jean MAISONNEUVE - 12, quai St Vincent - 69001-LYON.
(tél. : (7) 828.55.34)

MARSEILLE /PROVENCE : M. Jacques TEILLARD d' EYRY - 43, Rue Daumier - 13008 - MARSEILLE.
(tél. : (91) 53.48.21)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel TEILLARD d' EYRY

**A RETOURNER AU CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne et du Velay**
45, quai Carnot
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.02.11 (Soir et dimanche)

TABLEAU "OFFRES ET DEMANDES"
(A remplir par tout adhérent)

Nom des familles	Localité et département (n°) d'origine	Période couverte	Nombre de degrés

Nom des familles	Département (n°) d'origine	Ville	Période

Familles que vous avez étudiées et sur lesquelles vous pouvez fournir des informations.

Familles sur lesquelles vous souhaitez être renseignés.

NOM :
N° Adhérent :
Adresse :

